

# Drame de la jalousie à Aigle : serveuse de Fleurier abattue

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 256501

L'EXPRESS

# FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

# Pourparlers sur la paix au Viet-nam : inquiétude

PARIS - WASHINGTON - SAIGON - HANOI (AFP-Reuter). — Après plus de 22 heures de discussions qui ont eu lieu de lundi à samedi dans la banlieue parisienne, à Gif-sur-Yvette, puis à Choisy-le-Roi, les négociations américano-nord-vietnamiennes de Paris ont été ajournées au lundi 4 décembre.

L'émissaire du président Nixon, M. Kissinger, et son adjoint, le général Haig, du côté américain, et MM. Le Duc-tho et Xan-thuy, du côté nord-vietnamien, se sont réunis une nouvelle fois, samedi, à Choisy-le-Roi. C'est à l'issue de cette sixième réunion de la semaine que les interlocuteurs sont convenus de suspendre leurs pourparlers jusqu'au 4 décembre.

## LES IDÉES ET LES FAITS

### L'occasion manquée

Dans les « Tages Nachrichten », un important quotidien régional paraissant à Münsingen, on pouvait lire ce propos concernant les récentes propositions du gouvernement bernois pour une politique de régionalisation : « Un tel projet aurait fait fureur, dans le Jura, il y a quinze ans. Mais la roue de l'histoire a tourné plus vite ».

Eh oui !, il y a quinze ans, ou mieux encore, il y a trente ans, il aurait peut-être été possible de trouver une issue à l'impasse jurassienne en créant des « régions » dont l'une, le Jura, aurait pu faire l'expérience d'une autonomie commandée beaucoup moins par des raisons économiques que par les exigences qui tiennent à la nature des choses et à ces éléments subtils qui font qu'un peuple se sent différent d'un autre.

Mais à l'époque, on ne pouvait, et surtout on ne voulait pas prévoir l'allure que prendrait « la marche de l'histoire ». On a ainsi laissé des groupes antagonistes durcir leur attitude au point qu'il est devenu très malaisé de leur faire accepter une solution qui, pour être efficace, demande précisément quelque souplesse.

Pour tenter de débloquer une situation qui devient à la longue intenable, le gouvernement bernois s'est efforcé de mettre au point une tactique dont on ne saurait équitablement prétendre qu'elle est maladroite en soi, considérée hors de toute contingence. Mais elle tend encore à ménager certaines étapes, alors qu'il est trop tard et que les points vers lesquels il aurait été possible dans les premiers temps de la querelle, de faire converger les vues et les vœux des uns et des autres sont maintenant dépassés.

Sans doute fera-t-on observer que l'idée même de la « région » aurait paru saugrenue, il y a quinze ou vingt ans. Elle n'a guère pris vie et corps que depuis un lustre. C'est vrai et pour une excellente raison, c'est que, dans la plupart des esprits, elle doit répondre à une nécessité d'équilibre économique et administratif d'abord. Et c'est la menace pesant sur cet équilibre qui a été l'accoucheuse la plus active d'une théorie de la « régionalisation » partout où elle est apparue.

Or aujourd'hui, même si les aspects économiques du problème jurassien ne sont pas négligeables, ils n'ont pas une valeur déterminante et décisive.

Toutefois, dans l'ancien canton — si l'on en croit tout au moins certains commentaires dont la bonne foi est indiscutable — les propositions du gouvernement bernois pourraient servir de « base de discussion » entre gens désireux de mettre fin à une pénible discorde, sans devoir trancher dans le vif. Il ne coûte rien d'essayer, à condition de reconnaître, dans l'ancien canton, la nature spécifique du problème jurassien et d'admettre, du même coup, que pour cette « région » — si jamais elle parvient à se constituer — les nouvelles structures devraient forcément être très différentes et qu'elles exigeraient des modifications beaucoup plus profondes que ce ne serait le cas pour une autre « région », l'Oberland, par exemple.

Or, pour l'instant, les signes d'une interprétation plutôt extensive des principes et des règles énoncés dans le document publié jeudi dernier ne sont pas encore évidents. Voilà pourquoi, en dépit d'une bonne volonté évidente manifestée par certaines, tout au moins, des propositions énoncées par le gouvernement bernois, on note un certain scepticisme dans bon nombre de commentaires dont les auteurs se veulent « au-dessus de la mêlée ». C'est qu'on ne peut se détacher du sentiment que l'occasion d'intervenir avec toutes les chances de succès a été manquée.

Georges PERRIN



Kissinger rendant compte à Nixon de l'état des pourparlers. (Téléphoto AP)

La suspension des conversations Kissinger — Le Duc-tho préoccupe sérieusement les observateurs politiques et diplomatiques de Washington qui se demandent si l'accord conclu entre les deux négociateurs lors de leurs entretiens de Paris du 8 au 11 octobre n'est pas entièrement remis en cause. A l'inquiétude s'ajoute une certaine surprise car, à son retour de Paris en octobre, le principal conseiller du président Nixon s'était montré exceptionnellement optimiste. Le 26 octobre, il déclarait, en effet, dans une conférence de presse que la paix était « à portée de main » et qu'il suffirait d'une nouvelle réunion de trois ou quatre jours avec Le Duc-tho pour régler « cinq ou six points de détail ».

La radio du Front national de libération, dans un long commentaire politique entendu samedi soir à Saïgon, a expliqué à ses auditeurs que « la voie conduisant à la paix, l'indépendance et la réconciliation nationale est longue et semée de difficultés ». « Les Etats-Unis et Thieu, a déclaré la radio, n'ont pas abandonné le dessein de poursuivre l'occupation de notre pays ». « Aussi devons-nous persévérer dans notre lutte, consolider et développer nos forces pour abattre ce complot obstiné et obliger les Etats-Unis à signer l'accord convenu pour rétablir la paix ».

(Lire également en dernière page)

# Un sous-marin « inconnu » s'était bien introduit dans les eaux norvégiennes

OSLO (AFP). — Le commandement militaire norvégien a confirmé dimanche qu'un sous-marin s'était introduit dans les eaux norvégiennes, mais qu'il avait réussi à s'échapper.

Un communiqué officiel laissait toutefois entendre, dimanche soir, que le sous-marin aurait pu être autorisé à gagner le large.

Cependant, le quotidien londonien « Evening News » a rapporté dans son édition de samedi qu'il s'agit d'un sous-marin soviétique et qu'une mutinerie aurait éclaté à son bord. Le journal se réfère à une transmission radio en provenance d'Albanie et captée à Londres par un jeune radio-amateur. Selon cette transmission radio, plusieurs hommes du sous-marin soviétique s'étaient mutinés

mais ont finalement été maîtrisés par le reste de l'équipage.

Un second sous-marin soviétique serait venu à la rescousse et aurait pris les mutins à son bord. Les deux sous-marins auraient alors plongé et quitté le fjord. Ils se trouveraient maintenant en mer Baltique, précise encore le journal.

L'agence Tass a fait état pour la première fois vendredi soir des recherches du sous-marin fantôme dans les eaux norvégiennes. Dans une dépêche intitulée « psychose militaire en Europe du Nord », l'agence soviétique souligne que les affaires semblaient à celle du sous-marin apparessant généralement au moment de grands événements internationaux. Le ministre norvégien de la défense, M. Kleppe, a nettement laissé entendre dans

une interview accordée à la radio qu'il y avait eu au moins un sous-marin étranger dans le fjord et qu'il aurait pu peut-être y en avoir plus d'un.

Il a déclaré, d'autre part, que le gouvernement considérait la situation avec beaucoup de sérieux. Les observateurs politiques estiment qu'une fois « reconnu », le sous-marin pourra prendre la fuite, car il serait « politiquement impossible » d'arrêter et de couler le sous-marin. Même si celui-ci est soviétique, la Norvège, qui est membre de l'OTAN, ne tient pas du tout à mettre en danger la politique de bon voisinage qu'elle entretient avec l'URSS. On estime aussi qu'une décision en ce sens pourrait « torpiller » la future conférence sur la sécurité européenne.

Lire la suite en dernière page.

## Les rats de San-Remo

SAN-REMO. (AFP). — Les habitants de San-Remo sont aux prises, depuis samedi avec des envahisseurs bien gênants. Une armée de rats a, en effet, littéralement envahi les rues de la souriante localité de la Riviera provoquant un certain émoi dans la population.

Ignorant la circulation et les passants, les rats, qui sont aussi gros que des chats, se promènent dans les rues.

De nombreux immeubles, des magasins et même le célèbre casino ont reçu leur visite.



Un hélicoptère norvégien surveille les eaux du fjord. (Téléphoto AP)

L'actualité régionale : pages 2, 3, 7, 9 et 11  
Les sports : pages 15, 17 et 18  
Le carnet du jour — Les programmes radio-TV : page 23  
Dernière heure : page 27

Une maison d'habitation en flammes à Cortaillod : gros dégâts (Page 3)

Samedi noir dans le district du Locle : deux morts (Page 7)

Les « Béliers » à Berne : des contre-manifestants provoquent des bagarres (Page 11)

GIRARD-PERREGAUX  
PALLADIUM  
10, SAINT-MAURICE, NEUCHÂTEL



## Football hivernal

On aurait souhaité meilleures conditions atmosphériques pour les huitièmes de finale de la coupe de Suisse. A l'exception de Fribourg, éliminé par Bienne, tous les autres favoris se sont qualifiés. Peu de monde, en définitive, était disposé à se geler pour voir des joueurs évoluer sur des sols dangereux, voire enneigés. A Zurich, au Letzigrund, Jeandupeux marque le premier but (notre photo) alors que Ducret gît au sol, devant des banquettes plutôt vides! (Keystone)

(Lire en page 15)

## HEURES D'ANGOISSE POUR UNE HÔTESSE D'AIR-CANADA

FRANCFORT (AP). — Margit Sommer, l'hôtesse d'Air-Canada, qui a été retenue comme otage pendant près de 24 heures par un « pirate de l'air » armé, a subi, dimanche, le contre-coup de son épreuve.

Selon un porte-parole de la compagnie, elle était parfaitement bien, dimanche matin, vers 8 h. Mais, lorsqu'il est passé la chercher deux heures et demie plus tard, pour une conférence de presse qu'elle devait tenir à l'aérodrome de Francfort, elle a commencé à trembler et à pleurer.

Un médecin lui a prescrit, avec des sédatifs, deux jours de repos. L'hôtesse réside chez des amis, à Francfort.

Son aventure a commencé vendredi après-midi, au moment où son DC-8 s'apprêtait à décoller pour Montréal, avec 21 passagers.

Mais, à la requête d'une passagère qui trouvait suspect un de ses compagnons de voyage une fouille eut lieu ce qui obligea les occupants à descendre.

### GUERRE DES NERFS

C'est alors qu'un homme armé et vêtu d'une combinaison monta à bord et fit descendre tout l'équipage, sauf l'hôtesse, qui, pendant 24 heures, devait se trouver au centre d'une guerre des nerfs menée entre la police et le « pirate », un repris de justice allemand nommé Viktor Widera, âgé de 58 ans.

(Lire la suite en dernière page.)



L'hôtesse et le pirate. (Téléphoto AP)

## LA FÊTE AU TEMPLE

Parmi les nombreuses manifestations qui se suivent — et qui ne se ressemblent pas — il en est dont on cherche en général vainement l'écho dans la presse, à la radio et à la télévision. La raison en est fort simple : c'est que les imprécations, les provocations et les paroles de haine en sont tout à fait absentes. Elles sont empreintes en revanche de recueillement, de ferveur, de solennité et d'une joie qui, pour être intérieure, n'en est pas moins intense.

Aussi est-ce sur la cérémonie de ratification des catéchumènes qui s'est déroulée hier matin au Temple du Bas, à Neuchâtel, qu'il nous paraît important d'attirer l'attention. Autour de deux douzaines de garçons et filles, venus pour être confirmés, s'étaient assemblés leurs parents, leurs amis, les fidèles de tous les dimanches, ainsi que le chœur et l'orchestre de l'Ecole secondaire. Et, dans un Temple affichant complet, s'est soudain épanouie une vraie fête, magistralement animée par le pasteur Gaston Deluz.

Au moment où il est question, au sein de l'Eglise réformée, de supprimer la ratification, le pasteur, soutenu par le talent de jeunes musiciens et chanteurs, a réussi à démontrer qu'elle est et doit rester bien plus qu'un rite folklorique. Car cette fête met dans notre vie quotidienne et dans celle des jeunes la couleur et la féerie que détiennent peu à peu la civilisation de la jouissance matérialiste, des obsessions scolaires et professionnelles, et des loisirs industrialisés.

Or, notre société hautement « cultivée » et prospère a besoin de redécouvrir le culte et le sens de la fête, parce qu'elle est une rupture bénéfique avec notre travail et ses servitudes ; parce qu'en nous offrant le recul nécessaire sur nos préoccupations immédiates, elle élargit notre champ visuel ; parce qu'elle renoue le contact, souvent interrompu, avec le passé, avec nos origines et avec Dieu : toute fête ainsi conçue offre un fond mystique, grâce auquel nous communiquons avec le « milieu divin », comme l'a évoqué Teilhard de Chardin.

La ratification d'hier au Temple du Bas, fête religieuse dans toute l'acception ainsi entendue des termes, a donné à ceux, jeunes et moins jeunes, qui y participaient, un profond sentiment de plénitude, générateur de forces nouvelles pour affronter les épreuves de chaque jour. Ils sauront gré au pasteur Deluz d'avoir osé réintégrer au temple la fête religieuse avec tout son mystérieux et bienfaisant pouvoir.

R.A.

小食類 飯類 魚蝦類  
類 Le tant attendu... 品  
雞 Le restaurant 飲  
類 CHINOIS 類  
類 nous ouvre pour toujours 類  
類 sa « porte 麵  
類 du bonheur » 類  
鴨 au CITY NEUCHÂTEL 品  
肉 Tél. (038) 25 54 12. 腥  
素菜類 湯類 牛肉類

# A Neuchâtel et dans la région

# A Neuchâtel et dans la région

## SAINT-BLAISE

### Noces d'or

(c) M. et Mme Louis Barbey, domiciliés à Saint-Blaise, ont fêté, samedi, en toute simplicité, avec leurs proches, leurs noces d'or. Leur mariage avait, en effet, été célébré le 25 novembre 1922, au temple de Serrières.

Modèle d'employé fidèle, M. Louis Barbey a travaillé, pendant 45 ans, dans une entreprise de construction de la localité en tant que chauffeur de camion. Pendant sa longue activité professionnelle, il a parcouru 1.200.000 kilomètres sans jamais avoir eu un seul accident.

Le couple est en excellente santé de sorte que les deux époux ont passé ce cap important de leur vie commune avec un incontestable petit air de jeunesse qui ne les a pas quittés.



Le repas de la Sainte-Barbe s'est déroulé sous le signe de l'amitié franco-suisse: le pasteur Barbier (debout, à gauche) apportant le message de l'Eglise.

(Photo Baillod)

## La Sainte-Barbe fêtée à Boudry

— La Société neuchâteloise du génie, constitue une grande famille unie qui entretient des liens d'amitié avec des sociétés sœurs du pays et de Besançon. Cette année également, la 8<sup>me</sup> Sainte-Barbe, se déroule donc sous le signe de la fraternité d'armes franco-suisse.

Ces paroles étaient prononcées hier, par M. Yves Barbier, président de la Société neuchâteloise du génie (forte de 150 membres) à la ferme Bellevue, à Boudry, qui accueillait une soixantaine d'invités au repas traditionnel.

Parmi l'assistance on remarquait la présence du colonel Bôle, nouveau président de la société du génie de Besançon, et de M. Pierre Blum, son adjoint, du colonel Richard Giovannoni, de la Chaux-de-Fonds, de M. Fredy Fiaux, président de la Société du génie du Nord-vaudois, et du capitaine Nagel, major de table. Les autorités de Boudry

étaient représentées par Mme Anne Dupuis, conseillère communale.

Après le salut aux drapeaux et le message de l'Eglise, apporté par le pasteur Barbier, des allocutions furent prononcées par MM. Yves Barbier et Nagel.

Le repas se déroula dans une atmosphère fraternelle et fut suivi d'une partie récréative agrémentée par les productions de «L'Echo du Som-Martel».

Dimanche prochain, la société neuchâteloise du génie, qui envisage de célébrer avec éclat, en 1974, son 40<sup>me</sup> anniversaire, sera l'hôte de Besançon.

J.P.

## BEVAIX

### Concert de l'«Avenir»

(c) Vendredi, la société de musique de Bevaix, «L'Avenir», avait convié à la grande salle, les personnes ayant contribué au succès de la fête cantonale en juin. Du domicile du président du comité d'organisation, la fanfare s'est rendue avec la bannière cantonale à la salle de fête. Le président de la fanfare, le président du comité d'organisation et M. Wicky, président cantonal, prononcèrent des allocutions.

Le film de la manifestation fut présenté ensuite aux invités.

Durant la soirée, de nombreux morceaux joués par la fanfare agrémentèrent cette rencontre. A signaler que grâce à la fête cantonale, un bénéfice appréciable sera remis à la fanfare dont les besoins financiers sont toujours élevés.

## Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Repose en paix cher époux et papa,  
Tes souffrances sont finies.

Madame André Audétat-Doy et ses enfants ;  
les familles Sester, Leuba, Bocherens, Audétat, Doy et alliées,  
ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

### André-Ernest AUDÉTAT

leur cher époux, papa, beau-père, fils, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dimanche, à l'âge de 56 ans, après de longues années de souffrances.

Les Ponts-de-Martel, le 26 novembre 1972.

(Collège 7)

Dans ma détresse j'ai invoqué l'Eternel, j'ai invoqué mon Dieu ; de son palais il a entendu ma voix et mon cri est parvenu à ses oreilles.

II Samuel 7.

L'inhumation aura lieu mardi 28 novembre, à 14 h 30, au cimetière des Ponts-de-Martel.

Culte à 14 heures, à la maison de paroisse.

Le corps repose au pavillon du cimetière de la Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille : Monsieur et Madame Jean-Claude Sester, 11, rue de la République, la Chaux-de-Fonds.

Suivant le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté et prière de ne pas envoyer de fleurs

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Ali Schneider-Pellet et leurs filles, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Henri Pellet-Jacot et leurs enfants, à Auvernier ;

Monsieur et Madame Eric Pellet et leur fils, au Brésil ;

Mademoiselle Marthe Pellet, à Auvernier,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

### Monsieur Jules PELLET

leur cher père, beau-père, grand-père, frère, parent et ami, survenu après une courte maladie dans sa 80<sup>me</sup> année.

Auvernier, le 24 novembre 1972.

(Pacotte 17)

Souviens-toi de l'Eternel au jour du repos.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, lundi 27 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

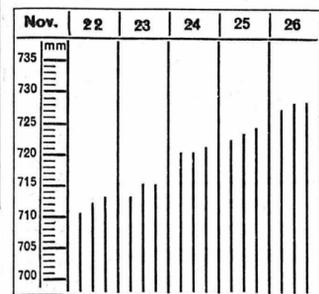
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

## Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 25 novembre. Température : moyenne : 2,3 ; min. : 0,4 ; max. : 6,0. Baromètre : moyenne : 728,9. Eau tombée : 0,2 mm. Vent dominant : direction : nord-nord-est ; force : faible, est-sud-est de 10 h 15 à 13 h 30 faible à modérée. Etat du ciel : couvert légèrement nuageux à nuageux de 9 h à 13 h, soir clair, neige de 7 h 30 à 8 h 30.

Observatoire de Neuchâtel. — 26 novembre. Température : moyenne : -0,3 ; min. : -1,5 ; max. : 1,7. Baromètre : moyenne : 729,6. Vent dominant : direction : est-nord-est ; force : faible à modérée. Etat du ciel : matin, très nuageux à couvert, nuageux à légèrement nuageux l'après-midi, soir clair.



Niveau du lac 25 novembre 429,54  
Niveau du lac 26 novembre 429,54

Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, Grisons : le temps sera en général ensoleillé avec des formations régionales de stratus le matin sur le Plateau.

La température en plaine sera comprise la nuit entre 0 et -5 degrés, la journée entre 0 et +5 degrés. Vent modéré du nord-est.

Temps probable pour mardi et mercredi. — Plateau et sud du Tessin couvert par brouillard ou stratus, éclaircies régionales l'après-midi. Ailleurs ciel le plus souvent dégagé. Température en hausse en montagne, en légère baisse en plaine.

## AVIS TARDIFS

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures  
Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

Les FABRIQUES DE TABAC  
RÉUNIES S.A., à Neuchâtel,  
cherche

## UN OPÉRATEUR EXPÉRIMENTÉ IBM 360-30

Disk-Tape et lecteur optique.

Pour tous renseignements, s'adresser au service de recrutement de l'entreprise.  
Tél. 21 11 45, interne 225 ou 224.

## Naissances

Monsieur et Madame  
Jean-Claude LEBET-THONNEY et  
Christian sont heureux d'annoncer la  
naissance de

Laurent

25 novembre 1972

Hôpital- Rue du Collège 12  
Maternité, Fleurier 2114 Fleurier

Monsieur et Madame  
Philippe PERRET-GENTIL ont la  
grande joie d'annoncer la naissance  
de leur fils

Stéphane

25 novembre 1972

Maternité Pourtalès Castel 15  
Neuchâtel 2024 Saint-Aubin

Berceaux - Lits - Poussettes, etc.  
**BABY-HALL**  
TOUT POUR L'ENFANT  
Grand-Rue 2 Peseux Tél. 31 38 35

**Tout nouvel abonné à  
FAN-L'EXPRESS  
recevra le journal  
GRATUITEMENT  
en décembre 1972**

# FAN

## L'EXPRESS

### BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

- ★ jusqu'à fin mars 1973 pour Fr. 21.—
- ★ jusqu'à fin juin 1973 pour Fr. 40.—
- ★ jusqu'à fin décembre 1973 pour Fr. 76.—

(\* souligner ce qui convient)

No pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

No et rue : \_\_\_\_\_

No postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à  
FAN - L'EXPRESS  
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

**FAN FAN FAN FAN FAN**

## Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Que ton repos soit doux comme  
ton cœur fut bon.

Monsieur Louis Schmutz-Petter, à Nant ;

Monsieur et Madame Henri Petter-Schick, à Môtier, leurs enfants et petits-enfants ;

Madame et Monsieur James Prétôt-Petter, à la Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petite-fille ;

Monsieur Jules Derron-Schmutz, à Nant, ses enfants et petits-enfants ;

Madame et Monsieur Jean Javet-Schmutz, à Praz, leurs enfants et petits-enfants ;

Madame et Monsieur Eugène Schmutz-Schmutz, à Nant, leurs enfants et petits-enfants ;

Madame Louise Favre-Dubey, à Grève,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

### Madame Louis SCHMUTZ

née Simone PETTER

leur très chère épouse, sœur, belle-sœur, marraine, tante, cousine, parente et amie, enlevée subitement à leur tendre affection dans sa 68<sup>me</sup> année.

Nant-Vully, le 25 novembre 1972.

Quand les montagnes s'éloigneraient, quand les collines chanteraient, mon amour ne s'éloignera point de toi.

Essai 54 : 10.

L'ensevelissement aura lieu mardi, le 28 novembre, à 14 heures, à Nant.

Culte pour la famille à 13 h 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Julius Bolliger, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, à la Chaux-de-Fonds et le Lieu ;

les familles parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

### Madame Marthe BICKART

née BOLLIGER

leur chère sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, après une longue maladie.

2000 Neuchâtel, le 25 novembre 1972.

(Rue de l'Hôpital 20)

Dieu est amour.

L'incinération aura lieu dans la plus stricte intimité.

Domicile mortuaire : hôpital de la Providence.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

## Soirée des gymnastes de la Coudre

De notre correspondant :

La salle de spectacle de la Coudre était trop petite, samedi soir, pour contenir les nombreux parents et amis des membres de la S.F.G. locale qui les avaient invités à leur soirée annuelle. C'est que les membres de la S.F.G. sont nombreux. Qu'on en juge : il y a 120 pupilles, 60 pupilles, 83 femmes, 20 hommes et 24 actifs. La plupart de ces gymnastes présentèrent un ou plusieurs numéros chaleureusement applaudis.

En début de soirée, M. J.-P. Schenk, président de l'Union, souhaita la bienvenue à l'assistance et retraça l'activité des diverses sections au cours de l'année écoulée. Il remercia et récompensa tous les

moniteurs qui se dépensent sans compter pour la cause de l'activité gymnique.

Pour la première fois, un groupe d'une quinzaine de fillettes de 6 à 12 ans qui s'entraînent spécialement pour la gymnastique à l'artistique fut présenté au public. Ce groupe qui fut créé il y a deux mois à peine a présenté des exercices au sol qui montrent chez ces enfants une souplesse et un sens du rythme déjà fort développé. Il est impossible de décrire les nombreux exercices et numéros qui furent présentés. Chacun, du plus petit au plus grand mit le meilleur de lui-même pour la plus grande joie du public. Les moniteurs peuvent être fiers de l'excellent travail qu'ils font au sein de la société, leurs efforts en sont récompensés, on a pu le constater samedi soir.

## Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Dieu est amour.

Monsieur Louis Cornu-Lambert ;  
Monsieur et Madame Jacques Cornu et leur fille Lucienne ;  
Mademoiselle Antoinette Cornu ;  
Madame et Monsieur Jean-Jacques Dietz-Cornu, leurs enfants et petits-enfants ;  
Madame et Monsieur Jean Schaad-Cornu ;  
Monsieur Pierre Cornu ;  
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jacques Lambert-Roos ;

les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Louis Cornu-Monnier, ainsi que les familles Jaquemot, Geneux, parentes et alliées,

ont la grande douleur de faire part du décès de

## Madame Louis CORNU

née Marguerite LAMBERT

leur chère épouse, mère, belle-mère, belle-sœur, grand-mère, arrière-grand-mère, tante, cousine et marraine, que Dieu a reprise à Lui dans sa 90<sup>me</sup> année, après quelques jours de maladie.

Gorgier, le 24 novembre 1972.

L'enterrement aura lieu à Saint-Aubin le mardi 28 novembre.

Culte au temple de Saint-Aubin à 13 h 30, où le corps sera déposé.

Domicile mortuaire : La Maison, Gorgier.

Cet avis tient lieu de lettre mortuaire

La famille et la parenté de

## Monsieur Rodolphe de STURLER

artiste-peintre

ont le grand chagrin de faire part de son décès survenu le 19 novembre, après une courte maladie, à l'âge de 78 ans.

L'incinération a eu lieu dans la stricte intimité en la chapelle de l'hôpital des Bourgeois, à Berne, le 22 novembre 1972.

Pour la famille : Jacques de Sturler, chemin de la Cure, 1092 Belmont s/Lausanne.

Pour ceux qui le désirent un geste de sympathie serait le bienvenu en pensant à la Caisse de secours aux artistes suisses : compte de chèque postal Zurich, No 80 - 4597.

## REMERCIEMENTS

La famille de

## Monsieur Fritz HUGUENIN

réconfortée et encouragée par les marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées pendant ces jours de séparation, remercie toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs, et leur exprime sa sincère reconnaissance.

Peseux et Corcelles, novembre 1972.

La famille de

## Madame Henri BEAUMANN-FAWER

a trouvé réconfort et encouragement dans les marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil. Elle exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée ses sentiments de profonde reconnaissance et ses remerciements sincères.

Les Bois, novembre 1972.

## Madame Max LEBET

et famille, profondément touchées des nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de leur deuil, remercient sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part, par leur présence, leur message et leur envoi de fleurs.

Neuchâtel, novembre 1972.

## Madame André BÉGUIN et famille

remercient de tout cœur les personnes qui leur ont adressé des témoignages d'affection et de sympathie, si chaleureux, en ces jours de douloureuse séparation.

Par leur présence, leurs envois de fleurs et leurs affectueux messages, elles ont apporté un précieux réconfort pour lequel elles leur expriment leur reconnaissance émue.

Peseux, novembre 1972.

Thielle-Wavre, novembre 1972.

IMPRIMERIE CENTRALE  
et de la  
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.  
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel  
Direction générale : Marc Wolfrath  
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

## Arrigo

Pompes funèbres  
Peseux - Neuchâtel  
Tél. 31 12 24  
Fabrique de cercueils  
Transports - Toutes formalités

# A Neuchâtel et dans la région

## À LA GALERIE DES AMIS DES ARTS

### Un grand événement: l'exposition Röthlisberger

Samedi, à la Galerie des Amis des arts, grand événement à la fois artistique et mondain. C'était le vernissage de l'exposition Röthlisberger, qui groupe les œuvres de William, Denyse, Ernest et Paulo Röthlisberger. Ce dernier fête ses 80 ans. Aussi tous ses amis et connaissances étaient-ils là pour l'entourer et le féliciter.

M. Jean-Paul Robert, président des Amis des arts, ouvrit la cérémonie en saluant les personnalités présentes, MM. Carlos Grosjean, P.-E. Martenet, Yann Richter et Ugo Crivelli puis M. Martenet prononça un bref discours. Il dit sa satisfaction de pouvoir rendre hommage à la famille Röthlisberger, et en lui adressant ses vœux, cita quelques mots significatifs de Paulo Röthlisberger. « Comme le sculpteur gothique, a-t-il dit, je n'ai jamais cherché qu'à célébrer la beauté. »

Puis M. Jean-Paul Robert reprend la parole pour retracer la vie, et la carrière des quatre exposants. C'est d'abord William Röthlisberger, qui est né en 1862. Elevé à Thielle, il fait ses études au gymnase de Neuchâtel, puis part pour Paris, où il forme son talent dans divers ateliers et académies. Il voyage en Italie et au Moyen-Orient, puis s'ins-

talle définitivement à Thielle. Il participe dès lors activement à la vie artistique suisse.

Durant trois ans, il préside la Société suisse des PSA, et durant 25 ans, la section neuchâteloise de cette société. Il contribue également à la création de la Caisse de secours suisses pour les artistes tombés dans le besoin.

#### UN LANGAGE UNIVERSEL

Artiste très fidèle à son éthétique, William Röthlisberger a peint de grandes compositions lacustres, des tableaux d'intérieur, des paysages et des natures mortes. Comme l'a dit Maurice Jeanneret, il est local, mais avec un beau langage universel. Ce qui n'a rien d'étonnant, si l'on songe qu'il a eu la chance de vivre dans cette si belle contrée du bout du lac, qu'il a peinte, et, on peut bien le dire, chantée avec tant de talent et de poésie.

Mme Denyse Röthlisberger est femme du joaillier Ernest Röthlisberger. Si par sa famille, elle a vécu dans une atmosphère où les arts et la musique tenaient une grande place, il est bien compréhensible qu'elle ait épousé un artiste. Puis, entrée dans une nouvelle famille où tous les membres ma-

nifestent des dons, il est tout naturel aussi qu'elle ait tenu à la fois à aider son mari et à mettre en valeur ses propres talents de décoratrice, de tapissier et de peintre. La belle salle qui lui est consacrée en révèle l'unité et la poésie.

Ernest Röthlisberger, fils de William, est né à Thielle en 1888. Il a fait ses études à l'École d'art de la Chaux-de-Fonds, où il fut l'élève de L'Eplattenier, puis se forma auprès d'un bijoutier fixé à Vevey, du nom de Simpson. Quelques très belles pièces figurent dans la grande salle: bijoux, services de table, channes, pendules, etc. L'œuvre de ce bijoutier-orfèvre est attachante et originale. Ernest Röthlisberger était connu pour son franc parler, mais sous des apparences de brusquerie, il cachait un cœur généreux ainsi qu'un solide bon sens. Signalons encore qu'il a été pendant 44 ans président de notre société.

Paulo Röthlisberger, fils de William et frère d'Ernest, fête aujourd'hui ses 80 ans. Formé à l'École d'art de la Chaux-de-Fonds, il y travaille sous la direction de Charles-Edouard Jeanneret, devenu par la suite Le Corbusier. Puis il se rend à Paris, travaille à la Grande chaumière, et se fait rapidement une renommée enviable et méritée, tant à Paris qu'à Juan-les-Pins. Les bustes de grands acteurs, Antoine, Lucien Guitry, Yvonne Printemps et bien d'autres attestent ce succès.

#### UN TALENT VARIE

Les statues et bas-reliefs monumentaux qui ornent plusieurs édifices de notre ville manifestent à la fois la maîtrise de son talent, la richesse de sa personnalité et la qualité de son inspiration. Dans l'exposition présente, à côté des sculptures, nous admirons des mosaïques, des paysages et des natures mortes qui témoignent de la qualité autant que de la variété de son talent.

Président durant 15 ans de la section neuchâteloise des PSA, il a été pendant 8 ans conseiller général de la ville de Neuchâtel. C'est à cette époque que le Conseil d'Etat a mis sur pied deux institutions en faveur des artistes du canton: le Fonds cantonal des beaux-arts et l'arrêté qui réserve sur toutes les

constructions de l'Etat le 2% du prix coûtant pour la décoration.

Qu'y a-t-il de commun entre un paysage lacustre de William, une pendule d'Ernest et un buste de Paulo Röthlisberger? La qualité, certes, mais aussi le fait d'appartenir à une même famille. A cet égard, il est intéressant de noter combien le petit canton de Neuchâtel a été riche en familles d'artistes; il suffit de penser aux Girardet, aux de Meuron, aux Barraud, aux Robert, aux Röthlisberger et à d'autres encore. Ce fait, à lui seul, souligne déjà la valeur de la présente exposition.

P.-L. B.

#### HAUTERIVE

### Baraquement en flammes: un locataire sauvé de justesse!

(c) Samedi, vers 11 h 30, le feu s'est déclaré à Hauterive, dans un baraquement en bois habité, chemin des Carrières, non loin du Centre sportif, dont la propriétaire est Mme A. Müller. Le feu s'est développé à partir de la cuisine. Ne trouvant que des matières très combustibles, il s'est étendu à l'intérieur de la maison et, traversant les fenêtres, a commencé à lécher les planches extérieures. Une épaisse fumée s'est aussitôt dégagée. Un habitant de la maisonnette, M. Robert Strauss, âgé de plus de 70 ans, qui se trouvait au lit, a pu être sauvé in extremis par un des premiers témoins du début d'incendie.

Sans l'intervention rapide de quelques pompiers d'Hauterive qui ont utilisé les moyens d'arrosage du terrain de football des Vieilles-Carrières et des premiers secours de Neuchâtel, avec le camion tonne-pompe et un véhicule de commandement, tout le baraquement aurait été la proie des flammes. On n'ose pas imaginer, non plus, ce qui serait arrivé si le sinistre avait éclaté dans la nuit. Les dégâts sont importants.

Une enquête de la gendarmerie de Saint-Blaise est ouverte.



Un spectacle de désolation. Dès le début du sinistre, de hautes flammes, élançant vers le ciel, ont alerté tous les habitants du village et des localités proches.

(Avipress - Baillod)

### Immeuble en flammes à Cortaillod

- Une femme retrouvée carbonisée
- Plus de 100.000 francs de dégâts

De notre correspondant: Un gros incendie a semé l'inquiétude hier, en fin d'après-midi, à Cortaillod, attirant rapidement une grande partie de la population sur les lieux du sinistre, protégé par un cordon de gendarmes et de pompiers.

Il était 17 h 15, lorsque l'alerte fut donnée: des flammes immenses s'élançaient vers le ciel, de la toiture de la maison Bürr, faisant partie d'un groupe de vieux immeubles contigus, situés au Crêt-Poyet, en haut de la rue de la Goutte-d'Or, pratiquement en plein centre du village.

Les premiers secours de Cortaillod intervinrent sous les ordres du commandant Marcel Matthey et toute la compagnie fut alertée par la sirène. Les pompiers s'attaquèrent au sinistre au moyen du tonne-pompe et de leurs autres engins, faisant preuve d'efficacité et d'une discipline exemplaire. Tout fut mis en œuvre, également, pour protéger les maisons voisines que l'incendie menaçait.

L'immeuble Bürr, haut de trois étages et occupé par trois familles, fut

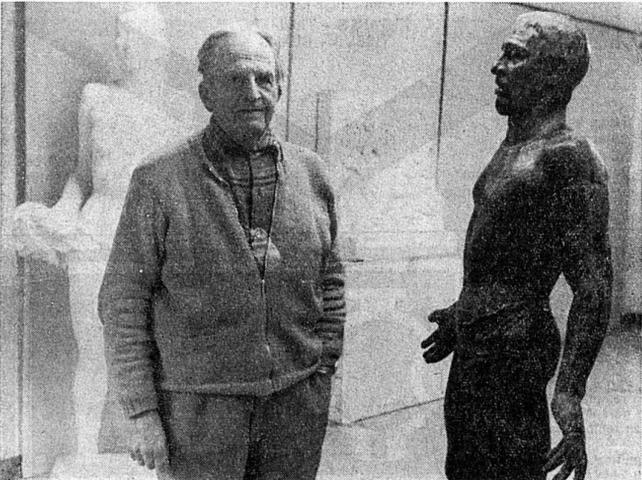
évacué. Les sinistrés Mme Buillard, M. Bürr fils, et une famille italienne, furent accueillis immédiatement chez des proches, en attendant que la commune se penche sur leur sort.

Vers 20 h 30, le sinistre était maîtrisé et les pompiers retirèrent une partie de leur matériel, laissant sur place un piquet de garde pour la nuit. Le Conseil communal, au complet, se trouvait sur les lieux dès le début de l'incendie.

Un incendie d'ailleurs qui s'est terminé par une tragédie. En effet, un peu plus tard les sauveteurs ont fait une macabre découverte, le corps carbonisé de Mme Lina Burgat.

Pour l'heure, on ne connaît pas encore les causes de l'incendie. L'enquête en cours ne manquera pas certainement d'éclaircir cette question. Si l'on tient compte de la destruction du toit, des combles, d'une partie du dernier étage et des dommages provoqués par l'eau, le montant des dégâts dépasserait largement les 100.000 francs.

Nous y reviendrons. F.P.



Paulo Röthlisberger au milieu de ses œuvres.

(Avipress - Baillod)

### Concert de la fanfare de la « Croix-Bleue »

Les quelques 20 à 25 musiciens de la fanfare de la « Croix-Bleue » de Neuchâtel avaient invité samedi soir à la chapelle de l'Espoir leurs membres et les amis de leur groupement.

Soirée à double but, comme le souligne le président Blandinier, dans son allocution: « Faire plaisir d'une part et trouver de « gros sous » d'autre part pour l'achat des nouveaux uniformes, dont l'inauguration aura lieu le 5 mai 1973. »

M. Kubler, remplaçant l'agent local en déplacement, définit en peu de mots le but spirituel d'une fanfare de « Croix-Bleue »: Apporter le message de la libération de l'être humain de la servitude de l'alcool par le Christ, venu parmi les hommes.

Le programme musical de la fanfare était relativement court. Commencé et terminé par les élèves-musiciens (d'abord les cuivres, ensuite les tambours), il permit d'apprécier le travail sérieux effectué par leur directeur, M. Krähénbühl, si l'on songe que ce résultat a été obtenu en 9 mois seulement. L'idée de commencer et terminer un programme par des élèves serait peut-être à revoir. Pourquoi ne pas plutôt les « encadrer »? Nous ne nous étendons pas sur chacun des morceaux, mais essayerons plutôt de dégager une impression générale. Relevons d'emblée la difficulté qu'il y a dans les petites fanfares à « couvrir » les erreurs des moins bons. Une mention spéciale cependant à l'exécution de la première marche « Hutchinson Field » de Richards, dont le rythme ternaire a été très bien rendu. Mais relevons également la bonne sonorité et la sûreté des cornets et du trombone, celui-ci un peu ému semble-t-il par le rôle qui lui était dévolu dans le morceau « Un jour un enfant » de Stern. La soirée était complétée par les Harmonicistes-fantaisistes « Le Duo Holidays », de Bienne, spécialistes en leur genre et dont la musique est de qualité, que ce soit sur un instrument de 2 cm ou de... 2 m! Une réserve cependant: le texte des sketches

#### LIGNIÈRES

### Chute à motocyclette

Samedi, vers 14 h, un motocycliste, M. Marcel Imbach, 21 ans, de Zurich, a fait une chute sur la piste de Lignières. Souffrant de douleurs à la jambe droite, il a été transporté aux Cadolles.

### Endormi à son volant!

**TOUR DE VILLE**

● SAMEDI, vers 0 h 40, un automobiliste, M. J. K., de Neuchâtel, s'est endormi à son volant. Son véhicule a heurté un taxi, en stationnement, conduit par M. R. D. Dégâts.

**Collisions en chaîne**

● SAMEDI, vers 10 h 25, Nid-Crô, deux véhicules conduits respectivement par MM. H. J., de Montbéliard (Doubs) et J. L., de Colombier se sont heurtés.

Dans cette collision, l'auto de M. J. V. a été également endommagée.

## Noël de l'AVIVO: un beau programme et surtout la joie de se retrouver



C'est avec joie que les aînés se retrouvent chaque année pour évoquer des soucis et se distraire. A gauche, M. Julius Bolliger, président de la section de Neuchâtel de l'AVIVO.

(Avipress - Baillod)

● LES personnes âgées ont le devoir de s'unir pour défendre leurs intérêts. A la veille des votations sur les rentes populaires, nous laissons à nos membres de libre choix de se prononcer, tout en envisageant de redoubler nos efforts en vue de contribuer à la satisfaction des revendications légitimes des aînés.

Ces paroles étaient prononcées hier après-midi, dans la grande salle de la Rotonde, où se déroulait le Noël de la section neuchâteloise de l'AVIVO, par le président de cette active asso-

ciation, forte de 700 membres, M. Julius Bolliger.

Parmi les 300 participants à cette rencontre de l'amitié, on remarquait la présence de M. René Frasse, directeur de la Caisse cantonale de compensation, et des présidents des sections de l'AVIVO de la Chaux-de-Fonds et du Locle. Le R. P. Albert, du Landeron, a apporté le message de l'Eglise.

Une belle journée, agrémentée par un programme de variétés animé par « La Militaire », le Club des vœudlers de Neuchâtel et les « Francs-Habergeants », groupe folklorique du Locle.

Les aînés, en assistant de plus en plus nombreux, chaque année à cette rencontre traditionnelle, marquent ainsi leur désir de ne pas s'isoler de la vie sociale.

J. P.

#### Tôles froissées

● SAMEDI, peu avant 1 h., deux véhicules conduits respectivement par MM. P. A. N. de Saint-Blaise et P. M., de Neuchâtel, sont entrés en collision rue de la Dîme. Dégâts.

#### Noces de fer et noces d'argent

● SAMEDI, M. et Mme Jean Jeanneret, de Neuchâtel, ont fêté leurs 65 ans de mariage, entourés de leurs proches.

Le même jour, M. et Mme Jean Geschini, domiciliés également en ville, célébraient, en compagnie de leurs parents et amis, le 50<sup>me</sup> anniversaire de leur mariage.

#### Piéton blessé

● DANS la nuit de vendredi à samedi, place Pury, un véhicule conduit par M. J.-M. J., de Neuchâtel, circulant vers Auvier, malgré un brusque freinage, a heurté un piéton, M. Ch. T., 56 ans, domicilié également en ville, qui traversait la chaussée en dehors du passage de sécurité.

Le piéton a été conduit à l'hôpital des Cadolles pour y recevoir des soins.

## VERS UNE HAUSSE DU PRIX DE L'EAU

Les recettes produites par la vente de l'eau potable ne permettent plus de couvrir les charges inhérentes au service communal de l'eau. Une limitation accrue des dépenses de ce service n'est plus possible, aussi le Conseil communal propose-t-il au Conseil général de réviser le tarif de vente de l'eau dans le sens d'une hausse, en modifiant le principe de la taxation actuelle qui ne fait aucune distinction entre usage domestique et usage industriel de l'eau. Cette structure tarifaire favorise donc les consommations importantes.

La majoration des traitements du personnel du service de l'eau, la hausse du coût des travaux de génie civil et l'augmentation des prix de fournitures et du courant électrique utilisés dans les stations de pompage ont fait que le résultat financier du service des eaux de la ville se trouvait en déséquilibre.

L'eau, selon le nouveau tarif proposé, continuera à être facturée par immeuble, mais selon un tarif « binôme » comprenant une taxe de base et une taxe de consommation. La taxe de base sera fonction des caractéristiques de l'immeuble et des installations qui l'équipent. En revanche, elle ne donne pas droit à un contingent d'eau. Son rôle est de contribuer à couvrir les charges financières résultant des importants investissements auxquels le service des eaux a dû procéder (captage, production, distribution).

Le nouveau tarif doit apporter une calculs du service compétent, une charge moyenne mensuelle de 1 fr. 50 environ par ménage. En outre, le taux de la taxe spéciale pour l'épuration des eaux sera ramené de 35 à 30% afin que cette taxe ne soit pas majorée par l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs.

Le mètre cube en ville sera à 30 c. et à 80 c. à Chaumont, la taxe de base variant de 3 fr. à 25 fr. Le tarif

recette supplémentaire annuelle de 400.000 fr. soit une amélioration de 22% par rapport aux recettes actuelles. La majoration représentera, selon les dégressifs sur la consommation a été abandonné.

#### 950.000 fr. POUR L'ACHAT DE VIEUX IMMEUBLES AU CENTRE

Dans le cadre de sa politique d'achat d'immeubles, le Conseil communal propose au Conseil général d'acquérir la propriété Nuding S.A. au faubourg de l'Hôpital 19a 19b, soit au centre de la ville.

Il s'agirait de constituer, par cet achat d'un ensemble sans aucune valeur architecturale, disparate, mal entretenu, une réserve pour d'éventuels futurs besoins administratifs, culturels ou autres. Ce pourrait devenir, écrit le Conseil communal, le noyau d'une réalisation d'ensemble plus importante.

Prix: 940.000 fr. pour deux petits immeubles (1686 m<sup>2</sup>) dont l'estimation cadastrale est de 294.000 fr.

Cette acquisition fait partie des projets 1973 d'investissements en matière d'achats immobiliers qui figurent au budget pour une somme totale de 2 millions.

#### 800.000 fr. POUR UNE CRÈCHE

La commune aurait la possibilité d'acquérir deux étages dans l'immeuble en construction, au 22 de la rue de la Cassarde (où se trouvait le Cercle du Sapin) pour le prix 833.000 fr.

But: y créer une crèche, moyennant 50.000 fr. supplémentaires pour l'équipement, où des mères de famille travaillant à l'hôpital (personnel infirmier ou de maison) pourraient placer leurs enfants, étant entendu que cette

crèche pourrait accueillir dix enfants en plus de ceux des mères travaillant pour le compte de la commune.

Ces deux étages, d'une superficie de 430 m<sup>2</sup>, permettraient d'héberger une quarantaine d'enfants jusqu'à 6 ans. La crèche prévue comprendrait des salles de repos, de jeux, et les services sanitaires, sans compter les services généraux ainsi qu'un réfectoire.

La charge annuelle de cette institution est dévisée à 280.000 fr. Les recettes présumées sont fixées à 120.000 fr. par an. Le déficit irait sur le compte de l'hôpital. Les prix de pension seront échelonnés en fonction du salaire des employés, une majoration étant prévue pour les enfants des parents ne travaillant pas pour le compte de la commune.

Par cette crèche, la ville espère pouvoir disposer, mieux qu'actuellement, d'une certaine catégorie de personnel hospitalier qui lui était refusé jusqu'ici.

### Un ordre du jour en neuf points

La séance ordinaire de décembre du Conseil général fixée à lundi prochain comporte un ordre du jour en 9 points:

- Nomination d'un membre de la commission de l'ESRN;
- Achat d'immeubles au faubourg de l'Hôpital;
- Création de crèche à la Cassarde;
- Hausse des tarifs de l'eau;
- Plan directeur du service de l'électricité;
- Crédit pour la première étape de ce plan;
- motion sur la gratuité des jardins d'enfants;
- motion sur une aide communale au tiers monde;
- proposition de modification du règlement général de la commune visant à rendre incompatible le mandat de conseiller général avec la qualité de fonctionnaire communal.

L. de Mv.

## A LA SALLE DES CONFÉRENCES DE NEUCHÂTEL

### Brillant récital du pianiste Eduardo Vercelli

Jeudi soir nous avons fait la connaissance du jeune pianiste argentin auquel notre Conservatoire vient de confier l'enseignement supérieur du piano. Eduardo Vercelli succède ainsi à Harry Datyner, qui a été nommé professeur de virtuosité au Conservatoire de Genève et qui doit, hélas! nous quitter. Un nombreux public — où l'on comptait beaucoup de jeunes — a réservé un accueil des plus chaleureux à ce nouvel et sympathique interprète qui n'a sans doute ni la carrure ni le dynamisme de son prédécesseur, mais ne s'en impose pas moins par son impeccable technique, par son jeu intelligent et raffiné.

Mince, jeune d'allure (on ne lui donne même pas ses 37 ans), E. Vercelli est de la même génération que ses deux illustres compatriotes, eux aussi nés à Buenos-Aires: Martha Argerich et Bruno-L. Gelber... Rappelons qu'il a terminé ses études musicales à Rome et que sa carrière de soliste a démarré il y a un peu plus de quinze ans, à la suite de deux coups d'éclat: un premier prix au Concours international de Mu-

nich, et l'obtention, à Londres, de la médaille Dinu Lipatti, décernée par la fondation H. Cohen.

#### UN GRAND « CRESCENDO »

Le récital de jeudi nous a valu un grand « crescendo »: depuis le Bach, assez discuté du début jusqu'à l'excellent Prokofiev qui terminait le concert et qui fut salué par d'enthousiastes braves. L'exécution monotone et sans grand relief du célèbre « Concerto italien » de Bach m'a surpris. Un Andante d'une belle transparence, certes; mais pourquoi ce jeu uniformément lié dans les mouvements rapides, si « dansants » pourtant? Pourquoi cette absence de contrastes, alors que les oppositions entre « tutti » et « soli » jouent ici un rôle essentiel?

E. Vercelli s'est montré beaucoup plus convaincant dans cette géniale Sonate de Liszt qu'on a beaucoup entendu chez nous ces derniers temps... mais qu'on ne se lasse pas de réentendre, tant elle résume, à elle seule, toutes les inquiétudes, toute la sensibilité, tous les ré-

ves de grandeur romantiques. J'ai fort apprécié ici l'interprétation, très équilibrée, très « pensée » du soliste, d'ailleurs servie d'un bout à l'autre par une prestigieuse technique. Avouera-t-elle que pour ma part, je préfère la version que A. Bernheim nous a donnée, il y a quelques semaines, de cette même Sonate: moins orthodoxe, peut-être, mais plus fulgurante, plus dramatique, plus haute en couleur...

#### LE MEILLEUR MOMENT

Le meilleur moment de la soirée fut incontestablement l'exécution de ce « classique » parmi les modernes: la Septième Sonate de Prokofiev, dont E. Vercelli a souligné, avec un rare bonheur, tantôt les rythmes trépidants, tantôt le lyrisme nostalgique et un peu étrange. Et l'impétueuse toccata finale, avec son rythme à 7 temps fut jouée avec un brio étourdissant. Très longuement applaudi, le soliste joua encore en bis deux Sonates de Scarlatti et le poétique « Prélude pour la main gauche seule » de Scriabine.

Il est heureux que notre Conservatoire ait pu s'assurer le concours régulier d'un musicien de cette valeur. Et qui s'efforcera, sans aucun doute, de maintenir le très haut niveau qu'Harry Datyner avait su conférer à la classe de virtuosité.

## SKIS TOSALLI

Grâce à OLIN - AUTHIER nous vendons à ce prix incroyable:

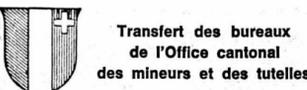
400 paires de skis fibre de verre, avec fixation talonnière Salomon.

Service et garantie assurés.

Choisissez maintenant

à COLOMBIER. Tél. 41 23 12.

**AVIS OFFICIELS**



Transfert des bureaux de l'Office cantonal des mineurs et des tutelles, de Neuchâtel, seront fermés les jeudi 30 novembre et vendredi 1er décembre 1972 pour cause de déménagement.

Nouvelle adresse : **Office cantonal des mineurs et des tutelles Faubourg de l'Hôpital 36** (pour le Service des tutelles d'adultes, entrée par la cour du No 38)  
Téléphone (038) 21 11 81 (sans changement)

**IMMEUBLES**

**VERCORIN alt. 1340 m (VS)**  
Station la plus ensoleillée du Valais.  
**A vendre APPARTEMENTS RÉSIDENTIELS**  
2 pièces dès Fr. 81.000.—  
3 pièces dès Fr. 103.000.—  
4 pièces dès Fr. 146.000.—  
**BUREAU D'AFFAIRES COMMERCIALES SIERRE S.A.**  
RUE CENTRALE 6 - 3960 SIERRE - TEL 027/50242

Près **Alassio** à vendre studio meublé, près de la mer et de la plage, 37.900 fr.  
Climat idéal l'hiver.  
**INTER-SERVICE**, 15, Cité, Genève. Tél. (022) 21 56 45.

**IMMEUBLE LOCATIF de la BALOISE ASSURANCES**  
Rue de Champréveyres 7-9-11, à Neuchâtel  
**A LOUER APPARTEMENTS**  
1 pièce à partir de Fr. 345.—  
2 pièces à partir de Fr. 450.—  
3 pièces à partir de Fr. 550.—  
4 pièces à partir de Fr. 720.—  
Attiques à partir de Fr. 1090.—  
charges incluses, y compris l'emploi de la machine à laver.  
Garages souterrains à partir de Fr. 60.—  
Immeuble moderne avec tout le confort, à proximité des transports publics. Situation agréable avec vue et ensoleillement.  
S'adresser à : **FIDIMMOBIL S.A.**, Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. 24 03 63.

**A louer à Pesex**  
avenue Fornachon 2, dès le 25 Janvier 1973, pour horlogerie ou mécanique,  
**ATELIER**  
d'environ 100 m<sup>2</sup> avec vestiaire, et magasin d'environ 50 m<sup>2</sup>.  
S'adresser : **Fabrique Maret, 2014 Bôle**, tél. (038) 41 10 21.

A louer tout de suite à Hauterive :  
**UN APPARTEMENT EN ATTIQUE**  
6 pièces, 334 m<sup>2</sup>, avec terrasse.  
Prix : Fr. 1500.— par mois, charges comprises.  
**UN APPARTEMENT**  
4 pièces, 112 m<sup>2</sup>. Prix : Fr. 800.— par mois, charges comprises.  
S'adresser à : **G. Fanti, rue du Lac 19, 2014 Bôle**. Tél. (038) 41 12 84.

**COMMERÇANTS**

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.  
Feuille d'avis de Neuchâtel

**DEMANDES À LOUER**

Famille avec trois enfants cherche **appartement de 6 à 7 pièces** avec ou sans confort, libre immédiatement ou à convenir.  
Adresser offres écrites à 2711-699 au bureau du journal.

**JOWA S. A.**  
cherche, pour un de ses cadres, **APPARTEMENT 1-2 PIÈCES** avec cuisine et douche. Région de Saint-Blaise ou environs. Entrée immédiate ou à convenir. Tél. (038) 33 27 01, demander M. Burkhalter.

**A LOUER APPARTEMENT NEUF**  
de 4 1/2 pièces comprenant : chambres, salle de séjour, cuisine avec hotte de ventilation, salle de bains, W.-C. séparés, ascenseur, service de conciergerie, cave, Place de jeux. Garage collectif. LOYER : Fr. 535.— + charges et garage.  
S'adresser à : **Etude Fr. Cartier, Concert 6, 2000 Neuchâtel**. Tél. 25 12 55.

A louer dès décembre **bureau de 50 m<sup>2</sup>** centre de la ville. Téléphone (2 lignes), moquette. Tél. 31 54 93.

**T M X**  
INTERNATIONAL S.A.  
(Timex Watches)  
Du fait de la rapide extension de notre groupe international, nous cherchons, pour notre service technique,  
**HORLOGERS COMPLETS**  
diplômés d'une école d'horlogerie, de nationalité suisse, en qualité d'assistants techniques de nos centres de réparations à l'étranger. Age minimum 23 ans, connaissances d'anglais souhaitées. Le poste requiert de nombreux voyages à l'étranger pour des périodes jusqu'à trois mois.  
**Lees intéressés sont priés d'adresser leurs offres au chef du personnel, case postale 105, 1000 Lausanne 6, ou de téléphoner au (021) 27 12 31 entre 11 h et 12 h 30.**

Si vous ne cherchez pas à améliorer votre situation,  
**NE LISEZ PAS PLUS EN AVANT**  
Cette annonce ne s'adresse qu'à ceux qui cherchent une situation d'avenir, au sein d'une équipe jeune et dynamique, aux activités variées.  
Nous vous offrons la **SÉCURITÉ D'UN FIXE TRÈS ÉLEVÉ** garanti même en cas de maladie.  
Nous vous offrons tous les avantages sociaux que vous pouvez désirer. Nous vous offrons même la possibilité d'augmenter votre revenu par de généreuses primes de production.  
Il ne nous est pas possible de mentionner ici tous les avantages dont jouissent nos collaborateurs.  
Venez nous trouver, en nous écrivant sous chiffres 24-L 901325, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

**NEUCHÂTEL**  
engage pour son dépôt LA TREILLE, à Saint-Blaise **une auxiliaire A LA DEMI-JOURNÉE** pour la préparation et le contrôle de la marchandise.  
**Une personne** pour le contrôle et le marquage de la marchandise. Prestations sociales d'une grande entreprise.  
**13<sup>me</sup> SALAIRE en 3 ans**  
Faire offres à la Direction des Grands Magasins Treille 4. Tél. (038) 24 02 02.

**CARRIÈRES COMMERCIALES**  
Vous aimez faire valoir vos qualités de vendeur et votre bon goût. Vous avez le contact facile et vous savez conseiller la clientèle. Vous savez vous organiser, travailler de manière indépendante et vous êtes persévérant. Vous pouvez alors devenir le **représentant** pour le canton de **Neuchâtel** d'un des leaders suisses de l'ameublement, spécialisé dans la vente à crédit. Cette importante entreprise dispose d'un vaste assortiment de meubles de qualité à des prix très compétitifs. Elle vous donne un appui publicitaire constant et vous fournit les noms et adresses de personnes déjà intéressées que vous aurez à visiter. A vous ensuite de conclure les contrats de vente. Possibilités de rétribution très intéressantes (fixe, commissions et frais) et excellents avantages sociaux. Les représentants ou les personnes qui désirent le devenir peuvent établir un premier contact en écrivant ou en téléphonant à notre consultant, Monsieur R. Schibli. Notre entière discrétion leur est acquise (référence 1015).  
Ecrire ou téléphoner à : **CARRIÈRES COMMERCIALES**, 8, rue Charles-Humbert, 1205 Genève, tél. (022) 21 73 66, une division de **ALEXANDRE TIC S.A.**, Genève Conseils internationaux en recrutement

**Demandez** le Bulletin des places vacantes de la Confédération, avec ses nombreuses offres intéressantes!  
**L'Emploi**  
Pour obtenir un numéro à l'essai, écrivez-nous ou téléphonez-nous!  
**OFFICE FÉDÉRAL DU PERSONNEL** Service de placement, 3003 Berne Tél. 031/61 55 95

**AUBERGE DU GRAND PIN PESEUX**  
Tél. (038) 31 77 07  
On cherche pour entrée immédiate ou date à convenir  
**DAME OU GARÇON DE BUFFET**  
5 jours par semaine, dès 18 h, à la fermeture. Bon salaire.

**FABRIQUE D'HORLOGERIE PRECIMAX S.A.**  
MONRUZ-NEUCHÂTEL  
cherche pour le 3 janvier 1973 ou pour date à convenir,  
**EMPLOYÉ (E) SUPÉRIEUR (E) DE FABRICATION**  
pour s'occuper du service des achats, boîtes et cadrans, du planning et des relations avec les fournisseurs.  
**Nous demandons** : un sens aigu de l'organisation et un esprit de collaboration.  
**Nous offrons** : situation indépendante à candidat sachant prendre des responsabilités.  
**Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, copie de certificats et prétentions de salaire, à :**  
**Precimax S.A.**, Champréveyres 2, 2000 Neuchâtel.

**AU LOUVRE**  
La Nouveauté SA  
**cherche :**  
tout de suite ou pour date à convenir **STÉNOGRAPHES** rapide, précise, pour correspondance française.  
Pour notre service de **MANUTENTION TEXTILE** employées à plein temps ou à la demi-journée.  
**VENDEUSE TEXTILE** pour nos rayons ENFANTS - TABLIERS TISSUS - BLANC  
Nous offrons : salaire élevé, 13<sup>me</sup> salaire et toutes les prestations d'une grande entreprise.  
Faire offres ou se présenter au bureau du personnel.

**Portescap Reno SA**  
Service du Personnel  
CH-2300 La Chaux-de-Fonds 165, rue Numa-Droz  
Téléphone 039 21 11 41  
cherche pour son département de Production, un **mécanicien faiseur d'étampes** et un **micromécanicien ou mécanicien de précision** pour la confection d'étampes et d'outillages, ainsi que de petites machines pour la fabrication de nos divers produits.  
**Profil désiré :**  
— CFC de mécanicien faiseur d'étampes, de micromécanicien ou de mécanicien de précision;  
— une expérience pratique de quelques années.  
Adresser offres manuscrites, téléphoner ou se présenter à Portescap, rue Jardinière 157, 2300 la Chaux-de-Fonds.

En raison de l'extension de notre maison, nous cherchons **vendeur (euse)** bien au courant de la vente, ayant de l'entregent et de bonne présentation.  
Place très agréable dans nos rayons radio, TV, hi-fi et appareils ménagers.  
Nous offrons un travail varié, bonne ambiance, bon salaire, avantages sociaux, possibilité d'avancement pour candidat sérieux et capable.  
Faire offres à

**Jeanneret & C<sup>ie</sup> SA**  
Au Confort Ménager  
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

**BIJOUTIER-BOÎTIER**  
Cette occupation vous convient car la mode et la création vous intéressent.  
Vous êtes habile et consciencieux puisque vous aimez le travail artisanal, bien fait : « La belle ouvrage ».  
Et comme vous appréciez la petite équipe vous offrant ce plaisir bien rémunéré :  
**MÉROZ S.A.** Manufacture de boîtes de montres or, Crêt-Taconnet 30, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 25 42 13, vous remercie de vous faire connaître.  
**BIENTÔT NOËL**  
Comme chaque année, cette fête sera pour vous, un amas de dépenses supplémentaires.  
Pour faire face à ce trou dans votre budget, devenez notre collaborateur ou collaboratrice. Une semaine ou quelques heures le soir, suffiront à renflouer vos finances.  
Faire offres sous chiffres 24-1 901324, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

**ÉCRITEAUX** en vente au bureau du journal

**MULTI-  
DISCOUNT  
BORLOZ**

**Côtes-du-Rhône**  
la bouteille **3 30**  
**Bière du Cardinal**  
Six-pack **3 90**

**l'Armailli**

TIMBRES-ESCOMPTE

**SENJ**

SUR TOUS NOS ARTICLES

**Semaine du  
vacherin  
Mont-d'Or**  
le kg par boîte **8 80**

**MULTI-  
DISCOUNT  
BORLOZ**

Au centre: rue de l'Hôpital 10-rue Pourtalès 9-11 ☐ à 100 m Serrières: Battieux 2 ☐

# Seul le véritable Brandy

(Brandy Stock'84)

## a deux âmes



### Une âme de feu

Pour tous ceux qui sont d'âme et de cœur avec les autres hommes.

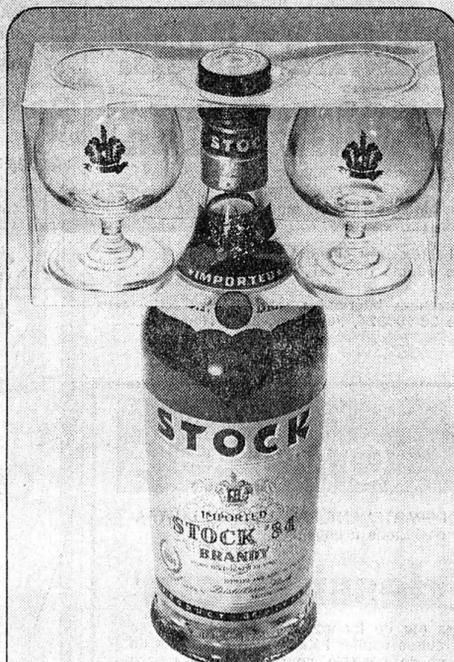
Pour tous ceux dont le cœur bat plus fort à l'instant où, du verre ballon, s'exhale un capiteux bouquet tout ruisselant de soleil.

Pour tous ceux qui veulent se délecter de l'âme de flamme des vins rouges italiens, pleins de sève et de force, lentement vieillis dans de vénérables fûts de chêne.

### Une âme de glace

Pour tous les hommes de sang-froid qui, volontiers, jouent un peu avec le feu. Pour tous ceux auxquels le soleil d'Italie — les 40° du Brandy Stock'84 — donnent envie d'une sensation glacée sur la langue.

Pour tous ceux qui tiennent à ce qu'une boisson glaçonnée ait néanmoins une âme de volcan et sache flatter le palais.



#### Offre exceptionnelle

Avec chaque bouteille de Stock'84, le Brandy aux deux âmes, que vous achèterez chez votre fournisseur, vous recevrez maintenant deux verres de grande style. A votre santé! Et à celle de la personne qui, d'âme et de cœur avec vous, trempera ses lèvres dans le second de ces verres!

**STOCK'84**

Puro Distillato di Vino  
Brandy véritable de marque mondiale

## OFFRES D'EMPLOIS

**Elida**

Elida SA  
Binningen/Bâle  
Tél. 061 47 22 00

Organisation de service après-vente pour machines à laver, frigos, congélateurs, etc., cherche

## monteur de service

pour le canton de Neuchâtel et le Jura bernois.

Domicile: région de Neuchâtel ou la Chaux-de-Fonds.

Si donc vous êtes âgés de 22 à 35 ans, de nationalité suisse, de profession mécanicien-électricien ou monteur-électricien, et pouvez vous passionner pour une activité indépendante, vous êtes notre nouveau collaborateur.

Nous offrons: salaire mensuel, fonds de prévoyance pour le personnel, frais de déplacement et voiture de service à disposition.

Veuillez adresser vos offres, avec prétentions de salaire, ou prendre contact par téléphone, de préférence le matin entre 8 et 9 heures, avec M. Papaux, chef monteur d'ELIDA S.A., machines à laver, 2, route du Simplon, 1094 PAUDEX. Tél. (021) 28 57 31.

**Elida**

Centrales de service  
1094 Lausanne  
Tél. 021 28 57 31

**Gonset**

Les Grands Magasins Gonset S.A., à Yverdon,  
désirent engager

## CHEFS DE RAYONS

#### NOUS DESIRONS:

messieurs ayant formation et expérience du commerce de détail (si possible des grands magasins). Age environ 25 à 35 ans.

Ces situations promotionnelles conviendraient également à de bons vendeurs ayant expérience, sens des responsabilités et initiative.

#### NOUS OFFRONS:

Fonctions et travail intéressants et variés dans le cadre d'une entreprise en plein développement, réelles possibilités d'avenir, promotions rapides et bon salaire dès le départ.

Toutes les offres seront traitées avec bienveillance et grande discrétion, aucuns renseignements ne seront pris sans l'autorisation des candidats.

Prière d'adresser offres par écrit, avec documents habituels, à M. Burri, Direction des ventes, Grands Magasins Gonset S.A., Remparts 9, 1400 Yverdon.



Les Fabriques d'Assortiments Réunies  
DÉPARTEMENT G  
Girardet 29, 2400 Le Locle

engagent pour leur nouvelle usine:

## OUVRIER

pour s'occuper d'un parc de presses automatiques.

## OUVRIÈRES

pour différents travaux propres et soignés d'atelier.

## VISITEUSES

pour contrôle à différents stades de la fabrication.

Nous offrons des postes de travail intéressants dans des locaux agréables et modernes.

Faire offres ou se présenter au service du personnel.

**BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE**  
à l'imprimerie de ce journal

# CARNET DE LA SEMAINE



**Sketch-a-Graph**  
Un appareil de professionnels réétudié pour les enfants et les amateurs: ce nouveau pantographe permet de reproduire sans difficulté et très rapidement n'importe quel dessin ou illustration sur papier, sur bois ou toute autre matière avec fidélité et précision, grandeur nature, agrandissement ou réduction. Instructif et amusant pour les enfants. Utile et combien pratique pour les bricoleurs désirant préparer modèles ou gabarits et pour les mamans à qui la copie à d'autres formats de broderie ou de patrons posait d'insolubles problèmes.  
Sketch-a-graph est en vente au rayon de jouets

## Spotlite dernière

Viennent d'arriver:  
Pour girls:  
Jupe flanelle plissée **69.—**  
Veste écossaise ample manches modernes **119.—**  
Chemisier taffetas carreaux teinte mode **69.—**  
Blouson flanelle Pierre d'Alby **149.—**

## L'Apprentie Sorcière

Micheline Presle prête sa voix à cette Apprentie Sorcière, nouveau film de Walt Disney dont l'argument, la musique et le dialogue vous procureront ces joies saines déjà ressenties avec Blanche-Neige, l'Apprenti Sorcier, le Livre de la Jungle. A Genève, ce nouveau chef-d'œuvre du dessin animé triomphe, comme il triomphera bientôt à Neuchâtel. En avant-première, notre rayon de disques vous offre en exclusivité et en 33 tours, le disque-album de ce film. Il contient l'histoire complète et les chansons conçues spécialement pour les enfants dans les studios Walt Disney. **Fr. 23.—**  
Le disque 45 tours avec album **Fr. 10.—**

## Une attraction au 3<sup>me</sup> étage:

vosre photo gratuite au stand

## STELLA SUPER

Si le cœur vous en dit: vous posez devant l'objectif, le petit oiseau fait son œuvre. Vous attendez quelques instants et vous recevez gratuitement votre portrait photographique sur carte postale. C'est une (gracieuse) invitation de STELLA Super,

du 27 novembre au 2 décembre.



Il a paru! Le Journal du Père Noël, c'est l'encyclopédie du jouet 1972. 16 pages en couleurs, illustrées avec humour, 120 suggestions. Le choix le mieux étudié pour amuser, instruire, distraire les petits et les grands. Si vous ne le trouvez pas dans votre boîte aux lettres, c'est qu'on vous l'a chipé. Heureusement, il en reste à notre rayon de jouets ou dans nos caisses d'étages. Venez le chercher.

## Le dernier-né de Kodak...

... l'extraordinaire petit appareil de poche « Pocket Instamatic » aux résultats surprenants est en vente à notre rayon photo-cinéma, au rez-de-chaussée, à partir de Fr. 69.—



## Le cadeau personnel.

Grand choix de pyjamas pour dames, messieurs, enfants sur nos tables spéciales au 1<sup>er</sup> étage.

**armourins**  
neuchâtel



## Cours théorique sur le ski de tourisme

Le ski de fond et de randonnée, c'est la santé et le sport d'hiver à la portée de chacun. C'est un véritable plaisir, surtout lorsque l'on farte avec TOKO. Comment farter, vous l'apprendrez en assistant au

**cours complet et gratuit**

**d'une durée de 2 heures, le samedi 2 décembre à 9 h 30 et 14 h.**

organisé en collaboration avec la Maison TOKO. Vous y apprendrez la technique du fartage avec la toute nouvelle gamme de farts et produits TOKO pour le ski de tourisme.

Pour bien apprendre à farter, prenez vos skis avec vous.

Inscrivez-vous, dès aujourd'hui à notre rayon de sport, 1<sup>er</sup> étage. Annexe Temple-Neuf.

**il y a toujours du nouveau aux armourins, le premier des grands magasins**

### OFFRES D'EMPLOIS



### OFFRES D'EMPLOIS



### OFFRES D'EMPLOIS

**Portescap**  
Service du Personnel  
CH-2300 La Chaux-de-Fonds  
165, rue Numa-Droz  
Téléphone 039 21 11 41

cherche pour son département de production, un

## mécanicien de précision

qui aura pour tâche d'exécuter des travaux de pointage et d'alésage sur machine à pointer SIP MP 1H pour

- étampes de haute précision
  - moules à injection pour matière plastique
  - gabarits et outillages divers.
- Ce poste offre en outre l'occasion d'utiliser une machine électro-érosion Charmille hydrooptique. Une éventuelle formation complémentaire pourrait être envisagée.

**Profil désiré:**  
— CFC de mécanicien de précision, spécialisation sur machines à pointer;  
— quelques années de pratique dans la branche.

Faire offres manuscrites, téléphoner ou se présenter à PORTESCAP, rue Jardinière 157, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS, tél. (039) 21 11 41, interne 425, M. NOVERRAZ.

## CARACTÈRES S. A., Neuchâtel

cherche

## PERSONNEL FÉMININ

pour différents travaux en atelier.

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres ou se présenter — jeudi excepté — à Caractères S.A., rue du Plan 30, 2000 Neuchâtel.

**FTR**  
FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES SA NEUCHÂTEL  
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Pour notre centre de calcul équipé d'un ordinateur IBM 360/30 (32 K, disques, bandes magnétiques, lecteur optique), nous cherchons un

## OPÉRATEUR

NOUS OFFRONS:

- une formation continue selon les besoins du poste,
- un travail varié et autonome dans une équipe jeune,
- des possibilités réelles de développement,
- des conditions d'emploi en rapport avec les exigences du poste,
- des prestations sociales de premier ordre,
- un horaire de travail en 2 équipes.

La candidature d'un débutant sera également examinée.

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS: SERVICE DU PERSONNEL  
TEL. 039/211145 2003 NEUCHÂTEL

Importante étude d'avocats, à Genève, de conception moderne, fondée sur le principe du « teamwork », cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, jeune

## AVOCAT COLLABORATEUR

parlant et écrivant couramment l'anglais et, s'il est de langue maternelle allemande, ayant de très bonnes connaissances de la langue française.

Nous cherchons un collaborateur imaginaire, s'adaptant à un travail varié et aimant le contact direct avec une clientèle d'entreprise industrielle et financière. Nous offrons au candidat choisi une occasion exceptionnelle d'élargir et d'approfondir ses connaissances tant dans le domaine du droit commercial que du droit fiscal.

Adresser offres manuscrites sous chiffres L. 920652-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

ENTREPRISE DU VAL-DE-RUZ cherche pour janvier ou date à convenir

## UNE SECRÉTAIRE AIDE-COMPTABLE

si possible de langue maternelle allemande et pouvant correspondre correctement en anglais.

Travail intéressant et varié. Horaire adapté aux CFF, déplacements payés.

Les personnes intéressées sont priées d'écrire sous chiffres 28-900324, Publicitas, 2001 Neuchâtel.

**OMEGA**

Pour notre DÉPARTEMENT PRÉPARATION DU TRAVAIL, nous cherchons à engager

## un dessinateur

de machines (ou de formation équivalente), qui se verra entre autres confier l'élaboration des plans de fabrication et de contrôle pour différentes pièces d'horlogerie.

Les candidats sont invités à soumettre leurs offres à OMEGA, département du personnel technique et de production, 2500 Biènné, tél. (032) 41 09 11, interne 2591.

Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A.

**AXOR**  
TSAT  
SAINT-MARTIN

cherche pour son usine

## un concierge

ou éventuellement

## un couple

pouvant travailler partiellement en fabrique et faire la conciergerie.

Faire offres par téléphone (038) 53 37 22.

**Portescap Reno SA**  
Service du Personnel  
CH-2300 La Chaux-de-Fonds  
165, rue Numa-Droz  
Téléphone 039 21 11 41

cherche pour son département de production un

## CONSTRUCTEUR

qui aura pour tâche l'étude et la construction de machines automatiques de petite à moyenne dimension pour la fabrication de micro-moteurs.

Ce poste exige une expérience pratique de la construction, de l'initiative, et offre une certaine responsabilité dans son travail.

**Profil désiré:** Formation d'ingénieur ETS en mécanique ou technicien-constructeur.

**Age souhaité:** 30 ans au minimum.

Faire offres manuscrites, téléphoner ou se présenter à PORTESCAP, rue Jardinière 157, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS, tél. (039) 21 11 41, interne 425, M. NOVERRAZ.

## CARRIERES FÉMININES

Nous cherchons:

pour une importante entreprise du centre de Neuchâtel, une

## secrétaire/comptable

(réf. 557)

qui sera affectée à la direction commerciale. Elle sera chargée en particulier de la comptabilité client ainsi que de la prise des commandes, de la facturation et de la correspondance du service.

Poste indépendant. Travail extrêmement varié.

Ecrire ou téléphoner à:

## CARRIERES FÉMININES

8, rue Charles-Humbert, 1205 Genève, tél. (022) 21 73 66

une division de ALEXANDRE TIC S.A., Genève  
Conseils internationaux en recrutement

# LA CHAUX-DE-FONDS

## Les agriculteurs réunis à la Chaux-de-Fonds se préoccupent d'assurances sociales et d'AVS

De notre correspondant :

Initialement prévue pour jeudi, l'importante assemblée mise sur pied par la société d'agriculture et le Syndicat des agriculteurs-laitiers de la Chaux-de-Fonds devait être reportée d'un jour. Il s'agissait d'une réunion d'information sur les assurances maladie-accidents AVS et le deuxième pilier, réunion qui groupa plusieurs dizaines de participants à la petite salle de l'Ancien-stand. Les débats étaient placés sous la présidence de M. Jean Ummel, de la Société d'agriculture du district qui présenta tout d'abord le premier orateur de cet après-midi.

### LA CHARTE SOCIALE AGRICOLE SUISSE

M. Jean Rochat, directeur de la Fédération rurale vaudoise de mutualité et d'assurances sociales devait tout d'abord exposer les principes du projet de la loi-cadre fédérale, dite « charte sociale agricole suisse ». Pour ce faire, fort de l'expérience vaudoise dans le domaine mutuel, il définit rapidement en quelques images ce que l'on rencontre sur le plan de son canton où l'introduction d'un décret sur l'agriculture fut, en fait, suivi d'une large campagne d'information. Ne convenait-il tout d'abord pas d'apprendre à l'exploitant d'un domaine, les secrets d'une comptabilité. Cela devait se révéler indispensable, aussi indispensable que de rouler la nuit avec des phares... Et pourtant, la tâche se révéla longue et ardue. Mais on se sentit épaulé par la création des dix-neuf districts sur le plan cantonal, chacun étant représenté au sein de la fédération.

Une manière heureuse de décentralisation doublée d'une efficacité où les problèmes locaux tenaient leur rôle véritable.

Et puis, pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? C'est ainsi que l'on jugea bon, au niveau de cette fédération rurale, d'*« inventer »* une assurance hospitalière, par exemple, destinée à couvrir ce que l'on nomme les gros « pépins ». Et devant le succès, lié surtout à l'augmentation considérable des coûts d'hospitalisation, on se rendit compte qu'il fallait aller plus loin. Franchir une étape encore, avec la cotisation unique versée par l'exploitant et qui mettait la famille à l'abri de tout souci. Une autre assurance, de dépannage celle-ci, compléta les dispositions. N'est-ce pas la solution idéale, en cas de maladie d'un des membres actifs du domaine, que de pouvoir engager de la main-d'œuvre temporaire grâce à ce système de prévoyance.

Et M. Rochat d'estimer que sur le plan suisse, il y a aussi quelque chose à faire, dans ce sens. Aussi rappellera-t-il brièvement les avantages, du type vaudois, avec l'assurance maladie et professionnelle, le régime des allocations familiales qui complètent le système fédéral, le fond de secours et la collaboration réelle entre ce modèle et les assurances vieillesse organisées sur le plan suisse. Un dernier volet au chapitre du canton de Vaud : l'aide de la



Un auditoire très attentif. (Avipress - Robert)

mutualité à l'Association des femmes paysannes, par un effort financier. Mais où en sommes-nous à l'échelon helvétique, de se demander le confédéré. Le vote du 3 décembre ne remettra pas en question, et il s'agit d'insister sur ce point, une certaine confusion ayant été créée, la 8<sup>me</sup> révision de l'AVS.

Mais il s'agit bien d'une option à prendre sur l'avenir : va-t-on ou non développer le principe même de l'assurance vieillesse et survivants ou favoriser une autre forme de rente ? Inutile de préciser que l'avis de l'orateur face à cette votation populaire sur « l'initiative populaire pour une véritable retraite populaire » (initiative du parti du travail et le contre-projet de l'Assemblée fédérale (révision de la Constitution en matière de prévoyance-vieillesse, survivants et invalidité) ne rejoint pas les vœux du POP. Et de conclure en ajoutant que si le contre-projet gouvernemental trouve la faveur du peuple, alors on pourra envisager cette fameuse charte agricole sur le plan suisse. Une charte dont on ignore beaucoup, mais qui apporterait réellement, si son application rejoignait les souhaits exprimés lors de sa réalisation, une garantie sur le plan social pour l'agriculteur : maladie, perte de gain, domaines à préserver intacts, retraite, etc. Nous aurons l'occasion d'y revenir lorsque cette charte verra le jour.

### LA 8<sup>ME</sup> RÉVISION DE L'AVS

Après cet exposé qui dura près de deux heures, nous entendîmes succes-

sivement MM. René Frasse, directeur de la caisse cantonale neuchâtoise de compensation et Ph. Gavillet, président de la Fédération rurale vaudoise de mutualité et d'assurances sociales parler tout d'abord de ce qu'est cette huitième révision de l'AVS et de son importance (sait-on que dans le canton nous comptons quelque 26.000 rentiers ?), ainsi que des taux pratiqués (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1973, les rentes auront presque doublé, suivant les cas). Enfin du rôle joué par les rentes dites complémentaires et qui sont une sorte d'appoint financier, du ressort du canton. A ce propos, le Grand conseil neuchâtois, dans sa prochaine session de décembre, sera en principe saisi d'une proposition de « revalorisation ».

Journée importante donc pour les agriculteurs de la Chaux-de-Fonds qui eux aussi souhaitent être informés des réalités économiques et politiques. La participation élevée aux discussions, l'attention soutenue démontrent l'importance de ces contacts. Et cela rejoint bien le désir des responsables des sociétés agricoles, lesquels veulent amener leurs membres à une activité plus étendue. Il y a quelques jours, les paysans du district du Locle étaient eux aussi réunis, au Cerneux-Péquinot. Avec à leur ordre du jour : les accords entre la Confédération et la Communauté économique européenne, deux thèmes qui seront soumis à la voix populaire le week-end prochain.

Ph. N.

## Les «Armes-Réunies» à la Salle de musique Loin des sentiers battus

De notre correspondant :

Sous l'impulsion de son chef, notre musique militaire sort des chemins battus. Alin Delmotte vient d'inscrire au programme d'hier après-midi trois œuvres modernes : Francis Poulenc, Igor Stravinsky et Robert Bergmann. Il s'agit de féliciter l'initiative courageuse du directeur ; il s'agit aussi d'admirer la soumission et la souplesse des musiciens ! L'année 1972 marquera ainsi un tournant : notre fanfare accepte un effort supplémentaire en interprétant des œuvres nouvelles. Alin Delmotte a le geste précis ; plus, il possède son métier puisqu'il transcrit pour fanfares les œuvres d'orchestres. Nous admirons son audace ; il vient de convaincre et la commission de musique et les membres des Armes-Réunies de mettre à l'étude trois partitions difficiles. Le public ayant favorablement réagi, on peut donc prétendre que l'expérience a réussi.

C'est « L'Oiseau de feu » de Stra-

vinsky qui a été le plus prisé. Grâce à la participation de Daniel Delmotte (piano et harpe), l'atmosphère du « ballet fantastique » a été évoquée ; mentionnons aussi dans l'apothéose de « l'ouverture Solennelle 1812 » de Tchaïkovsky que l'épouse du directeur tenait la partie d'orgue.

Les solistes de Mulhouse, Gilbert Petit (trompettiste) et Alain Langrée (organiste) donnèrent des œuvres consistantes. La trompette en ré résonna avec autant de pureté, de joie que d'aisance. Purcell, Torelli, Charpentier démontrèrent qu'Orchestre régional de Mulhouse, en la personne de Gilbert Petit, possède un musicien-virtuose hors ligne. Dans les œuvres de Widor et J. Alain, l'organiste français révéla des dons certains. Le « Cantique des tropiques » de Bergmann termina le copieux programme sur une note exotique pleine de charme et de rythmes.

M.

## VAL-DE-RUZ

### La Société de gymnastique de Cernier : bientôt cent ans !

De notre correspondant :

La Société de gymnastique a tenu récemment son assemblée générale sous la présidence de M. Roger Gremaud. Après les salutations du président, la lecture des procès-verbaux et de la correspondance, l'assemblée a observé une minute de silence pour honorer la mémoire de deux membres décédés : Maurice Gaberel et Léon Maurer. Dans son rapport, le président a retracé

dans ses grandes lignes les principaux faits de l'année écoulée et les difficultés que rencontre le comité pour recruter de nouveaux membres. Le moniteur, M. Claude Bédoux, aimerait voir davantage de jeunes dans la section et souhaite plus de régularité aux entraînements. Il ressort du rapport du caissier M. Jean Thiébaud que l'état des finances est très satisfaisant. Pour 1973, la section organisera la fête régionale et la journée cantonale de jeux ainsi qu'une journée sportive à laquelle toute la jeunesse du Val-de-Ruz sera invitée. En automne, la section fêtera le centième anniversaire de sa fondation.

La composition du comité pour 1973 est la suivante : président : Roger Gremaud ; vice-président : Roger Voirol ; secrétaire : Bertrand Frutiger ; caissier : Jean Thiébaud ; moniteur : Claude Bédoux ; vérificateurs : Roger Voirol et José Rotzetter, suppléant : Roger Guyot.

(Voir le Conseil général de Cernier en avant-dernière page)

### FONTAINEMELON

#### Collision à la suite d'une perte de maîtrise

(c) Samedi à 9 h 50 M. Henrique Teixeira, de Fontainemelon, circulait au volant de son automobile, de cette localité à Fontaine. Peu avant l'intersection avec la route cantonale Cernier-Fontaines il freina sur la chaussée enneigée, ce qui lui fit perdre la maîtrise de son véhicule qui fut déporté sur la gauche et heurta violemment la voiture conduite par M. Adrien Monney, également de Fontainemelon, qui venait en sens inverse en tenant régulièrement sa droite. Dégâts importants aux deux véhicules.

# LE LOCLE - LE LOCLE

Un soir du 8 décembre qui ne sera pas de tout repos...

## Le Conseil général va examiner le budget pour 1973 qui boucle par un excédent de dépenses d'un million

Cette fin d'année voit réapparaître les projets de budget pour l'an qui s'annonce. Mais tout ne sera pas rose dans certaines communes qui ont vu leurs excédents de dépenses s'élargir et leurs recettes se stabiliser. Autant d'argent, en fait, mais toujours plus de charges. C'est ce que se seront sans doute dit les membres du Conseil général du Locle en recevant l'ordre du jour d'une séance qui sera riche en questions, en examens et en méditation. Un ordre du jour rendu volumineux par l'adjonction de tous les rapports et surtout de ce fameux projet de budget pour 1973 qui boucle par un excédent de dépenses de près d'un million de francs. Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'y revenir plus en détail.

Dans un communiqué joint aux rapports du Conseil communal et de la commission du budget, nous relevons que les dépenses se chiffrent à 20.713.344 fr. et les recettes à 19.769.754 fr., soit un excédent de dépenses présumé de 943.590 francs.

On souligne que l'on ne doit guère s'attendre à des recettes fiscales en hausse. En effet, la diminution du nombre des contribuables « ne permet pas d'envisager une très grande augmentation du produit des impôts sur le revenu des personnes physiques ». Quant aux personnes morales, en raison spécialement du ralentissement de la conjoncture économique tant en 1971 qu'en 1972, l'avenir est à la prudence. Ici, aussi, point de recettes supplémentaires miraculeuses. C'est ainsi qu'on peut estimer la principale source de revenus pour la commune pratiquement stabilisée.

C'est pourquoi l'on doit se tourner du côté des économies dont certaines résident en une rationalisation du travail de l'administration communale et de ses services. Autre constatation que l'on est amené à faire, remarque le Conseil communal, les contacts entretenus entre les autorités et les milieux économiques sont de plus en plus indispensables. Ils doivent permettre une politique de développement concertée. Plus que jamais, donc, autorités et entreprises privées doivent collaborer.

Une première mesure, dans le secteur de l'économie, peut être constatée avec un rapport longuement souhaité par tous et qui présente le programme des grands travaux pour la période administrative 1972-1976. Ce point est extrêmement important car il est le reflet non seulement des préoccupations des autorités locales mais aussi un aspect du visage futur du Locle. Sans que l'on omette l'indéniable avantage de pouvoir travailler sur une base qui, quoique incomplète, n'en donne pas moins un calendrier des charges financières à venir. Est-ce à dire que l'on va réaliser d'appréciables économies en sachant à l'avance ce que l'on va dépenser ? Sans doute pas dans l'immédiat mais à longue échéance une politique sage qui tient compte de chaque facteur économique et des amortissements, permettra de supprimer l'indébit coûteux, d'avancer tel ou tel aménagement moins onéreux pour l'heure mais qui laissera la place, dans une année plus favorable, à d'autres réalisations d'envergure, partant plus chères.

C'est ainsi que, par exemple, nous retrouvons en « urgence 4 », la construction d'une piscine couverte, la caserne de police et des premiers-secours. Est-ce à reporter aux calendes grecques des projets souhaités par la majorité de la population ou tout simplement, au

### Collision à un carrefour

Samedi vers 14 h 25, une voiture conduite par M. F. F., domicilié en ville roula sur des Envers en direction de l'avenue du Collège. Au carrefour des rues Envers - Chapelle - Collège, le conducteur fut surpris par une voiture qui avait du s'arrêter derrière une autre en stationnement, la chaussée ne permettant pas un croisement. Dans sa manœuvre d'évitement, le véhicule de M. F. emprunta le centre de la route et heurta une auto venant en sens inverse et conduite par M. C. M., habitant les Brenets.

Dégâts.

vu des trois autres urgences dont le montant global plane à près de douze millions de francs, faire preuve de sagesse ? L'avenir le jugera.

### GRANDS TRAVAUX

Ce programme des grands travaux, dont on envisage la réalisation ou le commencement, recouvre la période administrative 1972-1976. Sans entrer dans le détail d'une liste qui fera l'objet d'un autre compte-rendu, nous trouvons en urgence 1, au chapitre « Bâtiments scolaires » : l'aménagement du vieux collège pour 400.000 francs, un complément au collège secondaire pour 600.000 fr. et deux salles de gymnastique pour 2.850.000 francs. L'instruction publique coûte de plus en plus cher, chacun doit en être conscient, car l'effort financier consenti ou prévu marquera une fois de plus la vie budgétaire de la ville.

Différents travaux y figurent, notamment sous « Travaux de routes ou canalisations ». Nous retrouverons l'un de ces crédits cités à l'ordre du jour de

cette prochaine séance qui se tiendra à 19 h 45 à l'hôtel de ville le vendredi 8 décembre.

Il s'agira du rapport au Conseil général à l'appui d'une demande de crédit de 463.000 francs pour la réfection de l'ancien collège secondaire rue Daniel-Jeanrichard.

En outre, il s'agira d'autoriser l'exécutif à se porter caution solidaire d'un crédit en blanc de 550.000 francs auprès de la SBS et d'augmenter la subvention communale des autobus du Locle de 125.000 à 215.000 francs. Par ailleurs, l'ordre du jour comporte une série de rapports concernant des ventes de terrains à M. P.-A. Jeandepeux, à la côte de la Jaluse ; à M. Paul Monnard, à la côte de la Jaluse également, de même que pour MM. Karl Hug et Willy Bernet.

Enfin, une autre demande de crédit sera examinée pour l'acquisition de machines en faveur du Technicum neuchâtois, division du Locle. Une rude soirée en perspective, on en conviendra. Ph. N.

## Samedi noir dans le district du Locle

### LE LOCLE : TUÉE PAR UNE AUTO LES BRENETS : FILLETTE TUÉE

Deux drames de la route ont jeté la consternation, ce week-end, dans le Jura neuchâtois, et tout spécialement dans le district du Locle puisque ce sont là qu'ils se sont déroulés.

#### DEUX PIÉTONS : UNE DAME AGÉE ET UNE FILLETTE ONT TROUVÉ LA MORT AU LOCLE

Les deux accidents se sont produits dans la journée de samedi, à trois heures d'intervalle, au Locle et aux Brenets.

Il était environ 11 h 45, lorsque Mme D. P., domiciliée en ville, circulait rue du Marais, en voiture, en direction du centre de la localité. A la hauteur du passage du nouveau collège, la conductrice s'est trouvée en présence d'un piéton, Mlle Berthe Colomb, âgée de 75 ans, habitant le Locle, qui s'était aventurée sur la chaussée de droite à gauche.

Malgré un brusque freinage et un coup de volant (qui faillit provoquer un accident avec un véhicule venant en sens inverse), l'automobiliste ne put éviter la passante. Souffrant d'une fracture du crâne, Mlle Colomb a été aussitôt transportée en ambulance à l'hôpital mais elle devait décéder une heure plus tard des suites de ses blessures.

Le constat a été établi par le gendarmier loclois.

La défunte, qui était très connue en ville, était la sœur de notre correspondant loclois M. Paul Colomb. C'est d'ailleurs en se rendant chez son frère

que la malheureuse fut victime de ce terrible accident.

Nous présentons à la famille de M. Paul Colomb l'expression de nos sentiments affligés.

#### AUX BRENETS

Peu avant 15 heures, samedi toujours, M. P.-A. H. des Brenets, circulait au volant de sa voiture en direction du village, sur la route principale venant du Locle aux Brenets, à une allure raisonnable. Lorsqu'il arriva à la hauteur du chemin de « Quatre poteaux », il se trouva en présence de la petite M.-C. Jeannet, âgée de 9 ans, habitant Recrètes au-dessus des Brenets. La fillette descendait le sentier de la pouponnière qui traverse ensuite la route cantonale. La vue de ce sentier est partiellement cachée aux automobilistes venant du Locle.

L'enfant se jeta sur l'avant de la voiture, puis renversée avant d'être traînée sous le véhicule jusqu'à l'arrêt de ce dernier. Elle fut rapidement transportée à l'hôpital mais elle devait y rendre le dernier soupir.

A la suite de ce drame, la question est de savoir si le passage de sécurité sur lequel la malheureuse fillette a été renversée ne devrait pas être séparé de la route par une barrière à chicane. En effet, les enfants ne seraient pas tenés de traverser la chaussée en courant.

On devine la douleur des parents de la petite victime ainsi que du conducteur qui est connu pour sa prudence et sa maîtrise.

## La neige et le froid font baisser le Doubs

De notre correspondant :

Jeudi dernier encore, on pouvait craindre que la cote d'alarme allait être atteinte, au Doubs. Il s'en fallait de vingt centimètres pour que l'eau n'emvahisse la terrasse de l'hôtel du Saut-du-Doubs. Mais fort heureusement, la pluie cessa. Le ciel s'éclaircit même durant la journée de jeudi. Et vendredi matin, le niveau avait baissé de presque vingt centimètres. Enfin, la neige tomba, ce qui participa à diminuer la hauteur de la rivière.

Mercredi matin, le Doubs était à 752 m 59, jeudi matin à 753 m 14, jeudi soir à 753 m 22 et vendredi matin, il n'y avait plus de danger : 753,08.

Samedi matin enfin, le Doubs accusait la cote de 752,62. Il faut rappeler que ce cours d'eau est considéré comme normal lorsqu'il atteint la cote de 750,60. On le voit, il est encore audessus de ce niveau.

Les visiteurs sont nombreux qui pro-

fitent des circonstances pour admirer la chute et les rapides qui la précèdent. Sans parler de la chute provoquée par les eaux hautes dans le barrage du Châtelot. Là, elle atteint 73 mètres. Cependant, cette situation ne dure jamais longtemps.

Aujourd'hui, le paysage est merveilleux et toute la région jurassienne offre son visage hivernal. La couche de neige en rase campagne atteint quelque dix centimètres et permet aux petits Brenassiers de redécouvrir les sports blancs.

Grâce au travail des services cantonaux et communaux de la voirie, les routes sont pratiquement libres de neige.

Comme nous nous approchons des fêtes de fin d'année, il convient de rappeler que les enfants des deux confessions préparent un Nol en commun aux Brenets. Chacun y met un enthousiasme de bon aloi. La manifestation aura lieu le dimanche 17 décembre.

### Informations horlogères

## La nature et la portée de l'accord de libre-échange signé avec la C. E. E.

La Chambre suisse de l'horlogerie souligne, dans un éditorial de son organe officiel « La Suisse Horlogère », la nature et la portée exactes de l'accord que la Suisse a signé le 22 juillet dernier avec la Communauté économique européenne. Dans la mesure où son seul objectif est d'instituer un régime de libre-échange pour les produits industriels cet accord n'a vraiment rien de révolutionnaire. Il ne diffère pas fondamentalement de la Convention de Stockholm — dont la Suisse est signataire — qui a été créée en 1960 l'Association européenne de libre-échange. Il en constitue en quelque sorte le prolongement, en étendant les effets bénéfiques du libre-échange industriel à l'ensemble, ou presque, des pays de l'Europe occidentale. C'est dire qu'il s'inscrit parfaitement dans la ligne de la politique commerciale suivie par la Suisse, qui a participé activement — depuis 1948 — à la libération des échanges intra-européens, sans négliger pour autant son ouverture traditionnelle sur l'ensemble du monde. La part qu'elle a prise aux négociations menées dans le cadre du GATT en fait foi. Il en est de même des pourparlers qu'elle a engagés avec les pays de l'Est.

La Chambre relève avec pertinence qu'il n'est question « d'adhésion ni même d'association à la CEE. Aucun lien institutionnel n'est créé, qui limiterait le cas échéant l'indépendance de notre pays. Seul un comité mixte est institué, pour assurer la gestion de l'accord. Il n'y a rien de commun, puisque de telles commissions sont généralement prévues par les accords com-

merciaux que la Suisse est appelée à conclure avec l'étranger.

Quant à l'avenir, une coopération plus large avec la CEE ne pourra en aucun cas résulter du déclenchement automatique d'un mécanisme dont nous ne serions plus les maîtres. Il faudrait, s'il se révélait souhaitable d'étendre cette collaboration à d'autres domaines, négocier de nouveaux accords que les Chambres fédérales ou le peuple devraient ratifier.

L'accord de Bruxelles donne une chance unique à la Suisse : celle d'accéder librement à un marché de près de 300 millions de consommateurs, sans qu'il faille renoncer pour cela à aucune des caractéristiques de notre Etat démocratique.

#### POUR L'HORLOGERIE

Pour l'horlogerie suisse, l'approbation de l'accord de libre-échange avec la CEE est une impérieuse nécessité. A défaut l'accord horloger signé le 20 juillet à Bruxelles ne pourrait pas entrer en vigueur. Cela ne manquerait pas d'avoir de graves conséquences. Dans cette éventualité en effet — comme le relevait dans une récente étude M. C.M. Wittwer, directeur général de la Chambre — les produits de notre industrie continueraient d'être assujettis aux droits de douane que perçoit la CEE et se trouveraient ainsi discriminés par rapport aux montres allemandes, françaises et italiennes, qui circulent en franchise de douane sur l'ensemble du territoire de la Communauté. D'autre part, ils se heurteraient aux nouvelles barrières douanières que la Grande-

Bretagne et le Danemark devraient réintroduire (d'où une discrimination plus grande encore). Enfin, un sérieux coup de frein serait donné à la collaboration entre les industries horlogères européennes, au moment même où elles doivent se rapprocher pour faire face à toute une série de problèmes communs.

Seule la ratification par le peuple de l'accord du 22 juillet permettra d'éviter ces écueils. On ne voit d'ailleurs pas pourquoi cet Accord de caractère commercial ne serait pas ratifié, puisque la démonstration est faite qu'il ne portera pas atteinte à notre neutralité et à notre souveraineté. De plus, il ne mettra nullement en cause notre politique commerciale à l'égard des pays tiers. Enfin, il laissera la Suisse entièrement libre de la politique qu'elle entendra suivre en matière agricole et dans le domaine de la main-d'œuvre étrangère.

#### INDUSTRIELS !

L'augmentation des frais généraux vous préoccupe. Maîtrisez le poste chauffage en faisant équiper vos ateliers et locaux de générateurs air chaud moyenne et grande puissance la Couvinoise S. A., Rolle. Les générateurs Couvinoise : une longue expérience au service du bien-être et d'une saine gestion.



**vient à point**  
Cigarillos véritables  
20 p. 2.60  
Caisson de 50 p. 7.50

**La TV couleur Philips ou Mediator chez vous pour quelques jours gratuitement**

Si vous désirez louer ou acheter un poste de télévision couleur, nous vous proposons d'abord de l'essayer chez vous sans engagement.

LOCATION à partir de Fr. 99.—  
Il vous suffit d'envoyer le coupon-réponse ci-joint ou de téléphoner au (038) 41 11 21.

Nous cherchons **technicien radio-TV**

Travail varié.  
Téléphonez-nous au 41 11 21.

**TÉLÉCOLOR**  
Rue Haute 6 - COLOMBIER  
Tél. (038) 41 11 21

Je m'intéresse à un essai gratuit couleur.

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Heure de préférence : \_\_\_\_\_

Vous remboursez un prêt comptant de fr. 2000.— en 21 versements mensuels de fr. 107.20 par exemple. Vous fixez vous-même le montant et le nombre de mensualités. L'intérêt et les frais sont compris dans les mensualités.

# 2000.- prêt comptant

Nom: \_\_\_\_\_ 15 p Je m'intéresse à un prêt 2  
Adresse: \_\_\_\_\_ comptant et désire  
recevoir la documentation par retour du courrier.

Veuillez découper et adresser ce talon-réponse à la Banque Populaire Suisse, Centrale PrC, Case postale 3000 Berne 23.

**Banque Populaire Suisse**

**Auto-école ABC**  
DOUBLE COMMANDE

J. Rindlisbacher Tél. (038) 25 90 59  
Petite voiture - Parcage facile

J'entreprends tous travaux de **PEINTURE**

Travail rapide et soigné.  
**PAPIERS PEINTS**

Prix avantageux.  
Tél. (038) 24 10 46.

Avez-vous des problèmes de **TRANSPORTS**

(camion bâché 3 1/2 tonnes).

**téléphonez-nous au (038) 31 65 45**

**COUTURE POUR TOUS**  
Grand choix de Jersey - tricot au mètre

**BOUTIQUE JERSEY-TRICOT**  
Seyon 5c Neuchâtel  
Tél. 25 61 91

**Mécontent de votre radio ou téléviseur !**

Téléphonez au 25 54 93

**REOS**

F. STIEGER Bercles 5  
Seulement la réparation

**La rue de la Gare, la rue de la Boine, les Terreaux, les Bercles, les Fausses-Braves,**

toutes vous conduisent chez nous !

**OUVERTURE** Lundi au vendredi : 0700-1200  
1330-1830  
Samedi : 0800-1200  
1300-1700  
Fermé le mercredi après-midi

**AUTO-ÉCOLE SIMCA 1000**  
et voiture automatique

Mme E. WENKER Français - Allemand  
Italien - Espagnol

NEUCHÂTEL - Tél. 25 54 92

**Salon canin**

Toilette de chiens toutes races.  
Manteaux Colliers - Laisses.  
Sur rendez-vous.  
C. Schulz - Seiterli  
Chânet 22, Bôle.  
Tél. 41 21 34.

Vol quotidien en DC-9

dp. **GENÈVE 18.30**  
**BARCELONE 19.40**

(de Barcelone, correspondances pour Palma, Valence et Alicante.)

D'autres vols IBERIA vers l'Espagne :  
jeudi, samedi :  
Genève - Malaga - Las Palmas  
lundi, mercredi, dimanche :  
Genève - Palma - Malaga

Vol quotidien en DC-9

dp. **GENÈVE 13.15**  
ar. **MADRID 14.55**

(de Madrid, liaisons avec 26 villes d'Espagne, 18 villes d'Amérique latine, avec Johannesburg, Miami, New York, Montréal.)

En collaboration avec Swissair.

**IBERIA**  
des ailes pour vos rêves.

# Un soleil estival en plein hiver?

# IBERIA réalise votre rêve!

Aux Iles Canaries.

Quitter le froid de nos latitudes et, en plein hiver, vous évader vers l'été. Passer quelques jours au soleil, entre le sable et l'eau. Les vacances individuelles TOURSPANIA vous permettent de réaliser ce rêve: vous organisez vous-même votre séjour en choisissant le jour de votre départ, votre hôtel ou votre appartement, vos excursions. Vous voyagez le plus confortablement du monde, par les avions des lignes régulières IBERIA, qui vous permettent de partir n'importe quel jour pour l'Espagne.

Les prix? Ils sont très avantageux, comme en témoignent les quelques exemples ci-dessous qui comprennent le vol avec IBERIA, les transferts et l'hôtel.

	8 jours	15 jours
Gran Canaria	dès 1'002.-	1'190.-
Ténérife	dès 954.-	1'105.-
Lanzarote	dès 1'328.-	1'863.-

Les vacances TOURSPANIA vous conduisent également sur la Costa del Sol (Torremolinos, Fuengirola, Marbella) et aux Baléares (Majorque, Ibiza).

Veuillez me faire parvenir gratuitement la brochure en couleur détaillée TOURSPANIA vacances estivales individuelles en hiver.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
N° postal \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_  
Mon agence de voyages \_\_\_\_\_

Prête de retourner ce coupon à:  
IBERIA, Chantepoulet 5, 1200 Genève, Tél. 022/32 49 08.

**IBERIA LIGNES AÉRIENNES INTERNATIONALES D'ESPAGNE** 234 BUREAUX DANS 50 PAYS

**LO**

**OPTIQUE MARTIN LUTHER**

MAÎTRE OPTICIEN  
Maison fondée en 1852  
Place Pury 7  
2001 NEUCHÂTEL

Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre oculiste

Téléphone 25 13 67

**MORBIERS**

sapin et bois dur ;  
tables Louis XIII ;  
étagères, cuivres anciens.

S'adresser l'après-midi à

**ARTS ET STYLES**

terminus du trolleybus, Saint-Blaise.

## A.V.S.: ATTENTION

L'initiative du Parti du travail prévoit un système de dépenses immédiates des recettes sans faire aucune réserve.

Les promesses de rentes à la jeune génération ne sont donc assurées que théoriquement.

Au contraire, le Projet du Conseil fédéral crée une épargne qui garantit la solidité du système des 3 piliers.

**Votez NON à l'initiative étatisante du Parti du travail**

**OUI pour le projet du Conseil fédéral**

Comité d'action pour la prévoyance vieillesse.

Profitez de notre **NOUVEAU SERVICE**

Si vous avez des ennuis avec votre téléviseur ou votre installation d'antennes

nos conseillers techniques sont à votre disposition **GRATUITEMENT**

**Jeanneret & C<sup>ie</sup> sa**  
Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

# La Simca 1100 est faite pour ceux qui pensent aussi aux autres.



Dès **Fr. 8.500**  
Versions: LS, GLS, Spécial et Break.

On aime rouler en Simca 1100. Même si l'on n'est pas au volant. Parce que nous l'avons construite en pensant aux passagers.

Avant d'acheter votre prochaine voiture, essayez la Simca 1100. Pour découvrir tout ce qu'elle vous réserve.

**Chrysler fabrique des voitures sur lesquelles on peut compter.**

CONCESSIONNAIRES : Neuchâtel : A. Waldherr, tél. (038) 24 19 55.  
Neuchâtel-Peseux : Garage de la Côte S.A., tél. (038) 31 23 85, Delémont : Garage Moderne, Emil Frey S.A., tél. (066) 22 49 31, Fleurier : C. Hotz, tél. (038) 61 29 22, Le Landeron : J.-B. Ritter, tél. (038) 51 23 24, Allieray : G. Brancucci, tél. (032) 92 17 61, Belprahon : Burri Frères, tél. (032) 83 36 88, Courrendlin : W. Flury, tél. (066) 35 53 30, Fontaines : E. Benoit, tél. (038) 53 16 13, Le Locle : A. Privat, tél. (039) 51 59 33, Les Verrières : A. Haldi, tél. (038) 66 13 53.

Nous possédons une solide documentation sur les diverses offres.

**Tourspania**

Adressez-vous à notre spécialiste.

**DANZAS**

Agences de voyages à :

2501 Bienne	41, rue de la Gare	032 25427
1211 Genève	5, rue du Mont-Blanc	022 320717
1227 Carouge-Genève	52, route des Acacias	022 320717
1211 Genève 22	154, rue de Lausanne	022 320717
1204 Genève	35, rue du Rhône	022 320717
1337 Vallorbe	Gare Marchandises	021 832341

Autres agences à Bâle, Bellinzona, Brigue, Buchs SG, Chiasso, Liestal, Locarno, Lucerne, Lugano, Schaffhouse, St-Gall, Zurich.

# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

118<sup>e</sup> ANNÉE DU COURRIER  
DU VAL-DE-TRAVERS

## Excellent spectacle présenté par les gymnastes des Verrières

De notre correspondant :

La soirée annuelle des sections verrières de la SFG, samedi soir, fit une salle comble, démontrant l'intérêt et le réel plaisir du public. Il est vrai qu'aux Verrières, du plus petit à l'ainé (lequel aura bientôt 52 ans) les gymnastes excellent dans la préparation des soirées publiques. Ce qui nous a frappés en premier lieu, c'est l'effectif. Nombreux sont ceux qui, soucieux de leur santé, pratiquent avec raison la gymnastique, en cultivant simultanément l'amitié. La scène, pourtant vaste, avait peine à contenir cette nombreuse cohorte lors de la présentation des sections, au cours de laquelle M. Fernand Meylan, président, salua l'auditoire et remercia les participants et leurs dirigeants dévoués.

Avec exclusivement des numéros gymniques et des ballets, le programme suffisamment copieux comprenait 13 parties. Nous avons beaucoup apprécié

l'enchaînement rapide, puis l'exécution soignée et sérieuse. Bien que l'ambiance soit détendue et agréable, l'on sent une volonté de bien faire qui s'est parfaitement concrétisée en raison d'une préparation méticuleuse.

A deux reprises, le public bissa un ballet ravissant, « Hawaii », par les petits, et « Charleston », une danse comique par les actifs hommes, travestis en jeunes filles et qui mit fin au spectacle dans le climat de joie qui convenait. Il faudrait tout énumérer, féliciter chacun, tant il est difficile de sortir de cet excellent programme, un numéro meilleur que les autres.

Le spectacle public de 1972 combla chacun. Il est à l'honneur de tous ceux qui y contribuèrent et constitue un encouragement pour l'avenir. Une fois de plus, il nous a été donné de constater que le village des Verrières, par l'esprit qui l'anime, est capable de belles choses.

## DRAME DE LA JALOUSIE À AIGLE : UNE SERVEUSE DE FLEURIER ABATTUE

De notre correspondant régional :

Dimanche matin, vers 10 heures, dans une chambre de l'hôtel de l'Aigle noir, à Aigle, Mme Anne-Monique Malmarmé, 35 ans, a été abattue de deux coups de revolver par la femme d'un fonctionnaire fédéral des douanes suisses à Pontarlier.

Mme Malmarmé a été immédiatement transportée à l'hôpital où elle devait succomber peu après son arrivée. Mme Malmarmé était serveuse, depuis une dizaine d'années, à l'hôtel du Commerce à Fleurier.

Elle venait de reprendre, il y a peu de temps, un appartement avec sa mère, 1, place de la Gare. Mme Malmarmé qui avait congé depuis vendredi soir, n'avait pas reparu chez

ses patrons depuis samedi. Son employeur savait qu'elle allait à Aigle. D'origine française, Mme Malmarmé avait épousé un Suisse, puis s'était séparée de son mari. Selon les renseignements que nous avons obtenus, Mme Malmarmé aurait entretenu, depuis un certain temps déjà, des relations avec le mari de sa meurtrière.

La meurtrière a été arrêtée, incarcérée et placée à la disposition du juge instructeur de l'arrondissement d'Aigle, qui instruit l'enquête en collaboration avec la police cantonale vaudoise. Elle est mère d'une fille. Au moment du drame, son mari, qui accompagnait Mme Malmarmé, s'était absenté.

G.D.

## BUTTES

### Carambolage

(sp) Dans la nuit de vendredi à samedi, une auto conduite par l'employé d'un garagiste de Buttes, a fait un carambolage en montant les gorges de Noiraigue et a fauché des balises.

Pas de blessé. Dégâts.

## NOIRAIGUE

### Issue fatale

(sp) Victime d'un accident d'automobile, vendredi après midi, sur la route Sainte-Croix-Buttes, près de Longeauge, M. Maurice Raboud, de Noiraigue, est décédé samedi soir à l'hôpital de Couvet.

M. Raboud était une personnalité très estimée au village. Il avait fait partie des autorités communales, de plusieurs sociétés et était un excellent tireur. Il avait exploité une fabrique de boîtes pour montres.

## Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures



Repose en paix, cher époux et

papa.

Madame Max Beuret-Guggisberg, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;

Monsieur et Madame Louis Beuret-Gaume et leurs enfants, à Saint-Imier ; Mademoiselle M.-Th. Beuret et son fiancé, Monsieur René Aebly, à Sonceboz ;

Mademoiselle Françoise Beuret, Monsieur et Madame Joseph Beuret-Favre et leurs enfants, au Noirmont ; Monsieur Jean-Claude Beuret ; Mademoiselle Marie-Elisabeth Beuret ; Mesdemoiselles Marie et Alice Beuret ;

les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Monsieur Max BEURET**

ancien boulanger

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui le samedi 25 novembre 1972 dans sa 87<sup>e</sup> année, après quelques semaines de maladie supportée chrétiennement, muni des sacrements de l'Eglise.

Fleurier, le 25 novembre 1972. Départ de l'hôpital de Fleurier à 12 h 45.

Une messe de sépulture aura lieu en l'église de Saint-Imier mardi 28 novembre, à 15 heures.

Domicile mortuaire : 11 a, rue de l'hôpital, Fleurier.

Une urne funéraire sera déposée à Saint-Imier, 20, rue Francillon. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

## FLEURIER

### Ont-ils été sensibilisés ?

(sp) Le premier séminaire de sensibilisation à la pédagogie institutionnelle jamais organisé dans le canton, avec l'appui du département de l'Instruction publique, vient de prendre fin à Fleurier. Ouvert au début de septembre, il a réuni dix-sept enseignants de Fleurier et de Couvet. Ses animateurs ont été MM. Henri Hartung, professeur et écrivain, à Fleurier ; Roland Vuataz, assistant à l'Université de Genève ; Michel Girardin, professeur à l'École normale de jeunes filles de Delémont ; et Pierre Dominici, théologien et psychologue à l'Institut des sciences de l'éducation, à Genève. D'innombrables sujets ont été abordés au cours de ce séminaire : la dynamique de groupe, les relations maître-élèves, l'évaluation du travail des élèves, l'analyse des comportements, les finalités de l'enseignement, etc. Les participants à cette session de sensibilisation se retrouveront en février prochain pour étudier ensemble les résultats de questionnaires auxquels ils ont été soumis par M. Dominici.

## COUVET - COUVET

### Feu de cheminée

(c) Samedi en fin de matinée, le Centre de secours était avisé qu'un feu de cheminée s'était déclaré chez M. Christian Allenbach à la Grande Prise, en dessus de Couvet. Plus de peur que de mal, les P.S. montés avec le camion tonne-pompe n'ayant pas dû intervenir. Le feu avait pu être éteint avant.

### Plus de 5000 personnes visitent une usine

(c) L'usine Dubied, de Couvet, dont la surface des ateliers et des bureaux est de 45.500 mètres carrés, était ouverte, samedi, aux familles des membres du personnel actif et retraité. Plusieurs groupes d'invités, dont des membres du corps enseignant, ont également pu visiter cette entreprise qui emploie, à Couvet, plus de 1600 personnes.

Plus de 5000 personnes — 5600 s'étaient, en effet inscrites — ont franchi les portes de l'usine. De nombreuses explications furent données à ceux qui le souhaitent par les chefs d'équipe ou leurs remplaçants. Comme de bien entendu, le moment le plus intéressant fut la visite des salles des machines à tricoter, rectilignes ou circulaires.

### A la paroisse réformée

(c) La paroisse réformée a fixé ainsi les différentes fêtes de Noël qui auront lieu à Couvet. C'est ainsi que Noël sera fêté, le mardi 19 décembre (en soirée), à la Nouvelle-Censière ; le mercredi 20 (l'après-midi), pour les personnes âgées et isolées, au Vieux-Collège ; le vendredi 22 (en fin d'après-midi), au home Dubied ; le samedi 23 (en début de soirée), à l'hôpital du Val-de-Travers. Exceptionnellement et pour la première fois, le Noël de la paroisse aura lieu le matin du dimanche 24 décembre au Temple. Par ailleurs, un culte de la nuit de Noël aura lieu le même soir. Le culte du jour de Noël sera agrémenté des productions du chœur mixte.

Le dimanche des baptêmes du mois prochain a été fixé au 10 décembre. Enfin, les pochettes et les bulletins de versement pour l'offrande missionnaire vont être déposés dans les boîtes aux lettres des paroissiens.

### Après un centième anniversaire

(c) Le comité chargé d'organiser le centième anniversaire de la fanfare « L'Avenir », qui a eu lieu les 14 et 15 octobre s'est réuni, récemment, au local de la société, sous la présidence de M. Gilbert Bourquin. Les membres présents ont pris connaissance des premiers résultats financiers du centenaire, présentés par M. Jean-Jacques Aberhard, caissier. Ils ont liquidé certaines questions en suspens et ont décidé que la clôture des manifestations aura lieu le vendredi 15 décembre. A cette occasion, tous ceux qui ont aidé à la préparation et à l'organisation de cet important anniversaire seront convoqués. Ils pourront prendre connaissance des rapports concernant ces fêtes qui ont obtenu un grand succès.

### Le nouveau caissier du Cercle républicain

(c) Lors de la dernière assemblée générale du Cercle républicain, il avait été impossible de trouver un successeur à M. Roger Pellaton qui assumait jusqu'ici les fonctions de caissier de la société. Des démarches ont été entreprises ; elles ont abouti puisque M. Marcel Jaquemot a accepté de remplir cette tâche. La nomination définitive de M. Jaquemot, qui est entré immédiatement en fonction, devra être ratifiée lors d'une prochaine assemblée générale du Cercle.

## TRAVERS

### Soirée de la Persévérante

La fanfare La Persévérante de Travers a donné son concert annuel samedi soir à la salle de l'Annexe. Cette soirée a remporté un vif succès. Nous y reviendrons.

## CARNET DU JOUR

Fleurier, patinoire : ouverte.  
Médecin et pharmacien : habituels.  
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.  
Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25, de Fleurier : tél. 61 10 81.  
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.  
Bureaux de renseignements : Fleurier, Vaucler-Bognar, av. de la Gare, tél. 61 10 37. Les Verrières, Banque cantonale.  
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18. Police cantonale : tél. 61 14 23.

## AVIS DIVERS

**CERCUEILS-TRANSPORTS**  
TOUTES FORMALITÉS  
ENTREPRISE GENERALE  
DE POMPES FUNEBRES

**COUVET** ☎ 63 23 42  
**FLEURIER** ☎ 61 11 47  
non-réponse ☎ 61 15 47

## VAUD - VAUD - VAUD

### Première suisse à Payerne

## Succès de « L'arbre de mes sept ans »

De notre correspondant :

C'est par un temps frais que s'est déroulée en grande « première » suisse, samedi, la cérémonie de la plantation de « L'arbre de mes sept ans », dans la forêt des Tailles, au-dessus du hameau de Vers-chez-Perrin. La Municipalité était présente au complet, ainsi que le doyen Chassot, le pasteur Bastian, le directeur des écoles, M. Daniel Reymond, et un certain nombre de parents.

On se souvient que la Municipalité de Payerne, soucieuse d'intéresser les enfants des écoles aux problèmes du respect de la nature et de l'environnement, avait décidé d'offrir à chaque écolier âgé de sept ans un arbre qu'il pourrait planter lui-même, et voir grandir.

Le but de cette initiative est d'inculquer aux générations futures l'amour — et par lui le respect — des arbres, de la forêt, de la nature en général.

S'adressant aux 103 garçons et filles

présents, le syndic Achille Meyer les a rendus attentifs au mot « pollution », qui est tout ce qui salit et souille la nature, ainsi que l'air que l'on respire. Il les a engagés à maintenir propre le beau pays qu'ils habitent. De son côté, M. Alphonse Jomini, garde-forestier et municipal, a souligné la chance qu'avaient les écoliers de pouvoir planter « leur » arbre, dont ils seront fiers plus tard.

Secondé par de jeunes bûcherons, chaque écolier put ensuite planter son arbre avec la fierté que l'on devine. Chaque arbre porte le nom de son propriétaire, ainsi qu'un numéro. Ce qui permettra de le reconnaître, lorsqu'il aura grandi.

A l'issue de cette cérémonie, les invités furent reçus par la Municipalité. Des allocutions furent prononcées par MM. Achille Meyer, syndic, Gustave Bornand, inspecteur forestier, Raymond Pittet, journaliste, Daniel Reymond, directeur des écoles, et Pierre Savary, vice-président du Conseil communal.



Plus de 2000 articles d'alimentation

## INVITATION

### SOIRÉE KODAK Pocket INSTAMATIC

CE SOIR, à 20 heures

Hôtel de ville - Môtiers

Projection de diapositives en « fondu enchaîné » illustrant le nouveau système KODAK Pocket INSTAMATIC.

Un cadeau idéal... pour toutes les poches...

Un KODAK Pocket INSTAMATIC.

Nous vous présentons 7 versions différentes.

### PHOTO-CINÉ DANIEL SCHELLING FLEURIER

### KONICA Autoreflex T

Appareil réflexe avec calculateur électronique. Obturateur 1 sec. à 1/1000. Hexanon 1:1,8 52 mm.

Fr. 675.-

### Schelling

photo ciné

Tél. 61 18 38

Fleurier

### Bientôt Noël

Consultez nos quatre grandes vitrines.

### Naissances

Monsieur et Madame Carlo LUSSU-QUINEY annoncent la naissance de leur fille

Christelle

26 novembre 1972

Maternité de Fleurier

Fleurier Hôpital 9 a



## Le mariage dans la liberté

Curieux et significatif en même temps, cette « Table ouverte » sur « La crise du mariage » qui suit de très près le « Dossier : avortement » de « Temps présent ». Y a-t-il coïncidence ou incidence ? Toujours est-il que les deux sujets sont liés, ces thèmes ayant eux-mêmes un rapport étroit avec le sujet traité depuis quelques semaines dans « La Vie Protestante » d'une part et les émissions radio et télédiffusées sous la responsabilité des Eglises réformées, à savoir : « L'insertion de la femme dans la vie moderne ».

L'une des sessions du Synode 1972 de l'Eglise catholique romaine siège en ce moment à Fribourg et sa commission No 6 traite précisément de la « Crise du mariage ».

Un concours de circonstances techniques favorables a permis que « Table ouverte » ait lieu en direct de la salle « Regina Mundi » à Fribourg. Participaient aux débats sous la présidence de Jean Dumur, Mmes Simone Javet, professeur et femme d'un pasteur de Neuchâtel, et Marie-Louise Jost, rédactrice à Lausanne, membres de la commission 6 du Synode 72, MM. Louis Bourgknecht, membre de la commission interdiocésaine, président du tribunal de la Sarine, le Dr Albert Mégevard de Genève, vice-président de la commission 6, et François Schlemmer, conseiller conjugal à Genève.

« Table ouverte » ne se déroulant pas dans les conditions techniques habituelles, il ne fut pas possible aux téléspectateurs d'user du téléphone pour interpellier les interlocuteurs. Par contre, une trentaine de Fribourgeois furent conviés à élargir les débats.

Le forum n'avait pas ce caractère de débat contradictoire qu'on lui a connu quelques fois puisque les partenaires quoique de confession différente avaient un point de vue largement concilient sur le sujet. C'est

un fait à relever que les chrétiens catholiques et réformés ont tendance, du moins à la base, à se rejoindre dans leur appréhension de la vie, leur conception de l'attitude chrétienne à adopter dans l'existence et leur référence commune à l'Evangile qui ne les empêchent nullement d'aller au-delà des positions vaticanes. A telle enseigne que l'on serait tenté de comparer le Saint-Siège à l'Académie française qui n'entérine un mot nouveau que lorsqu'il est solidement implanté dans la langue.

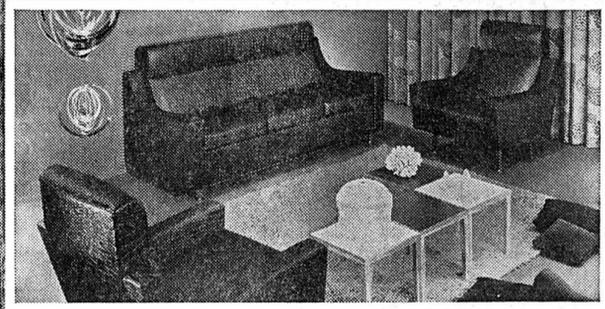
Une remarque importante, les interlocuteurs avaient dépassé depuis quelque temps déjà le stade de l'adolescence, tous gens d'expérience, pères et mères, responsables de charges dans leur Eglise, ils ne pouvaient être suspects d'être de ces « affreux chevelus contestataires ou des hip-pies ».

Pourtant, l'attitude du néo-catholicisme, d'une certaine vague de fond, rejoint seulement aujourd'hui des positions défendues depuis longtemps par une grande majorité de réformés, à savoir le droit du couple de disposer librement de lui-même devant Dieu. La contraception par tous les moyens, y compris la pilule, le divorce, ne sont plus l'objet d'anathèmes, on rejoint la position évangélique du Christ qui disait : « C'est à cause de la dureté de vos cœurs que Dieu permit le divorce », mais tout ceci n'est qu'un indice d'une conception plus globale d'une religion basée moins sur l'interdit que sur l'amour, ce qui n'exclut nullement une certaine rigueur de pensées, l'Eros étant constamment subordonné à l'Agape, la sensualité à la charité.

Enfin, il faut noter l'attitude résolument optimiste de ces chrétiens qui croient fermement en la pérennité du couple, en soi et dans l'avenir de l'histoire humaine.

G.-A. MONNIER

## LE SALON : âme de votre intérieur



C'est au salon que l'on passe le plus clair de son temps. On y reçoit, on s'y détend... on y vit.

Le divan transformable en grand lit, matelas incorporé

858.-

Le fauteuil avec appuie-tête

296.-

C'EST UNE SÉLECTION A COUVET ☎ (0 38) 63 26 26

**odac MEUBLES**

2 étages d'exposition. CONSEILS DÉCORATION meubles, tapis, rideaux

# CE VAPORISATEUR ELEGANT ET PRATIQUE EST A VOUS GRATUITEMENT

pour tout achat de parfum ou d'eau de toilette à partir de Fr. 20.—.



Pubaco Biemme

## Et le choix est très grand à la Parfumerie Tripet.

«Entre deux femmes, c'est souvent une goutte de parfum qui fait la différence.» C'est bien vrai et vous avez raison de venir choisir dans notre Parfumerie le parfum ou l'eau de toilette qui saura souligner votre élégance. L'occasion est idéale puisque nous vous faisons cadeau d'un vaporisateur de qualité. Il est garanti un an et il vous permettra de transformer une goutte de parfum en mille gouttes de parfum.

Et pourquoi ne pas suggérer à celui qui cherche à vous faire plaisir de venir chez nous? Il sera certain de tomber juste.

Un parfum de grande marque, c'est encore la plus jolie façon de dire «Je t'aime!»

## F. TRIPET

Pharmacie - Parfumerie - Droguerie  
Seyon 8, Neuchâtel, Tél. 038 246633

Dépositaire agréé des marques:

Rochas - Nina Ricci - Christian Dior - Hermès - Lanvin  
Yves Saint Laurent - Givenchy - Cabochard de Grès  
Chanel

Caron - Lenthéric - Carven - Juvena - Robert Piguet  
Tigresse de Fabergé - Brigand de Jacques Esterel  
Yardley - Molyneux - Coty - Schiaparelli - Balenciaga



Pierre Cardin - Jean Patou - D'Orsay - Jacques Fath  
Le Galion - Weil - Lubin - Houbigant - Millot - Worth  
Harriet Hubbard Ayer - Max Factor - Bourjois - Dana  
Goyesca - Cheraemy - Ma Griffe - Atkinson - Revillon  
Roger & Gallet - Lacoste - Hättrich - 4711 - Ma Garde  
Capucci - Russisch Leder...

Pour la femme-fleur

Venez apprécier les dernières créations:

Eau de Rochas et Audace de Rochas, Dioressence et Diorella de Dior, Rive Gauche de YSt Laurent, Nitchevo, Revillon 4, Via de Lanvin.

JURA - JURA - JURA

JURA - JURA - JURA

«AFFAIRE GIORDANO»: INTERVENTION PRÉVUE AU CONGRÈS DE LA S.P.J.

Dans un communiqué diffusé à l'issue de la séance qu'ils ont tenue samedi à Delémont, des enseignants qui avaient signé une pétition demandant l'admission de M. V. Giordano à l'Ecole normale de Porrentruy indiquent «qu'après avoir entendu un rapport d'activité de leur comité et discuté longuement des suites à donner à l'affaire, ils ont décidé de charger le comité: «1. d'intervenir au

congrès de Bienne de la société pédagogique jurassienne; 2. de poursuivre son mandat d'information et de prendre toutes mesures utiles; 3. de provoquer une assemblée lors de la conclusion de l'«Affaire Giordano»; 4. d'étudier la création d'un comité de défense chargé de garantir l'intégralité des droits des enseignants.» (ATS)

FRIBOURG - FRIBOURG

Le braconnier fribourgeois avait été blessé par un gendarme bernois...

Deux citoyens fribourgeois, surpris en flagrant délit de braconnage dans la région d'Erlach (Berne), par un gendarme bernois, étaient parvenus à prendre la fuite à bord de leur voiture. Cela se passait en mars 1970. Le gendarme bernois, après avoir vainement tenté de barrer le passage aux braconniers, avait ouvert le feu sur eux. Un projectile avait atteint un pneu, un deuxième une portière et le troisième le passager de l'auto. Un député grüérien, M. Moura, avait porté l'affaire devant le Conseil d'Etat. Il estimait qu'il est inconcevable d'ouvrir le feu sur des fuyards, d'autant plus que le gendarme bernois est intervenu de la sorte sur territoire fribourgeois, au lieu d'alerter ses collègues fribourgeois.

fribourgeois, fuyant vers son canton, avait empêché à plusieurs reprises le gendarme de le dépasser. En zigzaguant sur la route et en serrant le poursuivant contre le bord de la chaussée. Ayant été arrêté une première fois, il avait mis la vie du gendarme en danger alors qu'il s'enfuyait à nouveau à bord de la voiture.

FRONTIÈRES

M. Cottet n'a pas donné davantage de détails, étant donné que le tribunal du district du Lac doit encore connaître d'une plainte déposée par le passager blessé, contre le gendarme bernois, pour lésions corporelles. Mais il a ajouté que les braconniers n'en étaient pas à leur première incursion sur territoire bernois où ils avaient déjà tué deux chevreuils auparavant. Il a souligné que le braconnage est condamnable, plus encore lorsqu'il se pratique de nuit, aux phares d'une voiture, enlevant à l'acte tout caractère sportif. M. Cottet a encore déclaré: «Nous devons regretter que des Fribourgeois s'en aillent exercer leurs talents illégalement, dans un autre canton que le leur. Pour ce qui est de la loi, il existe, en Suisse, un droit reconnu par les cantons, selon lequel la poursuite d'un délinquant ne s'arrête pas aux frontières cantonales.» M. G.

POURSUITE

Ainsi résumée — a dit M. Joseph Cottet, conseiller d'Etat — cette affaire a de quoi provoquer une certaine émotion. En fait, M. Cottet a donné, sur la conduite des deux braconniers fribourgeois, un éclairage différent. L'affaire a déjà été traitée une première fois par le tribunal correctionnel du district du Lac, à Morat. Il avait alors été admis que le gendarme bernois était intervenu normalement sur le territoire de son canton. C'est ensuite que s'engagea une poursuite à bord de voitures. Le conducteur

Charmey: station parmi les mieux équipées Le centre de sports et de loisirs à pris corps

A Charmey (Gruyère), de grands projets sont concrétisés. Le gros-œuvre de la piscine couverte et de la salle de gymnastique est sous toit. Les travaux d'aménagement ont commencé. L'ouverture est prévue pour la fin février 1973. D'autre part, de nouvelles installations de remontée mécanique sont en voie d'achèvement. L'ensemble fait de Charmey l'une des stations fribourgeoises les mieux équipées, mais de gros problèmes, financiers notamment, doivent encore être résolus, alors même que la piscine sera mise à la disposition des écoles. L'aide des pouvoirs publics est «très mesurée».

donc des avantages en matière de santé publique, qui ne sont pas les moins importants. Un autre bassin de natation est en construction à Bulle, à la nouvelle école secondaire de la Gruyère. Quelque mille élèves l'utiliseront très largement. Il restera pourtant des jours et soirs «creux» lors desquels le bassin couvert de Bulle devrait pouvoir être mis à la disposition de la population, ainsi que l'a souligné M. Menoud, préfet. On étudie même la possibilité d'abonnements communs donnant accès aux deux piscines.

ZURICH VA INVESTIR 4 MILLIONS A CHARMÉY

D'autre part, M. André Repond, syndic de Charmey, a noté que la ville de Zurich a offert 50.000 fr. pour la réalisation de la salle de gymnastique. L'exécutif de la cité de la Limmat doit se prononcer tout prochainement sur un crédit de construction de 3.650.000 francs pour une colonie scolaire à Charmey.

QUESTION DE JUSTICE

Le projet de Charmey se concrétise grâce à un effort considérable de l'économie privée, tout d'abord. Les subsides des pouvoirs publics se réduisent à une minime partie des fonds investis. On note, d'ailleurs, que les tarifs qui pourront être accordés aux écoles dépendront dans une certaine mesure de l'aide de l'Etat qui, pour l'heure, n'est pas encore clairement définie. On sait que le Conseil d'Etat a pris un arrêté concernant le financement des piscines mises à la disposition des écoles. Il est prévu que les subventions soient proportionnelles à la part souscrite par les communes intéressées. Or, la puissance financière des communes grüériennes particulièrement intéressées est relativement faible. L'aide de l'Etat étant déterminée par l'importance chiffrée de l'effort des communes, une région préalpine telle que celle de Charmey est donc défavorisée. L'appui des pouvoirs publics, en d'autres termes, sera donc plus considérable pour les régions les mieux développées, ce qui augmente encore l'écart. N'y a-t-il pas lieu de revoir la question, dans le sens d'une meilleure justice distributive? Question posée. M. G.

RN 12 Traître verglas sur les ouvrages d'art

(c) Les usagers de la RN 12 doivent se méfier: alors même que la chaussée paraît sèche, elle cache des pièges, surtout pendant la nuit et le matin, par temps froid.

(c) Samedi, vers 6 h 30, trois automobilistes de Fribourg qui circulaient vers Courpataux, ont été surpris par une fine pellicule de verglas, sur le viaduc de Matran. Les véhicules ont heurté les glissières et certains ont dévalé le talus. Les trois conducteurs ont été transportés à l'hôpital cantonal. Leurs blessures n'étaient toutefois pas graves. Mais les dégâts sont importants.

VAULRUZ

Verglas: gare aux fantaisies!

(c) Samedi, vers 15 h, M. Fernando Camarena, 31 ans, de Bulle, circulait en auto de Vaulruz en direction de son domicile. Sa voiture était équipée de deux pneus à clous à l'avant... et de pneus d'été usés à l'arrière.

Peu avant la laiterie du Maupas, sur un tronçon rectiligne, le véhicule mordit la banquette herbeuse, puis alla se jeter contre un mur et bascula dans le pré, retombant deux mètres plus bas, sur le toit.

M. Camarena eut la chance de s'en tirer avec une commotion. Le véhicule est pratiquement démoli.

LA TOUR-DE-TRÈME

Verglas: fauché sur le trottoir!

(c) Samedi, vers 9 h 45, une voiture circulait vers la Tour-de-Trême. A la hauteur du garage Pugin, sa conductrice donna un coup de frein qui fit déraiser la voiture à gauche. L'auto monta sur le trottoir et faucha un piéton, M. Irénée Périsset, 54 ans, de Bulle, qui, souffrant d'une fracture ouverte à une jambe, a été hospitalisé à RiAZ.

Feu: deux alertes

Hier, vers 14 h 30, les pompiers ont dû intervenir dans le logement de M. Hans Beutler, aux Auges, à la Tour-de-Trême. Un poêle à mazout avait pris feu dans la cuisine. Les dégâts ont pu être limités. Ils sont évalués à quelques milliers de francs. Hier après-midi encore, les sapeurs furent appelés à combattre le feu au garage Schouwey, situé près de la halte d'Epagny, à la Tour-de-Trême. Une poubelle s'était enflammée, communiquant le feu à un tableau électrique. Le propriétaire constata le fait assez tôt et parvint à stopper le sinistre. Dégâts estimés à quelques milliers de francs également.

Réception à Gletterens du président du Grand conseil

(c) M. Albert Guinnard, président du Grand conseil fribourgeois, a été reçu vendredi soir dans son village, Gletterens (Broye), par les autorités locales et le parti indépendant chrétien-social. C'est la première fois que le PICS fournit au canton le président du législatif. M. Guinnard étant un ancien arbitre de football, on attend de lui autant de fermeté que d'impartialité.

LES «BÉLIERS» SONT RETOURNÉS À BERNE

DES BAGARRES, PROVOQUÉES PAR DE JEUNES BERNOIS, ONT TROUBLÉ CETTE COURTE MANIFESTATION PACIFIQUE

De notre correspondant: «Ce n'est qu'un au revoir!» C'est sur ce couplet que les «Béliers» avaient quitté Berne l'autre samedi, la police ayant séquestré leurs pancartes et leurs drapeaux. Ils ont tenu parole et sont retournés dans la capitale avant-hier, afin d'y mener à chef la manifestation annoncée. Cette fois, ils avaient pris les précautions nécessaires et, à 15 h, le matériel était sur place. Un cortège s'est immédiatement formé et a parcouru quelques rues de la ville, jusque devant le Palais fédéral où, après un bref discours, les manifestants ont été invités à se disperser. Ils ont alors été harcelés par des contre-manifestants appartenant, semble-t-il, à une organisation d'extrême-droite. Il y eut des poursuites et quelques bagarres, des projectiles volèrent de part et d'autre, mais surtout en direction des «Béliers» qui refusèrent constamment de se laisser entraîner dans une bataille rangée. A 16 h, tout était à peu près rentré dans l'ordre.

STOCK RECONSTITUÉ

Cette fois, pour amener leur matériel à bon port, les «Béliers» avaient pris des dispositions particulières. Tout d'abord, ils avaient reconstitué leur stock de tracts et de pancartes, confisqué par la police, de même que celui de bâtons de noisetiers destinés à symboliser les matraques utilisées par les grenadiers au mois de juin. Le transport fut confié à des voitures immatriculées dans d'autres cantons: deux à Bâle et une à Neuchâtel, tandis que les bâtons étaient acheminés tout bêtement dans des valises, par chemin de fer.

DES CONTRE-MANIFESTANTS

La police, qui arrêta toutes les camionnettes, intercepta à Oberoenz, près d'Herzogenbuchsee, une fourgonnette qui transportait un surplus de 16 drapeaux jurassiens. A 15 h, lorsque les véhicules dont

nous parlons plus haut parvinrent près de l'église du Saint-Esprit, lieu de rendez-vous, la température monta immédiatement d'un ton. Une cinquantaine de jeunes Bernois, munis d'un brassard blanc, étaient également au rendez-vous. Un tract, en effet, avait été distribué à Berne et dans les environs, pour inviter la population à venir «chasser de la ville d'une manière inhabituelle ces galo-pins», en s'abstenant, précisait le tract, de violences contre la police.

Les jeunes Bernois, fort excités, et dont plusieurs étaient munis de coups de poing américains, s'en prirent aux manifestants, essayant de leur arracher des mains drapeaux et pancartes. Mais le «Bélier» avait mis sur pied, pour la circonstance, un service d'ordre qui s'employa à calmer les esprits. Le cortège, comprenant quelque 500 participants et participant, s'ébranla bientôt et, scandant des mots d'ordre et chantant la «Rauracienne» ou encore «La caquerelle», se dirigea vers le Palais fédéral, en passant par la caserne de la police. Les pancartes et calicots disaient: «Jura libre!», «Nous reviendrons!», «Barbouze = SS», «Le statut du Jura à la poubelle!», «Le statut du Jura: du vent!», «Berberat, Fleury, Giordano: à qui le tour?», «Pas de liberté - pas de paix!».

APPEL AUX BERNOIS ET AU CONSEIL FÉDÉRAL

Les manifestants se groupèrent devant les portes du Palais fédéral et Jean-Claude Montavon, qui dirigeait la manifestation, lut une proclamation: «Bernois! Il ne sert à rien de lâcher des brutes (avec ou sans uniforme) contre une foule pacifique composée d'hommes, de femmes, d'enfants. Tant que le Jura ne sera pas libre, nous reviendrons! Il ne sert à rien de créer le «Défilé d'opinion» et d'exclure M. Giordano d'un cours accéléré pour instituteurs parce qu'il s'exprime dans la presse.



Les contre-manifestants lancent leurs bâtons en direction des «Béliers».

(Avipress - Bévi)

Tant que le Jura ne sera pas libre, sa jeunesse combattra pour que triomphe la justice! Il ne sert à rien d'exploiter notre peuple en investissant dans l'ancien canton les centaines de millions versés par la Confédération pour les autoroutes, alors que les Jurassiens n'obtiennent pas un sou.

Et l'orateur a ajouté: «Plus le Jura est lésé dans ses intérêts fondamentaux, plus il aspire à devenir un canton libre. Il ne sert à rien de proposer un «statut» (qui n'en est pas un) sous forme de balivernes incapables de résoudre la question jurassienne. Tant que le Jura n'aura pas son gouvernement et son parlement cantonal, la lutte continuera et s'amplifiera.

Bernois, soyez raisonnables! Donnez la liberté au Jura! Débarassez-vous aussi de votre cauchemar!»

BAGARRES ET HORIONS

Jean-Claude Montavon lança encore un appel à la Confédération pour l'inviter à empoigner le problème jurassien. Après qu'il demanda aux manifestants de se disperser, sans répondre aux provocations.

Dès que les «Béliers» quittèrent les lieux, les contre-manifestations se jetèrent à l'assaut des pancartes et écussons accrochés aux portes du Palais fédéral, en jetant les déchets, ainsi que des œufs et différents projectiles, en direction des jeunes séparatistes, puis se mettant à leur poursuite. Mais ces derniers, tenus constamment en main par le service d'ordre — comme le releva hier la presse bernoise — refusèrent la bagarre. Il y eut cependant quelques violentes empoignades, des projectiles de différentes espèces volèrent, le hall de la gare fut un moment le théâtre de poursuite et d'affrontements, à tel point que le personnel actionna la sirène. Vers 16 h, tout était à peu près rentré dans l'ordre.

Dans les deux camps, il y eut plusieurs blessés. En aucun moment, la police n'intervint. Cependant, toutes les dispositions étaient prises et les grenadiers se trouvaient prêts à charger à quelque 200 mètres du Palais fédéral, avec une motopompe.

Pour ce qui est de la camionnette interceptée à Oberoenz, elle a pu regagner le Jura hier soir, avec ses 16 drapeaux jurassiens dont l'extrémité des hampes avait été sciée par la police, les hampes elles-mêmes ayant reçu des coups de scies. Les 22 drapeaux saisis le samedi précédent ont aussi été rendus dans le courant de la semaine. Ils sont également amputés de leurs extrémités.

BEVI

Communiqué de la police

La police de Berne a donné le communiqué suivant à la suite de la manifestation des «Béliers» qui s'est déroulée samedi après-midi à Berne: «Samedi après-midi, les «Béliers» ont manifesté une nouvelle fois sans autorisation. A 15 heures, près de 250 séparatistes se sont réunis près de l'église du Saint-Esprit, où se trouvaient également près de 100 citoyens bernois en colère. Par la Zeitglocke, les «Béliers» se sont dirigés vers le Palais fédéral, encadrés et suivis par les contre-manifestants qui, devant le palais, ont déchiré pancartes et affiches.

Les «Béliers» ont ensuite gagné la gare. Durant le cortège, des légers incidents se sont produits entre manifestants et contre-manifestants. La police n'a pas dû intervenir. Avant la manifestation, la police a mis la main sur une camionnette chargée de drapeaux jurassiens et de matériels facilement inflammables. Un taxi immatriculé à Neuchâtel a apporté des bâtons à l'endroit où les «Béliers» se sont rassemblés.

Un citoyen bernois a remis à la police un «cocktail Molotov» qu'il aurait pris à un «Bélier» sur la Place fédérale.»

COURFAIVRE

Il s'enfuit après avoir renversé une personne

(c) Samedi soir à 20 heures, un automobiliste de Boécourt qui traversait Courfaivre, a accroché au passage un conducteur de Courroux qui se tenait debout, à côté de sa voiture parquée en dehors de la route. L'automobiliste prit la fuite, mais il put être identifié et retrouvé. Une prise de sang fut faite et le permis saisi. Le blessé est M. René Tendon, âgé de 42 ans. Il a une jambe fracturée à deux endroits et une commotion cérébrale.

SAINT-IMIÉR

Assemblée des téléskis des Savagnières

(c) La Société des téléskis des Savagnières, sur Saint-Imier, a tenu son assemblée générale. Les différents rapports et les comptes ont été approuvés. Les membres du conseil, parvenus au terme de leur mandat, ont été réélus.

Durant l'hiver écoulé, les installations ont été en service durant 63 jours pour le téléski du Plan-Marmet et 75 jours, pour les installations jumelées des téléskis des Savagnières. Les conditions d'enneigement ont été favorables jusqu'au «radoux». L'exercice se présente sous un jour favorable, ce qui a permis à l'administration des améliorations aux installations sportives de la montagne de l'Envers.

M. Fritz-Ami Aubert, ancien maire de Savagnière, a félicité l'administration pour son bon travail. Soulignons que M. Aubert, pour sa part, a largement contribué au développement de la société. Puis, M. André Béguelin a pris la parole au nom du Ski-club de Saint-Imier, dont il est le président.

MOUTIER

Sauver les gorges

(c) Un comité d'action vient de se créer à Moutier et s'est fixé pour but la sauvegarde des gorges de Moutier, dont la renommée dépasse les frontières du Jura et à proximité desquelles on envisage la construction d'une station d'épuration des eaux. Ce comité sera présidé par M. Jean-Marcel Ramsejer, président de la section pré-voitise du Club alpin suisse. Une quinzaine de personnes en font déjà partie.

Un club d'haltérophilie

(c) Dernièrement s'est créé à Moutier un club des haltérophiles qui sera présidé par un ancien Valaisan, M. Jean-Paul Caron. Ce club, admis dans la Fédération suisse des haltérophiles amateurs, disputera son premier match contre l'excellente équipe de Tramelan dans quelques mois.



Cette fois-ci pancartes et drapeaux étaient au rendez-vous. (Avipress - Bévi)

BIENNE - BIENNE

Un artiste biennois est couronné à Paris au salon de «L'art libre»



Le prix le plus convoité dit «Prix international Solmidès» a été attribué à l'artiste biennois Pierre Stampfli dont nous voyons ici l'œuvre couronnée, objet de la discussion de MM. Frédéric Dubois, de Neuchâtel, attaché culturel à Paris, Fred Fay, au centre, et G. de Marco, président du Salon. (Photo Thune)

A Paris vient de s'ouvrir le salon international de «L'art libre» lequel fêtera d'ailleurs, l'an prochain, ses 25 ans d'existence. Ce salon international groupait des artistes de nombreux pays bénéficiaire cette année d'une présence suisse fort représentative. Pas moins de dix-sept artistes furent désignés pour représenter notre pays au sein d'une délégation présidée par Fred Fay, président de l'Académie des Beaux-Arts de Sion.

Ces artistes sont Conrad Meili, John Paschoud, Jean-Luis Gétaz, John Archinard, Percival Pernet, Willy Vuillemin, Albert Fontaine, Line Coty, Francis Andruet, Jean-Charles Knupper, César Wuirich, Marietta Hesshaimer, Mizette Puntallaz, Pierre Stampfli, Paul Monnier et Fred Fay.

C'est à l'artiste biennois Pierre Stampfli qu'a été attribué «Le prix international Solmidès», du nom du célèbre cancérologue. Cette exposition ouverte jusqu'au 5 décembre fut honorée, à l'heure du vernis-

Passante renversée

Samedi à 18 h, Mme Ida Brun, domiciliée à Frutigen, qui circulait à pied rue Ruschli, a été renversée par une automobile. Souffrant de différentes blessures, elle a dû être hospitalisée à Beaumont.

Passagère blessée

Dans la nuit de samedi à dimanche, une collision entre trois automobiles s'est produite rue Moser. Une des passagères, Mme Erica Burki, de Bienne, blessée, a été hospitalisée.



Les pancartes sont accrochées aux portes du Palais fédéral. (Avipress - Bévi)

GRANDFONTAINE Le maire reste

(c) Les élections communales ont eu lieu ce week-end à Grandfontaine. La participation a été de 96%: 202 électeurs et électrices sur 209 y ont participé. M. Georges Pouchon, libéral, a été nommé maire par 103 voix contre 97 à son concurrent démocrate-chrétien, M. Fernand Quizerex. La secrétaire, Mme Edwyge Quizerex et la receveuse, Mme Madeleine Bandelier, ont été réélues tacitement. Les conseillers suivants ont été élus: pour le parti démocrate-chrétien, M. Vincent Vuillaume; parti libéral, M. Georges Chapuis fils; parti indépendant, M. Joseph Quizerex-Seuret.

Libby's logo and advertisement. The text reads: 'Libby's', 'UNE MARQUE DE CONFIANCE', 'PLUS DE 100 PRODUITS RÉPUTÉS POUR LEUR QUALITÉ', and 'Libby's' again at the bottom. The background is dark with white text and a stylized graphic.

# DISCOUNT TEXTILES

RUELLE DUBLÉ 3

Une offre unique pour messieurs «minces»

## PANTALON

velours côtelé  
qualité extra-solide  
coupe soignée  
tailles 38 - 40 - 42  
au prix formidable de

# 12.-

PRIX NETS - FERMÉ LE LUNDI

## ROSSO ANTICO

**ROSSO ANTICO COMBI**

Je ne viens pas les mains vides...  
... mais avec Rosso Antico et un verre. Et pas un verre commun. Un verre de cristal élégant et séduisant: la «coppa».

Vous trouvez désormais votre Rosso Antico en bouteilles de 7 dl avec coppa - toujours sous emballage-combi.

Si vous disposez déjà de «coppa» en suffisance, achetez simplement la bouteille de 1 litre.

Je n'arrive jamais les mains vides.

**ROSSO ANTICO**  
7 dl + COPPA

**ROSSO ANTICO**  
au bouquet de raisins, gorgés de soleil et de volupté.

GRAND CHOIX DE

## PULLOVERS

dames et messieurs chez

### JUTZELER

HOPITAL 3 NEUCHÂTEL

LE 3 DÉCEMBRE

# NON

À L'INITIATIVE ÉTATISANTE DU PARTI DU TRAVAIL

# OUI

AU PROJET DU CONSEIL FÉDÉRAL

Comité d'action pour la Prévoyance Vieillesse

## Pour tous vos achats de meubles

demandez notre

# CRÉDIT 10 000.-

JUSQU'À Fr.

SANS CAUTION

Il vous suffit de nous adresser ce bon, vous pourrez choisir à votre aise chez vous

**BON** pour une documentation gratuite FN

Nom, prénom : \_\_\_\_\_

Rue, No : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_

Nos mobiliers sont livrés sans réserve de propriété sur demande, par camions et sans frais.

Nous reprenons vos anciens meubles au meilleur prix en paiement partiel de tout achat de meubles neufs.

Notre service de crédit vous permet de jouir de vos meubles maintenant et de les payer en 30 mois, avec suspension de versement en cas de maladie, accidents, service militaire (selon disp. jointes au contrat).

Notre assurance crédit « gratuite » vous protège vous et votre famille en annulant tous paiements en cas d'invalidité totale ou décès (selon disp. jointes au contrat).

et à l'achat d'un mobilier complet : notre cadeau :

### LA CUISINE GRATUITE

Voici quelques propositions avec amortissement mensuel de	FRANCS
<b>SALLE A MANGER</b> dès Fr. 607.- ; à crédit Fr. 695.-, acpte Fr. 152.-	<b>18.-</b>
<b>CHAMBRE A COUCHER 6 pièces</b> dès Fr. 885.- ; à crédit Fr. 1008.-, acpte Fr. 222.-	<b>26.-</b>
<b>VAISSELIER</b> bar-bibliothèque dès Fr. 985.- ; à crédit Fr. 1125.-, acpte Fr. 247.-	<b>29.-</b>
<b>SALON TRANSFORMABLE</b> sur roulettes dès Fr. 1145.- ; à crédit Fr. 1303.-, acpte Fr. 287.-	<b>33.-</b>
<b>CHAMBRE A COUCHER</b> arm. haute, palis. dès Fr. 1585.- ; à crédit Fr. 1795.-, acpte Fr. 397.-	<b>46.-</b>
<b>SALON TV</b> fauteuil relax dès Fr. 1695.- ; à crédit Fr. 1925.-, acpte Fr. 424.-	<b>49.-</b>
<b>PAROI-BIBLIOTHÈQUE</b> 800 cm, noyer ou palis. dès Fr. 1785.- ; à crédit Fr. 2030.-, acpte Fr. 447.-	<b>52.-</b>
<b>SALLE A MANGER</b> av. table rondo, teak ou palissandre dès Fr. 1830.- ; à crédit Fr. 2075.-, acpte Fr. 458.-	<b>53.-</b>
<b>CHAMBRE A COUCHER</b> Regency dès Fr. 2235.- ; à crédit Fr. 2535.-, acpte Fr. 559.-	<b>65.-</b>
<b>SALLE A MANGER</b> Château, chêne sculpté, 9 p. dès Fr. 2385.- ; à crédit Fr. 2700.-, acpte Fr. 597.-	<b>70.-</b>
<b>PAROI-ÉLÉMENTS</b> 400 cm. avec lit mural dès Fr. 3500.- ; à crédit Fr. 3975.-, acpte Fr. 875.-	<b>103.-</b>
<b>APPARTEMENT COMPLET</b> 2 chambres dès Fr. 2312.- ; à crédit Fr. 2627.-, acpte Fr. 578.-	<b>68.-</b>
<b>APPARTEMENT COMPLET</b> 3 chambres dès Fr. 3206.- ; à crédit Fr. 3644.-, acpte Fr. 802.-	<b>94.-</b>
<b>APPARTEMENT COMPLET</b> programme 72 dès Fr. 5985.- ; à crédit Fr. 6775.-, acpte Fr. 1497.-	<b>175.-</b>

romand

## AU CENTRE SUISSE DU MEUBLE À CRÉDIT

AMEUBLEMENTS

# Tinguely

1630 BULLE



GRAND PARKING — SORTIE DE VILLE DIRECTION FRIBOURG — TÉLÉPH. (029) 2 66 66

Jusqu'au 3 décembre 1972

## FESTIVAL DE FRUITS ET POISSONS DE MER

M. et Mme Laetscher  
2740 Moutier  
Téléphone (032) 93 41 61

### MACHINES A LAYER

marque suisse, 100 % automatiques, modèle 1972, neuves, légèrement griffées ou déraichées, avec ou sans fixation

à céder à très bas prix avec garantie d'usine.

Pose, installation et service après-vente assurés par nos monteurs.

Ota60.627.008

**2 machines avec monnaie pour petit locatif**

### MAGIC

Gonzeth et Pahud  
Av. de-La-Harpe 21 Tél. (021) 27 84 10

Offrez de la...

**JACQUES GRISONI**  
Propriétaire-encaveur

**CRESSIER**  
☎ 47 12 36

... dans les bons restaurants et magasins spécialisés.

## COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Assemblée générale de la SSR à Berne

M. Molo: l'objectivité ne peut se concevoir sans la liberté

BERNE, (ATS). — La 47me assemblée générale ordinaire de la Société suisse de radiodiffusion et télévision s'est déroulée samedi matin à Berne sous la présidence de M. Ettore Tenchio, président central. Alors que ce dernier, dans ces communications, s'est attaché à mettre en évidence l'évolution générale de la SSR, le directeur général, M. Stelio Molo, a évoqué principalement la réforme de structures actuellement en cours, et le directeur administratif, M. Domenico Carl, a parlé des problèmes financiers et des questions de personnel. Le rapport annuel 1971, les comptes et le bilan de l'exercice 1971, ainsi que le budget 1973, ont été adoptés à l'unanimité.

dire que la SSR traverse une crise: en réalité, elle évolue, elle s'adapte, elle résout ses problèmes progressivement. Parlant des réformes de structures, M. Molo en a rappelé le principe essentiel: le rapprochement entre la radio et la télévision, réunies sous une même direction non seulement au niveau de la direction générale, mais aussi à celui des directions régionales. De même, a indiqué le nouveau directeur général, l'analyse des structures de l'organisation parallèle de la SSR, c'est-à-dire de tous les organismes qui la relient à l'opinion publique, est également en cours.

OBJECTIVITÉ, CONTROLE DES PROGRAMMES

Puis M. Molo a marqué les liens qui relient les problèmes de l'objectivité, de la liberté et des structures de la Société suisse de radiodiffusion et de télévision. Il faut affirmer avec fermeté, a-t-il dit, que l'objectivité ne peut se concevoir sans la liberté. Il est nécessaire de le répéter, surtout à l'heure où l'on parle d'un contrôle des programmes. Nous estimons que la structure de la SSR est suffisamment représentative — bien qu'un renforcement de cette représentativité soit nécessaire — pour que ce contrôle des programmes soit tout d'abord exercé au sein même de l'entreprise puis, pour la surveillance ultime, par les organes de la SSR. Ces questions devront être examinées dans l'étude qui sera consacrée à l'organisation dite parcellaire. Mais, nous pensons d'ores et déjà qu'il serait absolument faux de créer pour chaque région et pour chaque moyen

d'expression, ainsi que le préconisent certains milieux, des organes de contrôle extérieurs à la SSR et qui n'auraient pratiquement pas d'autres tâches que celles qui incombent actuellement déjà aux différents organes et commissions de la SSR. Une telle prolifération de commissions et de contrôles successifs nous paraît impensable dans un petit pays comme le nôtre, et ne pourrait que paralyser les activités normales de la radio et de la télévision, a conclu M. Molo.

L'AUGMENTATION DES TAXES

Pour sa part, M. Domenico Carl, dans son intervention, s'est félicité que le Conseil fédéral ait accepté finalement l'augmentation des taxes de concession radio et télévision, ce qui, a-t-il dit, était absolument nécessaire pour que la SSR puisse continuer à remplir son mandat dans les dimensions modestes, mais raisonnables. Quant au budget 1973, les sommes dont disposera la radio s'élèvent au total à près de 91 millions, et la télévision recevra un peu plus de 217 millions pour la réalisation de ses tâches l'année prochaine. Les crédits ainsi attribués, a estimé le directeur administratif, permettront tant aux studios de la radio qu'à ceux de la télévision d'avoir la latitude financière indispensable pour pouvoir réaliser leurs projets dans le domaine du programme.

La décision, a encore rappelé M. Carl, n'est pas encore tombée en ce qui concerne un second programme de la télévision. L'introduction de la stéréophonie pourrait intervenir à partir de 1974.

Le conseiller fédéral Kurt Furgler et le problème de la séparation des pouvoirs

ZURICH, (ATS). — « Le droit et l'autorité ne sont pas des contraires. » C'est ce qu'a déclaré samedi à Zurich le conseiller fédéral Kurt Furgler qui parlait devant l'association suisse des juges sur le thème « séparation des pouvoirs — collaboration des pouvoirs ». La primauté du droit exige une distribution et une parcellisation de l'autorité, cela d'une façon aussi spécialisée que l'exige la coopération des détenteurs de l'autorité. L'Etat de droit démocratique se distingue par la conciliation du droit et de l'autorité.

d'éviter la prépondérance d'un détenteur de l'autorité sur les autres, et de permettre un contrôle réciproque des trois pouvoirs par une collaboration étroite.

SEPARATION DES POUVOIRS: LA SOLUTION FÉDÉRALE

Bien que non-ancré dans la Constitution fédérale, le principe de la séparation des pouvoirs est, en fait et en droit, à la base de l'organisation de notre Etat. Les compétences sont réparties entre trois organes indépendants les uns des autres: l'Assemblée fédérale, le Conseil fédéral et le Tribunal fédéral, ce qui, comme dans d'autres pays et de plus en plus fréquemment, aboutit à un transfert en faveur de l'exécutif et au détriment du législatif. Dès lors, la séparation des pouvoirs, dans la Confédération, n'est pas totale, certaines compétences exécutives et judiciaires demeurent du ressort de l'Assemblée fédérale, alors que des compétences législatives ou judiciaires sont attribuées à l'Exécutif.

LES LIMITES DU POUVOIR ÉTATIQUE

La structure fédérative et de démocratie directe de notre Etat, et le dualisme Eglise-Etat, empêchent que le pouvoir soit concentré dans les

sphères supérieures des autorités. Depuis la naissance de l'Etat fédéral, la Confédération ne dispose que des compétences qui lui sont expressément accordées par la Constitution. Les cantons sont maîtres de tous les autres domaines. Dans la réserve du droit de cantons et du peuple, la prééminence de la constitution trouve une solide barrière: le pouvoir de légiférer se répartit par l'institution du référendum constitutionnel obligatoire et du référendum législatif facultatif. Une minorité dispose ainsi du pouvoir d'en appeler au constituant en demandant une modification de la constitution et peut même s'opposer au parlement. Les frontières du pouvoir étatique se révèlent particulièrement bien dans le divorce historique entre pouvoir politique et religieux, les cantons gardant leur pouvoir en cette matière.

La séparation des pouvoirs et la réunion des pouvoirs ne s'excluent pas. Dans un état de tension nécessaire, ils s'interpénètrent les uns et les autres. La complexité de la mission de l'Etat réclame de la coordination. Cette dernière n'est possible que si aucun pouvoir n'empiète sur l'autre; elle est nécessaire quand on doit éviter que des pouvoirs séparés ne s'affrontent et ainsi mettent en péril l'unité du pouvoir étatique ou ne le détruisent.

INFORMER ET NON DÉFORMER

Les manifestations organisées à l'occasion du cinquantenaire de la radio, a déclaré notamment M. Tenchio, ont constitué un vibrant témoignage de la vitalité de la SSR et de son intégration profonde dans le pays. Les réformes de structures en cours apportent la preuve de sa volonté de s'adapter aux exigences du temps. En ce qui concerne le personnel, une amélioration sensible du climat a été enregistrée. Les efforts que nous avons entrepris en faveur de la formation de nos collaborateurs, comme les commissions d'enquête que nous avons créés pour examiner les critiques adressées à notre institution par certains milieux, montrent que nous désirons faire toujours preuve d'objectivité, informer et non déformer. Il est faux de

Troisième journée des synodes: restaurer la dimension communautaire dans l'Eglise

BERNE, (ATS). — Aucune trêve n'a interrompu les travaux du Synode inter-dioecésain catholique. La journée de samedi a été consacrée essentiellement à la discussion du projet « Eglise comme communauté ». La commission suisse qui a préparé ce document veut éclairer la signification qu'à l'Eglise pour l'homme d'aujourd'hui. Parmi les caractéristiques de l'Eglise, la dimension communautaire est la première à revaloriser, et notamment au niveau de la paroisse.

sation, l'éclatement de la cellule familiale, la course au standing de vie, et les migrations dans le travail. Ce thème a donné lieu à de nombreuses et vives interventions de la part des étrangers présents dans les synodes. Ce fut surtout le cas à Fribourg, Saint-Gall et Coire.

Le projet national a été accepté comme base de discussion dans cinq synodes, Coire et Lugano ayant décidé massivement de traiter le projet diocésain préparé par la commission ad hoc.

LES ÉTRANGERS SE SONT FAIT ENTENDRE

Les synodes ont donc étudié les difficultés de nos contemporains à réaliser de véritables communautés, bousculés qu'ils sont par les phénomènes d'urbanisation,

FRIBOURG: PRESENCE DU NONCE

Après l'élection d'une série de commissions et celle de 28 délégués qui prendront part aux assemblées interdiocésaines de Berne, le synode a poursuivi la discussion sur les problèmes concrets

de la sexualité et confié à la commission la rédaction d'un texte enrichi par les nombreuses interventions. Au nom des délégués migrants qui semblent particulièrement bien organisés, un espagnol a dénoncé un système eucuménique qui tolère la présence « d'enfants fantômes » clandestins. Le nonce apostolique, Mgr Marchionni, a assisté à une partie des débats sur le projet « Eglise comme communauté » sans toutefois prendre la parole.

SAINT-MAURICE: CONCLUSIONS PROVISOIRES

Le Synode de Saint-Maurice est parvenu à des conclusions provisoires sur les projets du mariage et de la sexualité, à l'exception de ce qui touche la pastorale des divorcés. Proposition à été faite d'introduire aussi une note sur le problème de la prostitution.

DIAGNOSTIC VALAISAN

A Sion, la quasi-totalité du projet sur l'Eglise a pu être liquidée. Le premier chapitre intitulé « malaises et attentes » sera complété par un diagnostic précis de la situation de l'Eglise en Valais. Les jeunes délégués de Sion sont intervenus pour que le synode s'attaque plus concrètement aux problèmes sans se perdre dans des distinctions de théologiens.

Manifestation de cyclistes militaires en ville de Berne

BERNE, (ATS). — Pour manifester leur inquiétude en raison de la menace qui pèse sur un voire deux bataillons de leur troupe, plus de cent cinquante cyclistes de l'armée suisse se sont rendus samedi à Berne pour remettre une pétition au Conseil fédéral et au Conseil des Etats.

dissoudre deux bataillons de cyclistes, dans l'autre cas un.

C'est donc pour exprimer leur attachement à leur arme que les cyclistes se sont rendus, à la seule force de leurs mollets et équipés, de Berthoud, Bienne, Fribourg et Thoune à Berne.

Précédés de trois jeeps militaires sur lesquelles flottait le drapeau suisse, ils ont défilé en ville de Berne pour se rendre devant le département militaire fédéral. Ils ont alors remis à M. H.-R. Kurz, chef de la subdivision information et documentation, une pétition sous la forme d'un grand pain d'épice, destiné au Conseil fédéral. Aujourd'hui les représentants au Conseil des Etats se verront remettre un même pain d'épice — plus petit cependant — qui devra les faire réfléchir sur la décision qu'ils auront à prendre dans le courant de la session.

La votation fédérale du 3 décembre sur l'AVS Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras

La propagande communiste tend à faire croire que, si l'initiative du parti du travail est acceptée le 3 décembre, les rentiers de l'AVS-AI en bénéficieront immédiatement. La promesse est fallacieuse; l'initiative propose un texte constitutionnel; son adoption éventuelle exigerait l'élaboration d'une loi d'application dont la mise au point prendrait plusieurs années. Il convient de dissiper les illusions.

minimum de vieillesse simple, qui est de 220 fr. par mois, passera à 400 fr. en 1973 et à 500 fr. en 1975. La rente maximum de vieillesse simple, actuellement de 440 fr., s'élèvera à 800 fr. en 1973 et à 1000 fr. en 1975. La rente minimum de vieillesse pour couple, de 352 fr. depuis le 1er janvier 1971, sera de 600 fr. dès le 1er janvier 1973 et de 750 francs dès le 1er janvier 1975; la rente maximum passera de 704 fr. à 1200 fr. puis à 1500 fr. Les augmentations de rentes sont donc substantielles.

En revanche, les améliorations introduites par la 8me révision de l'AVS-AI ne sont pas un leurre. Elles entreront en vigueur le 1er janvier 1973 et le 1er janvier 1975. Elles sont décidées et ne sont pas remises en question par la prochaine votation. La rente

Le coût de l'opération ne sera pas négligeable non plus. La cotisation proportionnelle aux salaires, qui est de 6,2% jusqu'au 31 décembre 1972, s'élèvera dès le 1er janvier 1973 à 9% et dès le 1er janvier 1975 à 9,8%; une nouvelle hausse devra être introduite ultérieurement en raison de l'accroissement du nombre des rentiers, plus rapide que celui des cotisants. Les indépendants qui paient actuellement 5,6% de leurs revenus, verseront 8% dès 1973 et 8,7% dès 1975. De même, la contribution des pouvoirs publics, c'est-à-dire le financement par l'impôt, passera de 716 millions en 1972, à 1,32 milliard en 1973 et à 1,68 milliard en 1975.

Telle qu'elle résulte de la 8me révision, l'AVS-AI fédérale (1er pilier) sera donc, dès l'année prochaine considérablement développée. Il est raisonnable d'affirmer que le complément souhaitable peut et doit être apporté par les institutions professionnelles de prévoyance (2me pilier) qui méritent d'être perfectionnées et généralisées.

La réforme de l'AVS-AI, prête à entrer en vigueur, correspond sans doute à l'extension la plus grande qui soit supportable par l'économie suisse. Le bouleversement proposé par l'initiative communiste serait dangereux: les contribuables peuvent-ils supporter une augmentation des impôts de 4 milliards, les indépendants doivent-ils être tous astreints par la loi à payer une cotisation de l'ordre de 16% de leurs revenus, les assurés des caisses de retraite (au nombre de 1.700.000) accepteraient-ils que les réserves constituées par eux et pour eux soient « incorporées » à l'AVS-AI par une inadmissible spoliation? C'est tout de même de cela — entre autres conséquences — qu'il s'agit.



Un accident de la route fait deux victimes

BELLINZONE, (ATS). — Dimanche matin, vers 3 heures, à Claro (TI), une voiture à bord de laquelle se trouvaient trois jeunes gens de Bellinzone, est allée se jeter contre une maison. M. Sergio Censi, 16 ans, et Carlo Peduzzi, 17 ans, ont été tués. Le conducteur, âgé de 30 ans, a été transporté à l'hôpital grièvement atteint.

L'Union romande de journaux et les problèmes de la presse

LAUSANNE, (ATS). — Samedi s'est tenue à Ouchy l'assemblée générale ordinaire de l'Union romande de journaux, qui groupe les quotidiens, les périodiques et les agences de publicité des cinq cantons romands et du Jura. Présidée par M. Jean Malche (Tribune de Genève), cette 53me assemblée générale s'est déroulée en présence d'une cinquantaine de membres, représentants de journaux et d'agences de publicité.

Afin de faire face aux nombreux renchérissements intervenus dans tous les secteurs des journaux — notamment la hausse des tarifs postaux — les éditeurs se sont vus contraints d'adapter les tarifs d'abonnement, de prix de vente au numéro et de publicité. Ces ajustements correspondent à l'évolution du coût de la vie et aux prix de revient de plus en plus élevés des nouvelles techniques d'impression, conformes aux exigences des lecteurs. « L'acte à la presse », envisagé par les autorités fédérales, la collaboration positive avec la Société suisse de radiodiffusion et de télévision et avec l'Association de la presse suisse, ont été l'objet des délibérations de l'assemblée.

L'assemblée a élu pour deux ans le comité de l'URJ, qui est composé de MM. Jean Malche, président (Tribune de Genève), Jean Schmetz, vice-président (Le Démocrate, Delémont), Michel Jaccard, trésorier (Nouvelle Revue de Lausanne), André Luisier (Neuchâtel) et Feuille d'avis du Valais) et Robert Aeschelmann (Feuille d'avis de Neuchâtel).

Les délégués des sections au comité sont MM. Arnold Gétaz (Feuille d'avis de Vevey), Pierre-Ami Chevalier (Journal de Genève), Ettore Appetito (le Fribourgeois, Bulle), Willy Gessler (l'Impartial, la Chaux-de-Fonds), Charles de Preux (Publicitas, Sion), Jacques Biland (le Jura bernois, Saint-Imier), et Philippe Luquens (Radio-TV-Je vois tout, Lausanne).

VAUD

Citoyennes et citoyens de Villette n'ont pas suivi l'association « Sauver Lavaux »

VILLETTE (Vaud), (ATS). — Par 154 voix contre 116, avec une participation aux urnes de 88%, les citoyens et citoyennes de la commune vigneronne de Villette ont ratifié dimanche le plan d'extension de la Municipalité, refusant ainsi de suivre l'opposition manifestée par l'association « Sauver Lavaux ».

signatures et demandant la protection intégrale du vignoble de Lavaux et de ses villages.

M. Edmond Chollet, syndic de Villette, a déclaré dimanche que le dossier du plan d'extension ainsi accepté sera maintenant soumis au Conseil d'Etat pour ratification. Ensuite sera créé un syndicat de remaniement parcellaire qui redistribuera entre tous les vigneronnes la zone autorisée à la construction. Cela prendra quatre ou cinq ans, c'est-à-dire que l'ensemble du vignoble de Villette va être soustrait à toute construction durant cette période, et qu'ensuite sept pour cent deviendront « constructibles » dans le périmètre prévu, dans la mesure où les propriétaires seront d'accord de vendre du terrain.

Quant à MM. Franz Weber et Marcel Heider, président et vice-président de l'association « Sauver Lavaux », ils ont annoncé que celle-ci fera opposition auprès du Conseil d'Etat contre la ratification du plan communal qui, selon eux, n'est pas conforme à la législation vaudoise: cette dernière ne prévoyant pas de péréquation des terres, la réalisation du plan communal équivaldrait à une expropriation déguisée.

Le cas échéant, l'association déposera un recours de droit public devant le Tribunal fédéral. D'autre part, elle continuera sa lutte sur le plan cantonal et fédéral pour la protection de l'ensemble de Lavaux. Elle est convaincue que le pays garde les yeux fixés sur Villette et sur Lavaux. Elle est et que le temps travaille pour elle.

M. Celio défend l'accord conclu avec le Marché commun

LUGANO, (ATS). — Invité par « Coscienza Svizzera » de Lugano, le président de la Confédération, M. Nello Celio, a prononcé samedi un discours au cours duquel il a défendu et analysé l'accord de libre-échange conclu à Bruxelles entre la Suisse et le Marché commun.

commerce, investissements, tourisme, assurances, transports etc.

L'AVENIR

Un « oui » ou un « non » du peuple suisse le 3 décembre ne serait pas un « oui » ou un « non » au Marché commun. La CEE existe et se développe avec ou sans nous, avec ou contre nous. Un « oui » ne comporte pas d'engagements politiques pour le futur, mais simplement une adhésion à des mesures claires et qui nous sont favorables. Un « non », en revanche, signifie le refus de collaboration avec l'Europe et la rupture d'une tradition que notre industrie a fondée et que notre Etat a continuellement poursuivie, car elle est dans la logique des choses. C'est cette collaboration qui nous a permis de sauvegarder nos légitimes intérêts, chose qui nous sera encore plus nécessaire dans le futur.

M. Celio a déclaré en particulier que l'accord était combattu plus pour des raisons de politique intérieure que pour des considérations objectives réelles. Selon le président de la Confédération, les adversaires de l'accord ne proposent aucune autre solution. Mais, si une adhésion ou une participation pure et simple n'entre pas pour nous en ligne de compte, il est tout aussi difficile, sinon impossible, de rester en dehors du Marché commun car nos relations avec les pays de la Communauté sont très nombreuses, dans tous les domaines:

Voleurs de morphine arrêtés

LAUSANNE, (ATS). — La police judiciaire lausannoise a arrêté les auteurs du cambriolage commis récemment dans une pharmacie de la place Chauderon, qui avaient volé plus de deux cents ampoules de morphine. Il s'agit de trois jeunes gens, consommateurs de drogues majeures, domiciliés à Lausanne et en banlieue. La marchandise a été récupérée.

Serruriers-constructeurs et forgerons suisses s'unissent

BERNE, (ATS). — Samedi à Berne, les quelque 300 délégués de l'Union suisse des serruriers-constructeurs et de l'Union suisse des entreprises de forge, du bois, du métal et de la machine agricole, ont décidé à l'unanimité de s'unir et ont fondé à cet effet l'Union suisse du métal. Cet organisme englobe environ 3000 entreprises de la branche du métal, des maîtres serruriers et forgerons. 45.000 ouvriers travaillent dans les entreprises touchées par cet accord. En présence du conseiller fédéral Gnaegi, cette nouvelle

association professionnelle est le résultat de 4 ans de négociations, sous la direction de M. Giovanni Gisler, président de l'Union suisse des serruriers-constructeurs.

L'assemblée de fondation, qui s'est déroulée sous le thème « unis, nous vaincrons », a également procédé à l'élection du président de l'Union suisse du métal. C'est M. Erwin Hofer, de Monsemier (BE) qui a été choisi à l'unanimité. Les vice-présidents sont MM. André Felix, de Lausanne, et Hermann Feierband, de Saint-Gall.

SUISSE ALÉMANIQUE

Une Genevoise se tue à Berne

BERNE, (ATS). — Une Genevoise de 22 ans, Mlle Doris Gerber, secrétaire, domiciliée à Conches (GE), a trouvé la mort dans un accident qui s'est produit samedi matin à Berne. Au volant de la voiture d'une amie, Mlle Gerber a dérapé sur la chaussée verglacée du pont de Monbijou. Déporté sur la partie gauche de la route, son véhicule est entré en collision frontale avec une voiture survenant en sens inverse. La jeune conductrice a été éjectée. Grièvement blessée, elle a succombé pendant son transport à l'hôpital.

VALAIS

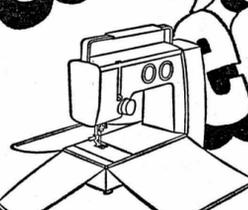
Violent incendie à Savièse

(c) Dimanche matin un violent incendie a éclaté dans le village de Roumaz sur territoire de la commune de Savièse. Deux granges-écuries ont été complètement détruites. Celles-ci appartenaient à M. Francis Bridy. C'est de justesse que l'on a pu sauver le bétail. On ignore les causes du sinistre.

Loterie à numéros - Tirage du 25 nov. 1972. Includes a table of numbers and a Libby's advertisement.

# Ouverture-éclair

Prête en un clin d'œil et rangée en un tour de main, tension universelle du fil et pied-de-biche universel pour la quasi-totalité des travaux, deux boutons de réglage seulement. Autant de commodités qui garantissent une couture rapide et impeccable avec l'Elna Lotus. Rendez-vous dans un magasin spécialisé Elna. Vous pourrez y assister — sans engagement — à une démonstration de l'Elna Lotus (dès Fr. 450.-) et des autres modèles de la gamme Elna.



**elna**  
vous fait découvrir le plaisir de coudre

**M<sup>me</sup> M.-Th. Pitteloud**  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 6 - Saint-Honoré 2 - NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 58 93  
Cours de coupe et de couture, grand choix d'accessoires de couture, fils, patrons Burda, collection de tissus - Service rapide

## Sans formalités «prêt à prêter» Orca

Nombreux sont ceux qui en ont fait l'heureuse expérience depuis le lancement. Le «prêt à prêter» Orca vous permet d'avoir de l'argent sur-le-champ, sans formalités. Il suffit de nous envoyer cette demande remplie pour recevoir argent ou contre-proposition dans les 48 heures.

Je désire un prêt de Fr. \_\_\_\_\_, remboursable en \_\_\_\_\_ mensualités.  
 Salaire mensuel: Fr. \_\_\_\_\_ Engagements actuels: Fr. \_\_\_\_\_  
 Nom de l'employeur: \_\_\_\_\_  
 Autres revenus: Fr. \_\_\_\_\_ par mois (par exemple: salaire de l'épouse)  
 Loyer mensuel: Fr. \_\_\_\_\_ Possédez-vous une auto? \_\_\_\_\_  
 Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
 Date de naissance (jour, mois, année): \_\_\_\_\_  
 Profession: \_\_\_\_\_ Etat civil: \_\_\_\_\_  
 Téléphone: \_\_\_\_\_ Nationalité: \_\_\_\_\_  
 N° postal et lieu: \_\_\_\_\_  
 N° et rue: \_\_\_\_\_  
 Adresse précédente: \_\_\_\_\_  
 Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

Discretion bancaire absolue vis-à-vis de votre employeur, votre régie ou propriétaire et votre famille.

Banque ORCA SA, quai de l'Île 13, 1211 Genève 11

Notre offre spéciale «prêt à prêter» Orca y compris assurance solde de dette (maladie - accidents - décès):

Durée du prêt	15 mois	21 mois	27 mois	33 mois
Paiement comptant				
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
2200.-	163.30	121.10	97.65	82.70
3100.-	228.70	169.25	136.25	115.25
6200.-	454.65	335.85	269.80	227.80

Si le montant ou la durée de votre crédit ne figure pas dans ce tableau, nous vous l'accorderons quand même jusqu'à Fr. 20 000.- et 36 mois.



ORCA, institut spécialisé de l'UBS

maintenant... profitez!

# 3 pour 2

2 nettoyages payés + 1 gratuit sur tarif normal  seulement



# BAECHLER

le sourire de la propreté

- NEUCHÂTEL : 3, rue du Seyon - Tél. 25 49 12
- PESEUX : 8, Grand-Rue - Tél. 31 46 55 - 6, rue de Neuchâtel - Tél. 31 45 27
- LE LOCLE : 4, rue du Pont - Tél. 31 36 50
- LA CHAUX-DE-FONDS : place du Marché - Tél. 23 23 92 - 7, rue Ch.-Naine - Tél. 26 03 38
- 77, avenue Léopold-Robert - Tél. 23 13 43

et... **20%** sur nettoyage de TAPIS

La période idéale!

# M-MultiVIT

limonade à l'arôme d'orange

...pour être d'attaque du matin jusqu'au soir!



20 tablettes effervescentes, contenant chacune 10 vitamines; édulcorées artificiellement.

**2.50**

**MIGROS se préoccupe de votre santé!**

MULTIVIT est une limonade riche en vitamines qui agit efficacement sur votre bien-être. Chaque verre de limonade contient les 10 vitamines les plus importantes (A, B<sub>1</sub>, B<sub>2</sub>, B<sub>6</sub>, B<sub>12</sub>, PP, Calcium Pantothenat, C, D<sub>2</sub>, E), dosées en fonction du besoin journalier optimal du corps humain. M-Multivit est un apport d'énergie à prendre en cas de carence en vitamines; il est particulièrement recommandé pour les enfants, les personnes âgées et pour toutes les personnes qui fournissent des efforts constants dans leur travail, leurs études ou la vie de tous les jours, ainsi que pour celles dont l'alimentation est par trop unilatérale. Grâce à M-MULTIVIT, vous verrez augmenter vos capacités physiques et intellectuelles. Pour la croissance normale des enfants, un apport suffisant de toutes les vitamines est absolument indispensable.

# FAN SPORTS L'EXPRESS

## Huitièmes de finale de la coupe : Bienne cause la seule surprise

### FRIBOURG BATTU EN UNE MINUTE

**FRIBOURG - BIENNE 1-2 (0-2)**  
**MARQUEURS :** Wiberg, 9me et 10me. Cotting (penalty), 71me.  
**FRIBOURG :** Daffion; Siffert, Birbaum, Knuchel, Cremenon; Jost, Andersen, Corninbeuf; Cotting, Holenstein, Kvicinsky. Entraîneur : Edenhofer.  
**BIENNE :** Tschannen; Thommen; Leu, Albanese, Zapico; Renfer, Beiner, Wiberg; Affolter, Dirac, Gobet. Entraîneur : Skiba.  
**ARBITRE :** M. Darbellay, de Roche.  
**NOTES :** Stade de Saint-Léonard. Terrain lourd et partiellement recouvert de tourbe. Temps couvert et froid, 2500 spectateurs. Bienne évolue sans Lander, blessé. En cours de rencontre, des changements interviennent dans les deux équipes : Mollard pour Daffion (18me), Heutschy pour Gobet, blesé (24me) et Salzgeber pour Jost (60me). Aux 14me et 40me minutes, Andersen expédie le ballon sur la barre transversale, alors que Tschannen est battu. Même malchance pour Corninbeuf à la 49me minute. A la 70me minute, Kvicinsky, à la lutte avec un défenseur biennois, n'en croit pas

ses yeux : M. Darbellay lui accorde un penalty, que Cotting transforme. Avertissement à Birbaum (82me). Coups de coin : 7-2 (3-0).  
**PAUVRES « PINGOUINS »**  
 Est-ce possible de jouer plus mal que le fit Fribourg hier après-midi contre Bienne ? En toute logique, on devrait répondre par la négative... Mais on le pensait déjà il y a une semaine au terme de la première mi-temps ayant opposé les « Pingouins » à Winterthour. On ne saurait donc plus être certain de rien. C'est dire que les Fribourgeois ont vraiment touché le fond de l'abîme. Le 90 % de l'équipe d'Edenhofer est en complète déformation : en défense, les erreurs se succèdent à un rythme effrayant, et seul Knuchel « vaut » encore quelque-chose. Dans l'entre-jeu, Andersen — à qui on avait confié la surprenante mission de marquer... Wiberg, — semble avoir perdu tout son savoir, et plus grave, tout influx nerveux. Holenstein, lui, en a encore, mais il est incapable de jouer collectivement.

Dans ces conditions, la ligne d'attaque — si l'on ose employer cette expression à propos des seuls Cotting et Kvicinsky — est livrée entièrement à elle-même. Et encore si les « ailiers » fribourgeois — aïlier : encore un terme dont on a oublié le sens — étaient en bonne condition. Mais tel n'est évidemment pas le cas.  
**SUCCES LOGIQUE**  
 Face à un tel adversaire, Bienne n'eût évidemment guère de difficulté à s'imposer : la défense, un brin chanceuse il est vrai, s'en tira tout à son honneur. Et Wiberg se chargea du reste, marquant deux buts en soixante secondes, puis contrôlant le jeu avec intelligence et finesse. Et même lorsque Fribourg réduisit la marque par Cotting, les Biennois purent encore continuer à se promener. C'est dire que leur succès est logique et amplement mérité. Eux, au moins, seront en mesure de faire valoir certains arguments en quart de finale. Actuellement, Fribourg en serait incapable. J. Dumoulin



CONTRÉ. — A l'image de ce tir de Cotting (à gauche) contré par Zapico, Fribourg l'a été par Bienne, qui s'est qualifié. (A.S.L.)

**Sport Toto**

Chiasso-Wettingen	4-0
Carouge-Lucerne	0-0
Fribourg-Bienne	1-2
Grasshoppers-Vevay	5-1
Sion-Servette	2-1
Winterthour-Uzwil	2-0
Young Boys-Bâle	0-4
Zurich-Lausanne	2-1
Breite-Portenruy	0-1
Frauenfeld-Blue Stars	1-5
Le Locle-Renens	3-3
Soleure-Berne	4-1
Thoune-Urania	1-2

**Clonne des gagnants**  
 1 X 2 - 1 1 1 - 2 1 2 - 2 X 1 2  
 Somme totale attribuée aux gagnants, 252.166 fr. ; à chaque rang 63.041fr.50.

**Les quarts de finale**  
 Le tirage au sort des quarts de finale de la coupe de Suisse, qui auront lieu en matches aller et retour les 10 et 17 décembre, a donné les résultats suivants (les équipes citées en premier ont l'avantage du terrain pour le match aller) :  
 Sion - Winterthour.  
 Zurich - Vainqueur de Lucerne - Carouge.  
 Bâle - Chiasso.  
 Bienne - Grasshoppers.

### La volonté de Sion déterminante

**SION - SERVETTE 2-1 (1-0)**  
**MARQUEURS :** Barberis 27me; Trincherero 58me; Blanchoud 66me.  
**SION :** Donzé; Valentini, Trincherero, Bajic, Weibel; Herrmann, Barberis, Wampfler; Elsig, Luisier, Quentin. Entraîneur : Sundermann.  
**SERVETTE :** Brignolo; Martin, Doerfel, Guyot, Wegmann; Sundermann, Nemeth, Marchi; Castella, Pfister, Barriquand. Entraîneur : Sundermann.  
**ARBITRE :** M. Scheurer, Bettlach.  
**NOTES :** Stade le Tourbillon, en bon état quoique partiellement recouvert de tourbe. Temps ensoleillé et froid. 6000 spectateurs, Sundermann a renoncé aux services de Schnyder et Morgenegg. Blanchoud prend la place de Nemeth (46me) et Dutot celle de Castella (66me). Avertissement à Guyot (28me) pour réclamation. Tir sur la transversale de Pfister après que Donzé, bien sorti sur un centre, a été « mis dans le vent » par un partenaire. Coups de coin : 4-3 (0-3).

Brignolo et ouvrir la marque. De l'autre côté, Donzé fut tout heureux de voir la transversale le secourir à la suite d'un « lobe » de Pfister.  
 Sion revint sur le terrain animé d'intentions plus belliqueuses et commença par prendre l'ascendant sur son rival, qui avait placé un attaquant supplémentaire au détriment d'un demi. Puis, tomba comme un coup de foudre, l'exploit de Trincherero, partant résolument à l'attaque et transperçant la défense servettine au pied d'un lumineux « une-deux » avec Wampfler. Les Genevois accusèrent nettement le coup mais une malheureuse déviation de Bajic sur envoi de Blanchoud allait relancer leur machine. Doerfel ayant permis avec Marchi, le danger devint latent devant Donzé.



BUT. — Barberis (en blanc) a devancé Brignolo, le gardien de Servette. Ce sera le premier but pour Sion. (A.S.L.)

Il y avait vraiment peu de différence entre les deux formations. La volonté plus affirmée des joueurs locaux, ainsi que leur rythme de jeu plus alerte, firent pencher la balance. Un autre élément, qui ne fut toutefois pas déterminant, ressortit des prestations réciproques. Organisées toutes les deux en 4-3-3, les équipes interprétèrent différemment cette tactique. Alors que Servette apparaissait excessivement schématique et précieux dans son jeu, Sion pouvait compter sur la diversion provoquée par les percées d'arrière. Dans ce rôle, Sundermann ne disposait pas de l'équivalent d'un Weibel ou d'un Valentini. Il aurait fallu que Doerfel, qui renversa le cours du match en passant dans l'entre-jeu, avance encore d'un cran pour jouer un rôle plus déterminant. M. Frossard

### Bâle écrase Young Boys ...sans forcer son talent

**YOUNG BOYS - BALE 0-4 (0-1)**  
**MARQUEURS :** Demarmels 28me; Riner 57me; Odermatt 61me; Wenger 64me.  
**YOUNG BOYS :** Latour; Voegeli, Schmocker, Trumpler, Boffi; Zahnd, Schild, Theuissen; Cornioley, Bruttin, Brechbuhl. Entraîneur : Peters.  
**BALE :** Kunz; Mundschein, Ramscher, Siegenhaller, Fischli; Demarmels, Odermatt, Hasler; Balmer, Riner, Wenger. Entraîneur : Benthous.  
**NOTES :** Stade du Wankdorf. 11.500 spectateurs dont les conseillers fédéraux Gnagni, Graber et Furgler. A la 63me, Gerber entre pour Zahnd. Coups de coin : 6-3.  
**ARBITRE :** M. Bucheli de Lucerne.

Il ne l'est pas, au contraire. Si les hommes de Benthous avaient insisté davantage, ils auraient pu marquer quelques buts de plus. La tactique qu'avait adoptée Benthous était la meilleure. Au début, il gardait Odermatt en retrait, renforçant de ce fait la défense. Restèrent alors les trois avant-thénaux pour semer la panique dans les rangs des Bernois. Ceux-ci, sentant leur chance au début de la partie, montèrent bien souvent en attaque, où il n'y eut cependant personne pour conclure les actions. Sur une grave erreur de la défense bernoise, Demarmels ouvrit la marque et, dès lors, Odermatt monta plus souvent en attaque. A ce moment-là déjà, il était clair que les Bernois ne parviendraient pas à résister à la force des Bâlois et les fautes s'accumulèrent en défense de façon assez catastrophique.  
 Bâle a joué en toute décontraction et n'a éprouvé aucune difficulté à s'imposer. Il a fait cavalier seul durant toute la partie, et ce même en l'absence de Hitzfeld ce qui prouve, une fois de plus, que cette équipe se porte à merveille. Cette défaite est d'autant plus grave pour Young Boys qu'en championnat ça ne marche pas très fort pour lui. Ber

### Les 2 autres matches

**Chiasso - Wettingen 4-0 (1-0)**  
**Stadio comunale.** — 1000 spectateurs. Arbitre : M. G. Racine (Bienne). Buts : 10me Ostinelli 1-0; 55me, Ceriani 2-0; 62me, Messerli 3-0; 78me, Lusenti 4-0. Chiasso sans Katicic, avec Ferroni. 67me, Lusenti (Ch) pour Agustoni. 74me, Preisig (Ch) pour Ostinelli. 74me, Seiler (W) pour Wolfensberger.  
**Winterthour - Uzwil 2-0 (0-0)**  
**Schutzenflucht.** — 2700 spectateurs. Arbitre : M. Clément (Zollikofen). Buts : 59me, Nielsen 1-0; 85me, Ricci 2-0. Winterthour sans Paolucci, avec Grunig. 46me, Meyer (W) pour Oettli. 63me, R. Ruch (U) pour Furrer. 70me, Amann (U) pour Weber. 87me, Trave (W) pour Rugg. 87me, Meili (W) manque la transformation d'un penalty. G. DENIS

### Lucerne poursuivi par une noire malchance

**ETOILE CAROUGE - LUCERNE 0-0**  
 après prolongation  
**ETOILE CAROUGE.** — Gurtner; Isoz II, Moccilin, Bédar, Heymoz; Isoz I, Duval; Conti, Marcuard, Pottier, Schurmann. Entraîneur : Baertschi.  
**LUCERNE.** — Engel; Simon, Christen, Scheibel, Haefliger; Signorelli, Kaufmann; Kutteit, Becker, Huttary, Noventa. Entraîneur : Sing.  
**ARBITRE.** — M. Keller, de Kehrsatz.  
**NOTES.** — Stade de la Fontenette. 2800 spectateurs. Temps froid. Heymoz est blessé à la 12me minute, puis à la 44me, à la même jambe : il cède son poste dès la reprise à Ehrard. Moccilin reçoit des soins (74me) à l'oreille, consécutivement à un coup de pied de Noventa... A la 4me minute déjà, Haefliger, le capitaine lucernois, est averti par M. Keller, pour jeu dur. A la 85me, Anzeijy remplace Marcuard. Coups de coin : 9-10 (4-5, 3-3).

On se retrouvera donc à Lucerne, un de ces prochains soirs, histoire de tenter de se départager. Qui l'emportera ? S'il fallait absolument fournir une réponse, nous n'hésiterions pas à parier sur Lucerne. Chiffres à l'appui et qui sont l'explication claire de ce qui s'est passé sur le terrain de la Fontenette. Jugez plutôt : 10me minute : Becker dribble toute la défense et tire sur le montant. 19me, Marcuard tire dans le but, Engel renvoie la

balle sur Conti, qui tire sur le montant. Nouveau renvoi du gardien et Conti tire sur la latte ! 32me, Signorelli, de 30 mètres, tire sur le montant. 63me, Pottier tire en force... sur le montant. 70me, l'envoi de Noventa frappe le poteau et sort. 76me, Noventa élimine tout le monde, y compris le gardien carougeois, passe à Kuttel qui, de cinq mètres de la cage vide, tire sur le montant ! 93me, il n'y a de nouveau plus personne dans le but genevois, mais Kuttel ajuste contre le poteau. 101me, l'envoi de Signorelli est repoussé par la transversale. 119me, Becker a éliminé tout le monde, il est seul devant la cage vide mais préfère que Noventa scelle la qualification : trois mètres, un « plat du pied », sur le montant encore !  
**ET POUTANT**  
 Dix fois le bois a renvoyé la balle : c'est fait qu'un record suisse, non ? Mais cela fait pourtant 7 à 3 en faveur des visiteurs qui, c'est le moins que l'on puisse dire, n'ont guère eu de chance. Malgré cela, deux faits sont à retenir : Etoile Carouge a nettement mieux joué, en football pur, que son adversaire ; les Genevois ont fini dans un état de fraîcheur contrastant avec la peine d'en face. Est-ce à dire que Carouge peut se qualifier ? S. DOURNON



STÉRILES. — A l'image de Schurmann (à droite), qui devra céder devant Scheibel, les attaquants du match Carouge-Lucerne sont restés stériles. (A.S.L.)

### Lausanne a tiré deux fois sur la transversale Zurich a montré d'étonnants progrès

**ZURICH - LAUSANNE 2-1 (0-0)**  
**MARQUEURS :** Jeandupeux 19me; Kunzli 60me; Müller 88me.  
**ZURICH :** Grob; Heer, Bionda, Munch, Zigerlig; Brunnenmeier, Martinelli, Kuhn; Schwab, Kunzli, Jeandupeux. Entraîneur : Konietzka.  
**LAUSANNE :** Burgener; Ducret, Vuilleumier, Richard, Loichat; Parietti, Guggisberger, Lala; Muller, Grah, Cuccinotta. Entraîneur : Maurer.  
**ARBITRE :** M. Dubach de Nidau.  
**NOTES :** Stade du Letzigrund, terrain recouvert de neige, donc glissant. Temps froid mais beau. 5650 spectateurs payants. Zurich remplace Marti, blessé par Schweizer et Stürli, malade, par Zigerlig. Lausanne évolue sans Garcia, blessé. A la 35me minute, Zurich est sauvé par la transversale alors que Grob est battu. Grob entre pour Cuccinotta à la 62me minute après que Guggisberger ait tiré une seconde fois sur la transversale. Jeandupeux sort au profit de Foschini à la 76me minute, et Nembrini remplace Guggisberger à la 79me minute. Coups de coin : 3-10 (3-6).

l'égalisation, Guggisberger envoya un tir qui fit trembler la transversale alors que Grob était battu. Sur contre-attaque, dans les deux minutes qui suivirent Kunzli porta la marque à deux à zéro ; c'en était alors fait des chances des Vaudois.  
 Malgré d'incessantes attaques les gars de la Pontaise ne furent plus en mesure de renverser la vapeur, soit parce que Zurich joua recroquevillé en défense, soit parce que l'attaque manqua d'imagination de par la faute d'un Grah sans venin. Bien qu'étonnamment bon, le Zurich d'hier aurait pourtant été à la portée des Lausannois.  
**IL AURAIT SUFFI**  
 Il aurait suffi que la défense de ces derniers se soit montrée dans un meilleur jour. Elle fut en effet à l'origine des deux buts réussis par leurs adversaires. Le premier résultat d'une mauvaise passe en retrait de Parietti, de Loichat qui réclama un hors-

jeu inexistant alors qu'il aurait mieux fait de s'occuper de Schweizer qui donna la passe fatale. Louis Maurer avouait, du reste : « Je ne suis pas content de mes défenseurs, ils ont manqué d'autorité ». Mais Lausanne ne fut pas pour cela décevant. Bien au contraire. Mis à part Grah, toute l'équipe lutta avec volonté et démontra un jeu de bonne facture. Elle eut toutefois le tort de se cantonner dans un jeu fait de courtes passes alors que l'état du terrain demandait une orientation tactique beaucoup plus directe. Ce que comprennent les meilleurs qui furent Parietti, Guggisberger, Muller, Ducret et Loichat, ces deux derniers dans leur jeu offensif. Chez Zurich, nous relèverons la bonne performance de Brunnenmeier, Kunzli, Martinelli, Schweizer et Kuhn qui surent par leur métier faire face aux embûches que leur tendirent les Lausannois. G. DENIS

### Les deux équipes neuchâteloises se sont entraînées Bonne prestation de Neuchâtel Xamax

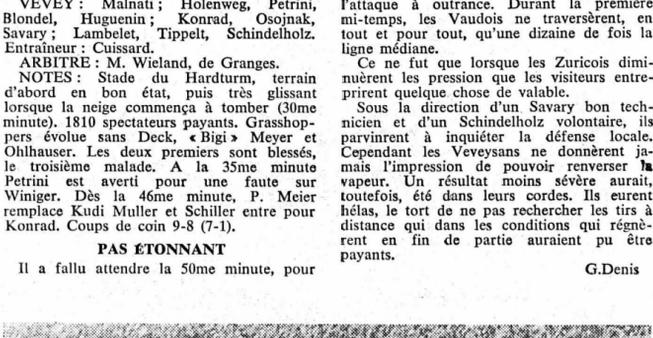
**NEUCHÂTEL XAMAX - MARTIGNY 4-1 (2-0)**  
**MARQUEURS.** — Wey 21me; Mathez 42me et 64me; Milovoj 70me; Blusch (penalty) 75me.  
**NEUCHÂTEL XAMAX.** — Turberg; Claude, Mantoan, Richard, Fuhrer; Blusch, Guillaume; Wey, Rub, Mathez, Traber. Entraîneur : Mantula.  
**MARTIGNY.** — Travaletti; Lonfat, Marin, Bruttin, Gallay; Toffol, Camatta, Michellod; Poli, Milovoj, Baud. Entraîneur : Massy.  
**ARBITRE.** — M. Guinet, d'Yverdon.  
**NOTES.** — Stade de la Maladière. Terrain en bon état. Temps frais, bise. 400 spectateurs. Neuchâtel Xamax se présente sans Steiger, blessé à une cheville. Martigny est privé de plusieurs titulaires, blessés ou malades. Avertissement à Blusch à la 34me, pour « rouspétances ». Changements de joueurs à la mi-temps : Manzoni pour Rub, Leubli pour Travaletti et Finet pour Michellod. A la 75me minute, Lonfat arrête de la main Traber qui se dirige balle aux pieds vers le but. Blusch marque imparablement le penalty. Coups de coin : 6-6 (2-1).

**D'UN BON NIVEAU**  
 Cette partie amicale aura été des plus utiles aux deux équipes, qui avaient été éliminées de la coupe au degré des sélections de finale. Elle fut plus qu'un simple galop d'entraînement car, d'un côté comme de l'autre, on s'est évertué à pratiquer un football d'un bon niveau.  
**NOMBREUX PROBLEMES**  
 Si Martigny dut logiquement s'incliner, il tint cependant très bien son rôle en posant de nombreux problèmes à l'équipe de Mantula. Neuchâtel Xamax, grâce à son rythme supérieur et à sa meilleure technique, a bien mérité de l'emporter. Il aurait pu le faire encore mieux si plusieurs excellentes occasions de marquer n'avaient pas été gâchées tant en première mi-temps qu'en seconde. Souffrant notamment de l'effacement de Blusch, peu à l'aise samedi, la formation neuchâteloise ne réussit pas toujours à tirer le plein profit de sa supériorité. Rub, quelque peu endormi, aussi Manzoni, trop personnel, diminuèrent partiellement le rendement de l'équipe de Mantula. Traber, qui en revanche, en Mathez, un homme capable de faire pencher la balance. Deux brillants exploits du No 10 lui permirent de réussir autant de buts, mais ce fut surtout par sa constante action et son sens du jeu collec-

tif que Mathez marqua cette rencontre de son empreinte.  
**PROGRESSION RÉJOUISSANTE**  
 A ses côtés, Guillaume confirma ses deux excellents progrès, à l'instar des deux ailiers, Wey et Traber. Autre point positif, la bonne prestation de Richard au poste d'arrière libre où sa décision et sa rapidité d'action furent très utiles devant un Turberg qui n'a rien à se reprocher.  
**DES « MIETTES »**  
 Martigny, en dépit de sa bonne volonté, n'a que rarement pu mettre le but neuchâtelois en danger. Neuchâtel Xamax a, en effet, passé le plus clair de son temps à l'offensive et il ne laissa guère que des « miettes » à cet adversaire pourtant bien disposé à en montrer un peu plus. Sans atteindre de hauts sommets, l'équipe de Mantula a, néanmoins, offert un spectacle appréciable au trop rare public, lequel eut de nombreuses occasions d'oublier la fraîcheur du temps. Plus de vivacité chez Blusch et un jeu plus strict de Mantoan n'auraient, toutefois, rien gâté à l'affaire. Il est vrai que les choses sérieuses sont pour dimanche. Là, il ne sera plus temps de cacher son jeu !  
**DEUX MATCHES POUR LECOULTRE**  
 Le comité de Neuchâtel Xamax a reçu samedi des nouvelles au sujet de la suspension de son gardien Lecoultre, qui avait été expulsé au Krontal. La peine primitivement prévue (quatre matches) a été réduite à deux rencontres de suspension. C'est le rapport de l'inspecteur-arbitre présent au Krontal qui a permis de diminuer la punition de moitié. Ainsi, Pascal Lecoultre pourra-t-il jouer le premier match du printemps prochain, contre Aarau. A Vevey, en revanche, Neuchâtel Xamax devra s'aligner avec Turberg ou Rickli, mais le fait n'a rien de dramatique. F. PAHUD

**PAS DE CHANCE**  
 Lausanne n'a pas eu de chance. Certes, les Zurichois n'ont pas volé leur victoire, mais les hommes de Maurer n'en auraient pas moins mérité le match nul. Le résultat de cette rencontre s'est décidé à la 57me minute. En effet, alors que les visiteurs attaquaient à outrance pour tenter d'obtenir

**VEVEY DOMINÉ AU HARDTURM**  
**GRASSHOPPERS - VEVEY 5-1 (3-0)**  
**MARQUEURS :** Elsener 15me; Groebli 30me, Dimmeler 34me; Elsener, 46me; Schindelholtz 55me; Winiger 75me.  
**GRASSHOPPERS :** Berbig; Staudemann, Th. Niggli, Citherlet, Malzacher; H. Niggli, Groebli, Dimmeler; Winiger, Muller, Elsener. Entraîneur : Hussy.  
**VEVEY :** Malnati; Holenweg, Petri, Blondel, Huguenin; Konrad, Osojnak, Savary; Lambelet, Tippelt, Schindelholtz. Entraîneur : Cuisard.  
**ARBITRE :** M. Wieland, de Granges.  
**NOTES :** Stade du Hardturm, terrain d'abord en bon état, puis très glissant lorsque la neige commença à tomber (30me minute). 1810 spectateurs payants. Grasshoppers évolue sans Deck, « Bigi » Meyer et Ohlhauser. Les deux premiers sont blessés, le troisième malade. A la 35me minute Petri est averti pour une faute sur Winiger. Dès la 46me minute, P. Meier remplace Kudi Muller et Schiller entre pour Konrad. Coups de coin 9-8 (7-1).  
**PAS ÉTONNANT**  
 Il a fallu attendre la 50me minute, pour



SEUL DANS LA TEMPÊTE. — C'est Malnati, le gardien veveysan... (Photopress)



TRABER. — Le solide ailier gauche neuchâtelois a posé des problèmes à la défense martignoise. (Avispress - Baillo)

**PAS CONVAINCANT**  
 Excellent galop d'entraînement pour les deux équipes. Malgré l'ampleur du résultat, la Chaux-de-Fonds n'a pas convaincu. Les visiteurs ont eu leurs meilleurs éléments en Lador, Veya, Meury et Delavelle, alors que Zaugg, Lang et Mayat furent les plus remarquables à Moutier. P.N.

**LA CHAUX-DE-FONDS efficace à Moutier**  
**MOUTIER - LA CHAUX-DE-FONDS 1-7**  
**MARQUEURS :** Delavelle (3), Meury, Portner, Sandoz, un joueur de Moutier contre son camp ; Lang.  
**MOUTIER :** Diacon (Fluckiger); Barth, Fankhauser, Zaugg I, Oergel; Baraglia, Monnier; Christ, Erne, Mayat (Zaugg II), Lang. Entraîneur : Fankhauser.  
**LA CHAUX-DE-FONDS :** Forestier (Têche); Méritat (Bosses); Lador, Sandoz, Veya; Brossard (Portner), Delavelle; Zurcher, Meury, Frêche, Serment. Entraîneur : Jaeger.  
**ARBITRE :** M. Luthy, de Porrentruy.  
**NOTES :** Stade de Chalière, 200 spectateurs.

**LAUSANNE - YVERDON 2-1 (1-0)**  
**MARQUEURS :** Lala 15me; Müller 88me.  
**LAUSANNE :** Burgener; Ducret, Vuilleumier, Richard, Loichat; Parietti, Guggisberger, Lala; Muller, Grah, Cuccinotta. Entraîneur : Maurer.  
**YVERDON :** ...



# Miele S 200

...lorsque les autres sont trop lents

## ENSA

ÉLECTRICITÉ NEUCHÂTELOISE S.A.

AGENCES : Cernier - Corcelles - Marin - Les Ponts-de-Martel - Le Landeron - La Brévine - Les Verrières - La Sagne - Môtiers

Test avec tapis, test avec poils de chiens, contrôle à la loupe... et pour chaque achat une agréable surprise

Jours de démonstration: 27 et 28 novembre 1972 à

**ENSA** agence de Marin ☎ 33 21 21

**ENSA** agence de Cernier ☎ 53 35 22



# Stauffer

Rue des Poteaux 4 NEUCHÂTEL  
☎ 24 13 78

### OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise du canton de Neuchâtel cherche

#### DÉCOLLETEURS

Travaux intéressants et variés.

Ecrire sous chiffres CS 2885 au bureau du Journal.

#### AIDE SOIGNANTE

est demandée auprès de handicapé tétraplégique entièrement dépendant. Nourrie et logée. S'adresser à Albert Fagiol, 1197 PRANGINS.

#### TRAVAIL ACCESSOIRE

Nous cherchons personnes consciencieuses pour distribution d'imprimés à Neuchâtel. Prière de prendre contact au (022) 45 05 99.

Café de la Petite-Brasserie, Neuchâtel, cherche

#### FILLE OU GARÇON DE BUFFET

Débutante ou débutant seraient formés. Se présenter ou téléphoner au 24 42 98.

Restaurant de l'Union, Couvet, tél. (038) 63 11 38, cherche une

#### SOMMELIÈRE

pour entrée immédiate. Gros gains; nourrie, logée; congé le lundi et le mardi.

On cherche, pour la banlieue de Neuchâtel,

#### PERSONNE

qui, de 8 h du matin à 1 h de l'après-midi, accepterait de s'occuper d'une personne âgée et de tenir son petit ménage.

Faire offres sous chiffres JZ 2882 au bureau du Journal.

#### Les Restaurants Beaulac Neuchâtel

cherchent pour entrée immédiate ou date à convenir

#### FILLE ou GARÇON DE BUFFET

débutant (e) acceptés.

#### FILLE ou GARÇON D'OFFICE

Se présenter ou téléphoner au (038) 24 42 42.

La librairie-papeterie

REYMOND, Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, cherche une

#### vendeuse en papeterie

possédant si possible, une formation dans la branche. Travail à la journée entière. Place stable. Entrée à convenir. Prendre rendez-vous par téléphone au 25 44 66.



SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE  
SOCIÉTÉ D'ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS  
LAUSANNE

Pour le 1er janvier 1973 ou date à convenir, nous recherchons une

#### DACTYLO

qualifiée, pour notre service des sinistres.

Faire offres à Edouard Prébandler, agent général, Saint-Honoré 1, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 35 33.

#### Bijouterie engagerait VENDEUR (EUSE)

Entrée février 1973.

Fortes rémunérations à personne qualifiée. Faire offres à case postale 757, Neuchâtel 1.



Grande station-service à Neuchâtel cherche

#### 1 serviceman

pour entrée immédiate ou à convenir. Horaire de travail et gain intéressants.

Prendre rendez-vous par téléphone à BP Benzine et Pétroles S.A., Peseux, tél. (038) 31 19 21.

La maison René ROSSEL, chauffages centraux, cherche

#### employée de bureau qualifiée

pouvant travailler d'une manière indépendante. Poste avec responsabilités. Travaux variés.

Entrée immédiate ou date à convenir.

René Rosset, Pavés 67, 2000 Neuchâtel. tél. (038) 25 50 74.

#### BACHMANN & CIE S.A.

Mécanique et électromécanique, 2105 Travers, cherche

#### 1 MÉCANICIEN

pour travaux intéressants et variés. Avantages sociaux d'une entreprise moderne. Entrée immédiate ou à convenir. Se présenter ou téléphoner au 63 19 77.

#### Entreprise Industrielle de la place de Vevey cherche

#### JEUNE DÉCOLLETEUR

sur Tornos, pour entrée immédiate ou à convenir.

Semaine de 5 jours. Faire offres, avec prétentions de salaire, sous chiffres 70-34 à Publicitas, 1800 VEVEY.

Salon de coiffure du centre de la ville cherche

#### coiffeuse

place stable, bien rétribuée,

#### coiffeuses

extra pour les fins de semaine, ainsi qu'une

#### apprentie coiffeuse

Adresser offres écrites à NA 2845 au bureau du Journal.

On demande

#### JEUNE CUISINIER ET SERVEUSE

Entrée immédiate ou à convenir. Hôtel de la Gare, 1522 Lucens. Tél. (021) 95 81 48.

#### AVIS DIVERS



Confortables et chauds

#### ENSEMBLES DE SKI

pour dames

JUTZELER

HOPITAL 3 NEUCHÂTEL

#### COUTURE

retouches de tous vêtements dames

#### DAIM-CUIR

Mouton retourné retouchés, réparés, etc. par spécialiste Veston - Pantalon Toutes retouches Pitteloud, couture Temple-Neuf 4 Neuchâtel. Tél. 25 41 23.

#### MARIAGE

Veuve, 64 ans, vivant seule, ayant beaucoup souffert, très affectueuse et sensible, aimerait rencontrer compagnon sérieux à peu près du même âge, pour rompre solitude. Ecrire à FV 2878 au bureau du Journal, Tél. 25 41 23.



#### RENÉ SCHENK

Votre fournisseur pour vos articles de sport Ski - hockey - football Alguillage de patins minute Chavannes 7 et 15 - Tél. 25 44 52

#### R. MARGOT

BOUCHERIE-CHARCUTERIE NEUCHÂTEL ☎ 2 Ilignes 25 66 20 - 25 66 21 Spécialité de VIANDE D'AGNEAU

#### F. GROSS & FILS

Appareillage - Ferblanterie Installations sanitaires Machines à laver «Schultess» Coq-d'Inde 24 Tél. 25 20 56

#### CLAIRVUE

NEUCHÂTEL Portes-Rouges 149 + Bassin 8

#### RITZ & Cie

MENUISERIE EBÉNISTERIE Neuchâtel Ecluse Tél. 25 24 41

#### NETTOYAGES

Villas, appartements, bureaux, etc. G. ZÜRCHER Débaras en tous genres Tél. 42 26 72 Tél. 25 99 36

#### DEMANDES À ACHETER

#### J'ACHÈTE MEUBLES

anciens dans n'importe quel état, bibelots, tableaux, vaisselle et logements complets après décès.

André LOUP - Antiquités - Occasions. 2203 ROCHEFORT. Tél. 45 10 55

#### J'achète

patins blancs et de hockey, toutes pointures. A. Merloti, Maladière 32.

Je paie cher:

**MONNAIES** (argent) anciennes, tous pays.

Envoyer liste à: Case 40, Malagnou, Genève, ou téléphoner au (022) 35 20 72.

#### PIANO

est demandé par particulier. Faire offres avec prix sous chiffres W 920616-18 D, à Publicitas, 3001 Berne.

#### Prof. médicales auxiliaires

#### YVES REBER

Bandagiste-orthopédiste ne reçoit pas le mardi

## «La meilleure voiture de l'année»: AUDI 80

Réuni à Londres, un jury de 14 journalistes automobiles a désigné l'AUDI 80 comme la meilleure voiture de l'année dans la classe moyenne.

AUDI 80, AUDI 80 L:	69 CV-SAE, 147 km/h
AUDI 80 LS:	86 CV-SAE, 160 km/h
AUDI 80 GL:	98 CV-SAE, 170 km/h

#### Nouveau: un système de freinage «stabilité-adhérence assistée»

Le nouveau système de freinage. La nouvelle formule «stabilité-adhérence assistée».

#### Nouveau: une habitabilité luxueuse et confortable

De l'espace à profusion pour cinq. Un coffre à bagages de 450 litres. Air pur en mouvement renouvelé en 15 sec.

#### Nouveau: un train roulant sûr

Une «tout à l'avant» sûre et souveraine. Spéc. adaptée aux conditions hivernales. Barre stabilisatrice avec jambes de force McPherson à l'avant. Barre de torsion avec jambes de force et biellette antidive à l'arrière.

#### Nouveau: un moteur puissant

86 CV-SAE puissant dans l'AUDI 80 LS - 160 km/h vitesse de croisière, de 0 à 80 km/h en 8,6 sec.

#### Nouveau: la SECURITE AUDI 80

Habitacle indéformable. Zones froissables à l'avant et à l'arrière. Volant de direction «de sécurité». Une sécurité correspondant aux normes sévères des USA.

#### Nouveau: le poste de pilotage AUDI 80

Un tableau de bord fonctionnel. Des commandes aisément accessibles. Inverseur pour clignotants à double fonction. Modèles L avec montre.

#### Nouveau: un nouveau style d'équipement

Le raffinement du moindre détail. Cette nouvelle voiture vous offre un équipement très complet. Elle est la synthèse de la technique moderne de demain, du confort total et de la sécurité optimale.



AUDI NSU

**AUDI 80 - Une conception automobile exclusive! Parfaite et élégante! Et un prix sensationnel pour une voiture offrant autant de performances exclusives:**

dès Fr. **10390.-**  
Forfait transport et livraison Fr. 40.-

**AUDI 80**  
La technique est notre passion.

#### COUPON-INFORMATION

Veillez m'envoyer la documentation spéciale sur l'AUDI 80

Prénom: \_\_\_\_\_ 27

Nom: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

NP/localité \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

A découper et envoyer à AUDI NSU DISTRIBUTION S.A., 5116 Schinznach-Bad



Plusieurs surprises en première ligue



La fortune sourit aux Auda (x) cieus

AUDAX - MEYRIN 2-1 (0-0). MARQUEURS : Nussbaum 54me; Techtermann 70me; Amstutz 78me.

droite de Jacquot. Quelques secondes auparavant, une contre-attaque audaxienne avait manqué le but de peu...

la saison. Certains défenseurs ont manqué de précision dans la relance du jeu. En outre, Fiorese, fréquemment pris au piège du hors-jeu...

Que s'est-il passé ensuite? C'est tout simplement incompréhensible. Petit à petit, Renens reprit confiance devant la nonchalance des Loclois...



VICTOIRE. — Amstutz vient de tirer. La balle pénètre dans le but meyrinois en dépit de la présence de Keller et du gardien Boll, à terre.

Nonchalance inexplicable des Loclois

Audax a renoué de jolie façon avec la victoire. Le succès qu'il a obtenu à Meyrin ne souffre aucune discussion...

LE LOCLE - RENENS 3-3 (3-1). MARQUEURS : Hartmann 20me; Vermot 28me; Dubois 30me; Pasquali 43me; Jan 55me; George 77me.

Challandes sauve sur la ligne un tir des visiteurs, le gardien Eymann étant battu. Coups de coin : 6-4 (1-1).

Concordia a longtemps résisté aux Jurassiens. Delémont passe un nouvel obstacle.

Concordia a longtemps résisté aux Jurassiens Delémont passe un nouvel obstacle

CONCORDIA - DELEMONT 1-3 (1-2). MARQUEURS : Amacker 21me; Cortat 29me; Fink I 33me; Fink I (penalty) 64me.

moment de l'ouverture de la marque. Pendant ce laps de temps, les « Congelis » nous ont montré leur meilleure face.

Résultats table with columns for match details and scores.

Classements table with columns for team names and league positions.

La volonté des Yverdonnois a prévalu

YVERDON - CENTRAL 3-2 (0-0). MARQUEURS : Zadel (penalty) 55me; Wymann 75me; Steiner 76me; Doussé 82me; Steiner 87me.



ÉCHEC. — Vermot (8) et ses camarades loclois ont subi un cruel échec devant Renens.

Le résultat ne reflète nullement l'exacte physiognomie de la rencontre. En effet, les Bruntrutains dominèrent outrageusement leurs adversaires qui furent réduits à se défendre...

Une place au soleil pour les « sans grade »

Superga - Le Parc 1-2 (0-2). SUPERGA : Agresta; Monastier, Alessandrini, Federici, Bertschmann; Morandi, Béget (Corrado); Piervitoli, Ghisoni (Erant), Morand, Liuzzo.

Grégoire; Ferrara (Farine III), Gerber, Leuenberger, Bally, Entraîneur : Kauer.

Classements table with columns for team names and league positions.

BREITE - PORRENTROY 0-1 (0-0). MARQUEUR : Parietti II 85me. PORRENTROY : Hirschy; Hermann, Comz, Guelat, Huguelit; Voisard, Santin; Althaus I, Rouche, Montandon, Saïden.

Porrentruy brillant à Bâle

Le résultat ne reflète nullement l'exacte physiognomie de la rencontre. En effet, les Bruntrutains dominèrent outrageusement leurs adversaires...

Mais en plus de la victoire, les Ajolots ont prouvé, à Bâle, qu'ils valaient mieux que ce qu'ils avaient montré dans les derniers matches.

Le Parc plus réaliste que Superga

Superga - Le Parc 1-2 (0-2). SUPERGA : Agresta; Monastier, Alessandrini, Federici, Bertschmann; Morandi, Béget (Corrado); Piervitoli, Ghisoni (Erant), Morand, Liuzzo.

LA SAGNE : Paltenghi; Luthi, Schnell, Martignetti, Cassinelli; Perret, Balmer; Hostettler, Cassi I, Perrenoud, Reichenbach.

Stade Français gagne le match « au sommet »

STADE FRANÇAIS FRIBOURG OLYMPIC 81-78 (40-41). C'était samedi soir, à Genève le choc au sommet du championnat suisse de basketball.

NETTE DOMINATION. Ce n'était pas sans appréhension que Porrentruy se rendait à Bâle. Au vu de ses dernières prestations, on ne lui donnait que peu de chance face à Breite.

Football à l'étranger

Italie: Lazio tenu en échec

Lazio est toujours en tête du championnat d'Italie de première division au terme de la huitième journée. Les « laziali » reviennent, toutefois, de loin et ils peuvent s'estimer heureux d'avoir rétabli la situation...

Portugal

Deuxième journée: Sporting Lisbonne - Cuf 0-1; Barreirense - Coimbra 4-2; Vitória Setubal - Boavista 4-0; Porto - Leixoes 0-1; União de Tomar - Montijo 2-1; Farense - Atlético Madrid 1-1; Vitória Guimarães - Benfica Lisbonne 1-2.

Angleterre

Championnat de première division: Birmingham City - Norwich City 4-1; Chelsea - Crystal Palace 0-0; Derby County - Arsenal 5-0; Everton - West Ham United 1-2; Ipswich Town - Coventry City 1-0.

Autres résultats

Juniors interrégionaux B: Stade Lausanne - Morat 0-2. III me ligue: Cortailod - Ticino 1-3. IV me ligue: Lignières - Le Landeron 2-2.

Désavantage

Ce succès, logique à l'issue d'un match tendu à l'extrême, fut souvent mis en doute: le haut niveau technique affiché d'un côté comme de l'autre permit de nombreux bouleversements.

RÉSULTATS: Vevey-Jonction 88-77 (45-38); Birsfelden-Fédérale Lugano 74-80 (34-36); Zurich-Nyon 78-52 (41-21); Stade Français-Fribourg Olympic, 81-78 (40-41); Neuchâtel-UGS 82-76 (35-37).

France

Première division (16me journée): Angers - Valenciennes, 5-1; Bordeaux - Marseille, 2-1; Strasbourg - Rennes, 2-1; Nice - Bastia, 1-0; Nîmes - Nancy, 2-1; Sedan - Paris, 3-1; Ajaccio - Saint-Etienne, 2-0; Red Star - Reims, 1-2; Metz - Sochaux, 2-1; Lyon - Nantes, 2-4. Classement: 1. Nice 26; 2. Nantes 21; 3. Marseille 20; 4. Nîmes 19; 5. Angers 18.

Espagne

Deuxième journée: Real Madrid - Burgos 2-0; Espanol Barcelone - Betis Seville 2-2; Atletico Bilbao - Oviedo 3-3; Real Sociedad - Valencia 2-1; Malaga - La Corogne 4-1; Saragosse - Celta 2-1; Castellon - Grenade 0-0; Las Palmas - Atletico Madrid 2-2. Classement: 1. Barcelone 11-17; 2. Espanol Barcelone 12-17; 3. Atletico Madrid, Malaga, Saragosse, Real Madrid 12-15.

Belgique

Onzième journée: Saint-Trondierse 2-2; Malinois - Diest 0-1; Berchem - Beerschot 1-2; Crossing Schaarbeek - Bruges 1-3; Cercle brugeois - Racing White 1-1; Berling - Antwerp 2-0; Liégeois - Union saint-gilloise 1-0; Anderlecht - Standard Liège 3-2. Classement: 1. FC Bruges 18 p; 2. Anderlecht et Lierse 14; 4. Standard Liège, Cercle brugeois et Racing White 13 p.

Classements

Table with columns for league groups and team rankings.



BALLET. — Un bel instantané du match « au sommet » entre le Fribourgeois Kund et Bourquin.

# SPORTS

## hockey sur glace

## DERNIER MATCH CONTRE L'ALLEMAGNE

# LES SUISSES ENGENDRENT L'ENNUI À BÂLE



**SUISSE - ALLEMAGNE DE L'OUEST** 1-4 (1-0 0-1 0-3).  
 Marqueurs : Sgualdo 3me; Wunsch 27me; Kuhnackl 49me et 51me; Schloder 52me.  
 Suisse : Jaeggi; Aeschlimann, Henzen; Furrer, Sgualdo; Hofmann; Jenni, Wittwer, Piller; Dubois, Turler, Neiningger; Duerst, Dellsperger, Henry.

### De notre envoyé spécial

Allemagne de l'Ouest : Huber; Langner, Ruban; Kiessling, Berndauer; Keller; Schloder, Hanig, Wunsch; Scholz, Funk, Wild; Hinterstocker, Kuhnackl, Waner.  
 Arbitres : MM. Hainy et Bata, Tchecoslovaquie.

Notes : Patinoire de Sankt Margrethen, à Bâle. 4000 spectateurs. Pénalités : 6 fois 2 minutes contre chaque équipe.

### FATIGUÉS

Il fallait s'y attendre. La grande chance de battre les Allemands, les Suisses l'avaient eue vendredi à Genève où ils menaient 5-0 en vingt minutes de la fin. C'est donc logiquement que la formation helvétique s'est inclinée à Bâle, dans le dernier des

quatre matches de ce tournoi germano-suisse, sur le résultat de 4-1.

Si ce résultat peut être considéré comme logique, la manière dont les hommes de Robertson ont subi cette défaite est plus intéressante. Fatigués, près d'effondrés, sans imagination, les Suisses ont rapidement engendré l'ennui pour les 4000 spectateurs bâlois. Au départ pourtant, ces derniers étaient particulièrement bien disposés. Il n'était que d'entendre la clameur saluant l'ouverture de la marque par Sgualdo.

Mais devant l'indigence des joueurs helvétiques, cette ferveur s'estompée rapidement. Des applaudissements nourris furent bien encore à quelques reprises... mais c'était pour remercier le speaker annonçant la réussite du F.C. Bâle au Wandorf. Il faut dire à la décharge des Suisses, que ces derniers perdirent, au milieu de la dernière période, leur attaquant le plus incisif. Blessé dans un choc, Michel Turler dut être conduit à l'hôpital où l'on craignait un instant une fracture de l'avant-bras gauche.

### LASSITUDE

Mais cet incident n'explique pas tout. A ce moment-là, Wunsch (27me minute) avait déjà rétabli l'égalité. L'ultime période permit aux Allemands de construire un succès qui s'il fut guère brillant, n'en reflétait pas moins logiquement leur supériorité. Kuhnackl (49me et 51me minutes) et

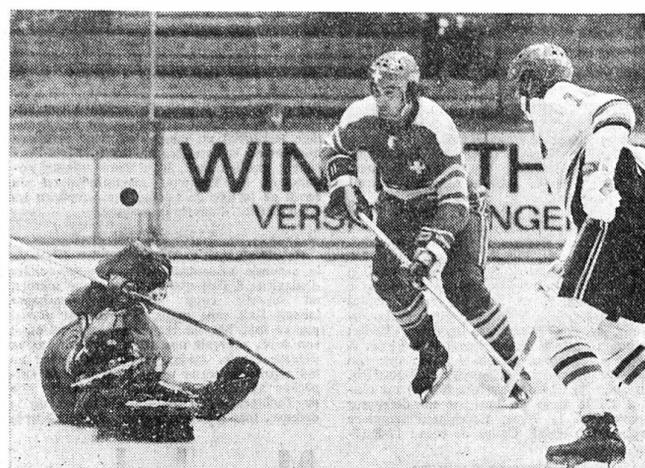
Schloder (52me minute) scellaient le résultat final.

Mardi, nous avons un match de championnat important. Au vestiaire, Guy Dubois s'efforçait déjà d'oublier cette rencontre de Bâle. Nous étions tous fatigués, constatait-il. Cette lassitude générale était d'ailleurs parfaitement apparue sur la glace. Le meilleur exemple avait été fourni par la ligne Jenni-Wittwer-Piller. Seul Wittwer eut peut-être son rendement habituel. Mais ses deux compères, qui avaient laissé une excellente impression en Allemagne, sombrèrent avec les autres.

### NOMBREUX PROBLÈMES

Pour cette ultime rencontre, Jaeggi avait pris la place de Molina dans le but. Le gardien d'Ambri a bien tenu son rôle. Mais il ne procura pas l'assurance de Molina. Ses interventions sont presque toujours approximatives et il renvoie souvent le palet devant lui. Comme l'attaque, la défense a marqué le pas, ils tardent trop à sortir le palet de leur zone, remarquant d'ailleurs Urs-Dieter Jud. Le nouveau « patron » de l'équipe nationale reconnaissait également que de nombreux problèmes avaient été soulevés à la faveur de ces quatre affrontements avec l'Allemagne. La coupe Spengler a fin décembre suffira-t-elle à les régler tous ? Rien n'est moins certain.

Pierre PRALONG



LE QUINZIÈME. — Au terme de quatre rencontres face à l'Allemagne de l'Ouest, les gardiens suisses ont capitulé vingt-deux fois. Le quinzième but a été l'œuvre de Hanig (à droite) qui, sur cette action, bat Molina sous les yeux de Sgualdo.

(Interpresse)

MÉCONTENT. — Robertson, entraîneur de l'équipe suisse, ne cache pas son mécontentement. A l'endroit de qui ?

(A.S.L.)

# Heurs et malheurs neuchâtelois en première ligue Serrières bat Saas Grund de justesse

SERRIÈRES - SAAS GRUND 6-5 (1-1) (2-2) (3-2)

MARQUEURS : Gagnebin, Frei (2), Paroz (2) Anthanmatten H Supersaxo K, Anthanmatten A, Matile 5-5, Pellet.

SERRIÈRES : Piccolo; Nicaty, Paroz; Matile, Paccolat; Pellet, Gendre, Favre; Burkhard, Wehrli, Mombelli; Fluhmann, Kehrl, Gagnebin; Lehner.

SAAS-GRUND : Zengaffinen; Andenmatten; Bregy, Anthanmatten H. Kalbermatten; Andenmatten, Anthanmatten A., Anthanmatten F.; Frei, Anthanmatten Supersaxo; Supersaxo K.; Coach; Andenmatten (2me gardien).

ARBITRES : Vuillet, de Genève, et Ungemacht, de Monthey.

NOTES. Patinoire de Monruz. Glace excellente. 180 spectateurs. Temps frais.

### NERVOSITÉ

Début pénible pour les deux équipes. Maladresse, manque de réaction, nervosité; faible domination des Neuchâ-

telois par les tirs au but mais, sur le nombre des essais, peu arrivèrent dans la cage de l'excellent Zengaffinen qui s'illustra à plusieurs reprises par son sang-froid. Hésitants, les arrières étaient. Tant ceux de Serrières que ceux de Saas-Grund, n'arrivèrent que maladroitement à endiguer les attaques adverses.

Dès la reprise, le jeu s'améliora nettement de part et d'autre et l'on eut l'occasion de voir plusieurs actions de qualité. Le manque de sûreté du portier Serriérois était heureusement compensé par la clairvoyance de Paroz qui profita de deux erreurs de la défense pour marquer et donner l'avantage à son équipe. La réaction des Valaisans ne se fit guère attendre. Sous l'impulsion de ses cousins Supersaxo, Saas Grund comblait son retard.

Au 3me tiers, la situation se gâta pour les protégés de Blank; en effet, la rapidité et l'homogénéité des Hauts-Valaisans firent la différence. Ils prirent l'avantage par deux fois mais se firent rattraper en extremis par un

Serrières devenu nerveux. Le tournant du match se situa à la 56me Minute égalité d'un très beau tir de la ligne bleue. 2 minutes plus tard, très bien lancé par le clairvoyant Wehrli, Pellet scella le résultat à 6-5 en faveur des balleusards. A l'ultime minute, on nota un « slap-shoot » de Paroz sur le montant gauche du but valaisain délaissé, faut-il le dire, car Saas Grund évoluait depuis 20' à 6 joueurs de champ.

## Martigny était le plus fort

VALLEE DE JOUX-MARTIGNY 1-5 (0-1, 1-1, 0-2)

MARQUEURS : Pour la Vallée-de-Joux : J. Luthi; pour Martigny : Valotton, Grenon, Udriot, Pilet, Quinodoz.

Match joué à un rythme endiablé par deux équipes possédant un très bon niveau technique. Bien qu'il ne soit pas question de contester la victoire entièrement méritée de Martigny, la Vallée-de-Joux n'a pourtant pas été aussi dominée qu'on pourrait le croire le résultat. Et il s'en fallait même de peu que la rencontre ne prenne une autre tournure. En effet, alors que les maîtres de céans avaient comblé une partie de leur retard au cours de la seconde période, le troisième but marqué par les Valaisans fut longuement discuté, car la cage vaudoise était déplacée au moment où le but fut réalisé. D'un 2-2 possible on passa à un 1-3 et les Jurassiens accusèrent le coup. Mais, cette faute d'arbitrage ne saurait en rien entacher la légitimité du succès valaisain.

## Saint-Imier retrouve la forme

SAINT-IMIER - MONTANA 10-2 (2-1 6-0 2-1)

MARQUEURS. — Baume (3), Wittmer (3), P.-A. Perret (2), R. Perret, Dreyer, Pour Montana : Felly, Gletting.

Saint-Imier éprouva quelques difficultés à trouver le rythme lors du premier tiers-temps, ce qui permit à Montana de faire illusion pendant une quinzaine de minutes. Par la suite, l'équipe locale grâce surtout à l'excellente prestation de sa deuxième ligne d'attaque, prit très nettement la mesure de son adversaire. Rapidement dépassés par les événements, les Valaisans concédèrent quatre buts en l'espace de six minutes. L'écart était définitivement creusé. Saint-Imier qui semble avoir retrouvé sa forme de la saison dernière, dut cependant s'employer à fond face à une équipe valaisanne qui eut le mérite de ne jamais renoncer.

L. B.

## Etonnant Moutier

MOUTIER - LANGENTHAL 5-3 (2-1 1-0 2-2)

MARQUEURS. — Pour Moutier : Hauser, Ast, Lang, Clémengon (2). Pour Langenthal : Gerber, Marengin, Pfander. Malgré le retard dans sa préparation en raison du manque de glace, la formation de l'entraîneur Monnin a gagné sa cinquième rencontre de la saison. Face à Langenthal encore vaincu, l'équipe moutieroise a présenté un jeu plaisant; mais elle manqua de puissance et concéda deux buts évitables. Le gardien Hanggi, l'arrière Lang et l'ailier Clémengon furent les meilleurs d'une équipe jurassienne qui étone en bien et qui se révèle comme un sérieux candidat à la première place de son groupe.

P. N.



UNE FOIS DE PLUS. — Le gardien de Saas Grund s'oppose efficacement aux attaques serriérois.

(Avipress - Baillod)

# Après résistance du Locle à Charrat

CHARRAT - LE LOCLE 6-4 (1-2 3-1 2-1)

MARQUEURS. — Gaillard (3), B. Grand (2), Imboden. Pour Le Locle: Gygli (2), Pillorget, Dubois.

### REMARQUABLE ACTION

Charrat revient en forme. Après avoir battu Saas Grund, il s'est imposé devant Le Locle, l'une des meilleures équipes du groupe. Ce ne fut pas sans peine. Les Neuchâtelois opposèrent une âpre résistance. Les visiteurs prirent l'avantage au premier tiers-temps grâce à la rapidité de

leurs contre-attaques. Une remarquable action permit à Turler de passer le palet à Pillorget qui égalisa à la 15me minute. A une minute de la première pause, la défense de Charrat, trop avancée, se laissa surprendre par un démarrage fulgurant de Gygli qui traversa toute la patinoire, passa derrière la cage et marqua dans un angle fermé.

### NERVOSITÉ

Ce but pouvait faire mal; mais il stimula les Valaisans qui renversèrent ainsi la situation en marquant trois buts par leurs arrières Gaillard et Grand. En égalisant à quatre partout à la 44me minute, Gygli le plus incisif des avants locaux relança le « suspense ». La décision intervint à la 50me minute par Gaillard, auteur de trois buts et doté d'un tir terrible. Dans les dix dernières minutes, les Loclois eurent le tort de s'enfermer. Ils se firent ainsi pénaliser trop sévèrement et durent même évoluer à trois contre cinq. Le gardien Robert et l'attaquant Gygli écopèrent de dix minutes pour méconduite. Cette nervosité excessive priva l'équipe de toute chance de remonter leur handicap.

E. U.

## Le Locle fatigué contre Saas Grund

Le Locle - Saas Grund 1-1 (0-0 1-0 0-1)

MARQUEURS : Pour le Locle: Pellaon. Pour Saas Grund: Frey.

Ce dernier week-end de novembre n'a pas été favorable à l'équipe locloise. Après la défaite face à Charrat, les hommes de l'entraîneur Yvan Dubois ont dû partager l'empeur avec la rugueuse formation du Haut-Valais.

La fatigue s'est fait sentir. Les Loclois manquèrent leurs chances dans la première moitié du match. Les Valaisans, bien au point physiquement, ont finalement sauvé un point à dix minutes de la fin.

## Cercle des armes de Lausanne champion suisse

A Genève, le championnat suisse par équipes au fleuret n'a réuni que sept équipes. On notait l'absence des Séduinois, des Bernois et des Bâlois. La victoire est revenue au Cercle des armes de Lausanne qui a battu Fribourg en finale. Résultats : Demi-finales : Fribourg bat Cercle des armes, Lausanne II - Cercle des armes, Lausanne I bat Cercle de l'épée Genève. Finale : Cercle des armes Lausanne (Cosandey, Wild, Gaudat, Raymond) bat Fribourg 9-7.

## Record de l'heure pour Maria Cressari

L'Italienne Maria Cressari (vingt-neuf ans) a amélioré, sur la piste olympique de Mexico, le record du monde féminin de l'heure, en parcourant la distance de 41 km 471. Elle a ainsi amélioré de 124 mètres le précédent record, qui était la propriété de la Luxembourgeoise Elsy Jacobs, avec 41 kilomètres 347. Avant de réussir ce nouveau record, Maria Cressari avait déjà fait une tentative infructueuse mercredi dernier.

## rugby

### Français percutants en Roumanie

Pour son premier match de la saison, l'équipe de France a battu la Roumanie par 15-6 (15-0) à Constanza, sur les bords de la mer Noire. Profitant d'un vent violent, les Français ont marqué leurs quinze points en première mi-temps grâce à trois coups de pied de pénalité de Roumeu (2me, 6me et 12me minutes) et à un essai de Trillo (30me) transformé par Roumeu. En deuxième mi-temps, les Roumains ont réduit la marque par deux coups de pied de Nica (60me et 65me).

## gymnastique

### Nouvelle victoire des juniors suisses

Une semaine après avoir battu les Allemands de l'Ouest à Huttlingen, les juniors suisses ont dominé les Italiens à Côme, où ils se sont imposés par 268,10 à 247,05. Ils ont pris les six premières places du classement individuel. Résultats par équipes : 1. Suisse 268,10; 2. Italie, 247,05. Sol: 44,40 - 42,95. Cheval arçon: 43,80 - 38,70. Anneau: 44,65 - 39,80. Saut de cheval: 45,25 - 42,25. Barres: 44,90 - 42,00. Barre fixe: 45-10 - 41,35. Individuellement : 1. Arnaboldi (S) 54,25; 2. Schnyder (S) 54,10; 3. Giess (S) 53,90; 4. Voock (S) 53,40; 5. Tichelli (S) 52,30; 6. Loder (S) 51,70; 7. Anastasi (It) 50,65.

## handball

### TOURNOI D'AARAU La Suisse battue en finale

NORVEGE - SUISSE 20-13 (9-6)

A Aarau, la Norvège a remporté, comme prévu, le tournoi des quatre nations en battant La Suisse 20-13 (9-6) en présence de 1200 spectateurs.

Les Scandinaves doivent leur succès à leur plus grande homogénéité et à leur supériorité athlétique. Les Suisses ont laissé une bonne impression. Les deux gardiens Zeier et Eismann ont été des atouts de premier ordre. Parmi les joueurs du champ, le puissant Jehle se révéla de loin comme le plus dangereux tireur. Malheureusement ses fautes de position coûtèrent parfois cher. Zullig et Buhler ont surpris agréablement par leur parfaite adaptation du jeu d'ensemble.

## tennis de table

### Défaite suisse en Italie

Déjà battue par la Belgique, l'équipe suisse a perdu son deuxième match du championnat de la ligue européenne. A Elpidio à Mare, elle s'est inclinée par 2-5 devant l'Italie. Les deux points suisses ont été marqués par la Bernoise Vreni Lehmann, qui a remporté son simple face à Sonja Milic et qui a gagné en double mixte avec Marcel Grimm.

## ski

### pour la prochaine saison sont formées Tendances à la stabilité

L'équipe suisse de ski alpin pour la saison qui va débuter comprend quinze skieurs et six skieuses qui tous, la saison dernière, ont pris part à des épreuves de la coupe du monde. Chez les messieurs, René Berthod, Roland Collombin, Werner Mattle, Eric Fleury, Engelhard Pargaetz et Josef Odermatt font maintenant partie de l'équipe A. Ils y remplacent notamment Jean-Daniel Daetwyler, Peter Frei et Kurt Schneider, qui ont abandonné la haute compétition. La plupart d'entre eux faisaient déjà partie des cadres de l'équipe nationale mais ils n'étaient officiellement que titulaires de l'équipe B. Du côté féminin, la sélection I retrouve son appellation d'équipe nationale A. Lise-Marie Moroder, championne suisse de slalom géant, y remplace Michèle Rubli.

Du côté des entraîneurs, une seule modification est intervenue: Paul Berlinger a été remplacé par Hans Schlunegger. Le chef entraîneur reste Hans Jaeger alors que l'équipe féminine est toujours dirigée par Hans Schweingruber et Lou Hefti.

Voici la composition des équipes nationales:

## Les équipes suisses

### pour la prochaine saison sont formées Tendances à la stabilité

Messieurs: René Berthod (Grindelwald 7.2.1948), Edmund Bruggmann (Sargans 15.4.1943), Roland Collombin (Verségères 17.2.1951), Michel Daetwyler (Villars 28.2.1947), Eric Fleury (Les Marécottes 11.4.1952), Heini Hemmi (Churwalden 17.1.1949), Manfred Jakob (Lungern 25.8.1948), Werner Mattle (Arosa 6.11.1949), Josef Odermatt (Dalenwil 31.8.1952), Engelhard Pargaetz (Luen Arosa 31.7.1949), Adolf Roesti (Adelboden 30.8.1948), Bernhard Russi (Andermatt 20.8.1948), Andreas Sprecher (Davos 8.11.1944), Walter Tresch (Britten 4.5.1948) et Hans Zingre (Gstaad 3.2.1946).

Dames: Rita Good (Tannenheim-Flums 4.4.1951), Marianne Hefti (Luchsingen 28.5.1953), Marie-Thérèse Nadig (Tannenheim-Flums 8.3.1954), Lise-Marie Moroder (Vers l'Eglise 16.4.1956), Silvia Stump (Schwytz 6.3.1953) et Bernadette Zurbriggen (Saas Grund 31.8.1956).

Actuellement, trois des membres de l'équipe masculine sont indisponibles: Edmund Bruggmann et Werner Mattle (opération du ménisque) et Manfred Jakob (déchirure de ligaments).

## Les juniors « A » battus par Bad Nauheim

Samedi, l'équipe suisse des juniors A (jusqu'à 19 ans) a perdu à Coire, contre le club allemand de première division de Bad Nauheim. Troisième du championnat national, Bad Nauheim s'est imposé par 7-4 (3-2 1-1 3-1) face à des juniors helvétiques qui ont laissé une bonne impression. Dominés sur le plan physique, les juniors suisses n'ont pu toutefois éviter la défaite dans les dernières minutes.

COIRE. — 1000 spectateurs. Arbitres : Kubli, de Duebendorf et Bosch, de Davos. Marqueurs : Kessler 8me (0-1); Hamberger 10me (0-2); Wittwer 17me (1-2); Mattli 18me (2-2); Knus 20me (2-3); Mattli 21me (3-3); Slesak 23me (3-4); Berger 47me (4-4); Hamberger 50me (4-5); Knus 56me (4-6); Bredberg 60me (4-7). Pénalités : 3 fois 2 minutes contre la Suisse, 2 fois 2 minutes contre Bad Nauheim.

Dimanche, les juniors suisses ont subi une nouvelle défaite, à Uzwil, devant Bad Nauheim, par 3-1 (2-0 1-1 0-0). Trop nerveux en début de partie, les « protégés » de Killias ont encaissé deux buts au cours de la première période. Ils ne parvinrent jamais à combler ce retard, malgré de nombreuses occasions. Les meilleurs au sein de la sélection furent le gardien Grubauer et la ligne formée de Mattli-Conte-Lindemann.

UZWIL. — 950 spectateurs. Arbitre : Spring, de Uzwil et Haegi, de Zurich. Marqueurs : H. Philipp 15me (0-1); Slesak 20me (0-2); Mattli 22me (1-2); H. Philipp 33me (1-3).

## Les juniors B défaits à Yverdon

Opposée au club de première ligue du CP Yverdon, la sélection nationale des juniors B (jusqu'à 18 ans) s'est également inclinée. La formation vaudoise, sur sa patinoire, l'a en effet emporté par 8-6 (3-0 3-5 2-1). Rapidement menés à la marque, les jeunes joueurs helvétiques ont eu une excellente réaction au deuxième tiers-temps, au cours duquel ils réussirent cinq buts.

YVERDON. — Arbitres : Krieger, de Genève et Magnenet, de Morges. — Marqueurs : Paccaud 7me (1-0); Berney 9me (2-0); Thévenaz 20me (3-0); Gerber 22me (4-0); Rueger 25me (4-1); Paccaud 25me (5-1); Neiningger 30me (5-2); Thévenaz 31me (6-2); Rossetti 36me (6-3) et 37me (6-4); Brun 40me (6-5); Tschanz 45me (7-5); Marchand 48me (8-5); Moret 50me (8-6). Pénalités : 2 fois 2 minutes contre chaque équipe.



**Nouveau!**



Douche buccale **mio★star**

**Elle nettoie à fond, même les parties que la brosse à dents ne peut atteindre. Elle garantit une hygiène buccale impeccable!**

Aucune brosse à dents ne peut en effet atteindre la surface totale des dents. Les interstices, les replis des gencives et les bridges sont toujours un peu négligés, eux qui auraient justement le plus besoin d'un nettoyage à fond. Conséquences: douleurs et dépenses énormes. Il y a maintes raisons d'acheter une douche buccale. Semblable à celle qu'utilise le dentiste. Avec un jet d'eau battant, réglable, qui pénètre partout, qui nettoie à fond et masse efficacement les gencives.

**mio★star**  
électrique, avec 4 pulvérisateurs  
et support mural

**100.-**

**MARCHÉS MIGROS**



L'argument no 2 de Look Nevada

**Le test de sécurité**

Avant de prétendre à l'impossible, nous avons voulu en faire la preuve. Nous avons fait geler une fixation de sécurité Look Nevada et l'avons testée après l'avoir dégagée du bloc de glace. Résultat: elle fonctionnait à 100%. Look Nevada est la fixation de sécurité

impermeable à la neige et à la glace: car toutes ses parties mobiles sont hermétiques. On peut se fier à elle. Look Nevada existe en différents modèles: pour les skieurs de toutes catégories et en modèle spécial pour les enfants. Exigez Look Nevada. Exigez-la pour votre sécurité.

**LOOK nevada**



Veuillez me faire parvenir des prospectus

nom \_\_\_\_\_

adresse \_\_\_\_\_

A envoyer à: Haldemann + Rossignol Skis AG  
6370 Stans  
L2 5/11

«RLN» c'est la formule magique Rossignol pour mieux skier  
«RLN»: Rossignol Skis  
Look Nevada fixations de sécurité • Nordica chaussures de ski  
**Cela va de soi, car skis, fixations et chaussures forment un tout.**

**plexiglas**

en plaques, blocs, barres et tubes, débités sur mesures.  
M. Ch. JAUSLIN S.A., Martinet 17,  
1000 Lausanne 16 (Malley). Tél. 25 46 76.

**Radio Luder**

**TÉLÉVISION**

Vente et réparations soignées de toutes marques

NEUCHÂTEL, Sablons 48, tél. 25 34 64

Une nouvelle jeunesse pour l'organisme pour rester en pleine forme  
**GELÉE ROYALE**  
**POLLEN**  
DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR  
**CEDISA**  
Centre de diffusion de spécialités apicoles  
Documentation gratuite et prix producteur sur demande  
CEDISA, 20, avenue de la Gare  
Tél. 021/354822 - 1022 Chevannes-Renens

**Electronique.**  
**2 ans de garantie**



Montre électronique homme, plaquée or, étanche (2,5 atm.), calendrier, incabloc, Fr. 139.—

Montre électronique homme

**Fr. 139.-**

Une montre électronique homme, vendue au prix étonnant de fr. 139.— seulement, c'est la dernière en date des performances du BP auto-shop. Notre assortiment com-

prend en outre de nombreuses autres montres suisses de qualité, à des prix extrêmement avantageux, suivant notre devise: Une bonne montre n'est pas forcément chère.



Montre homme, plaquée or, automatique, 25 rubis, étanche, calendrier, antimagnétique, incabloc, Fr. 98.70



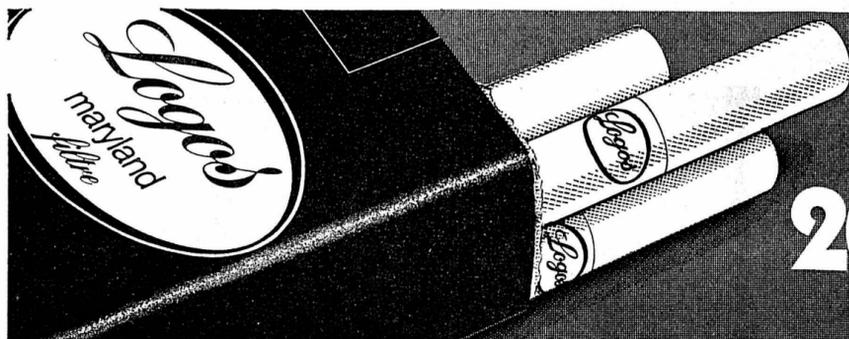
Montre dame, automatique, calendrier, 21 rubis, incabloc, étanche, Fr. 99.20



Montre garçon, 17 rubis, antimagnétique, incabloc, Fr. 52.—



**En exclusivité au BP auto-shop**



**Logos**  
**20 brunes 'nature'**

**Fr. 1.30**

## Vous pouvez tout demander à l'installation Hi-Fi stéréo GF 908. Mais, de grâce, ne demandez pas à Philips de vous la céder meilleur marché.

Vous êtes donc en droit d'exiger, non pas un tourne-disques ordinaire, mais une installation complète — seule capable de vous faire apprécier pleinement la musique. Et si complète qu'elle est même l'une des rares installations Hi-Fi stéréo capables de vous donner autant de satisfactions sous un volume aussi réduit.

Il y a là plus qu'il n'en faut pour combler l'amateur le plus exigeant:

A commencer par un amplificateur d'une puissance de 2x20 watts. Des entrées séparées pour tuner et magnétophone. Des prises pour l'écouteur. Des réglages coulissants pour basses, aiguës, équilibre stéréo et volume. Et 2 instruments pour le contrôle des conditions d'audition.

Un pick-up à cellule magnéto-dynamique. Une pointe de lecture diamant. Un élévateur de pick-up amorti (autrement dit un mécanisme de transfert assisté qui vous permet

l'aiguille sans endommager le disque). Un arrêt automatique (qui soulève délicatement le bras de lecture et supprime du même coup les raclements en fin de disque).

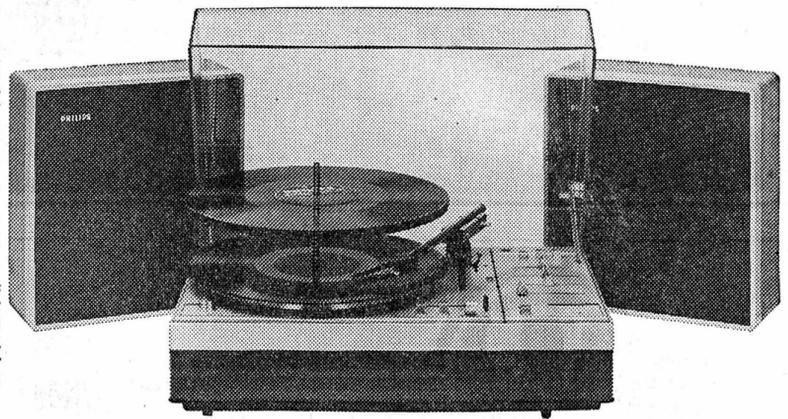
Un filtre de bruit d'aiguille, de contour et de présence. Un antiskating réglable. Et un contrepois à curseur.

Un capot anti-poussière. Et une esthétique si moderne que vous ne vous lasserez pas de couvrir des yeux votre GF908.

Et deux enceintes acoustiques Hi-Fi. Et des prises pour la stéréo 4 (ambiophonie). Prix: Fr.1250.—

Vous le voyez: le GF908 a tout pour plaire. Il n'en serait malheureusement plus ainsi si Philips se voyait contraint de vous le céder à vil prix.

GF908 — électrophone Hi-Fi stéréo; élévateur de pick-up amorti, amplificateur 2x20 watts, prises pour 4 haut-parleurs (ambiophonie ou stéréo 4), y compris capot anti-poussière et deux enceintes acoustiques Hi-Fi.



PS. Tout bien pesé, l'installation stéréo Philips GF660 à tourne-disques automatique est déjà étonnamment bon marché eu égard à tout ce qu'elle vous propose. Car si elle ne coûte que moitié prix, son équipement est presque aussi complet, à savoir un élévateur de pick-up, un amplificateur de 2x10 watts, 4 vitesses, des prises pour tuner, magnétophone, écouteur, y compris des enceintes acoustiques et un couvercle anti-

poussière. Et tout cela pour 690 francs.

Vous le voyez, vous pouvez tout demander à Philips: même une installation stéréo un peu plus abordable.

GF660 — tourne-disques automatique stéréo avec option changeur, élévateur de pick-up, amplificateur 2x10 watts, y compris capot anti-poussière et enceintes acoustiques.

# PHILIPS



Philips  
Sound+Vision

Patinoire des Mèlèzes

HC La Chaux-de-Fonds Champion suisse

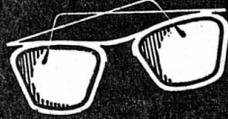
MARDI 28 NOVEMBRE 1972, À 20 H 30 Championnat suisse de ligue nationale A

GENÈVE-SERVETTE

A vendre AUDI SUPER 90 expertisée, de première main, parfait état, toit ouvrant, pneus X. Prix à discuter. A la même adresse, 4 pneus Michelin X avec chambre à air (1 neuf et 3 usagés) 5,90 x 13, prix 100 fr. S'adresser à Mme S. Jornod, Saint-Sulpice, tél. (038) 61 12 22.

AU VOLANT, LA VUE C'EST LA VIE LA VUE C'EST

CLAIRVUE



NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 149 + Bassin 8

MAITRE OPTICIEN

Tél. (038) 25 79 09 - 24 07 22

Demandes à louer

APPARTEMENT 2 PIÈCES, non meublé, région Saint-Blaise-Marin, pour le 1er décembre. Tél. 33 51 51.

Demandes d'emplois

MONSIEUR CHERCHE NETTOYAGES de bureaux après 19 heures. Adresser offres écrites à 2711-701 au bureau du journal.

DAME CHERCHE TRAVAIL dans bureau ou magasin, à la demi-journée. Tél. 25 91 93, l'après-midi.

JEUNE HOMME, trois ans d'apprentissage électricité, cherche travail comme aide-monteur. Adresser offres écrites à 2711-704 au bureau du journal.

JEUNE FEMME cherche place dans bureau pour réception et téléphone. Bonnes connaissances de dactylo, habituée aux chiffres. Plusieurs années de pratique. Horaire complet. Libre dès le 1er février 1973. Adresser offres écrites à BR 2884 au bureau du journal.

CHAUFFEUR-LIVREUR cherche emploi l'après-midi, permis A, si nécessaire voiture à disposition. Adresser offres écrites à AM 2846 au bureau du journal.

CHAMBRE MEUBLEE pour couple. Téléphone 33 37 35.

STUDIO A JEUNE FILLE majeure, centre ville, confort, meublé, libre 1er décembre; chambre non meublée, eau courante. Téléphone 25 10 36.

A CORCELLES, CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, chauffée, douche. Quartier gare. Tél. 31 25 30.

BELLE CHAMBRE indépendante chauffée, douche. Tél. 25 06 35.

CHAMBRE INDEPENDANTE à jeune fille sérieuse, quartier université. Tél. 25 06 16, dès 9 heures.

AU CENTRE, CHAMBRE indépendante, douche, Fleury 14, à 13 ou 18 heures.

CHAMBRE INDEPENDANTE, meublée, avec confort, libre immédiatement. Tél. 24 42 98, midi.

STUDIO NON MEUBLE, tout confort, aux Charmettes. Loyer mensuel 310 fr. Libre dès le 20 décembre; bail à partir du 24 décembre. Tél. (038) 31 75 16, entre 18 et 18 h 30.

A LA NEUVILLE, logement 3 1/2 pièces, W.-C. séparés, quartier tranquille, à partir du 1er janvier 1973, 443 fr., tout compris. Tél. 51 35 29, heures des repas.

HAUTERIVE, chambre indépendante tout confort, cuisine et salle d'eau communes. Tél. 33 48 21.

IMMEDIATEMENT, au centre, 2 1/2 pièces, confort, loyer 300 fr. par mois, charges comprises. Adresser offres écrites à DT 2886 au bureau du journal.

CHAMBRE CHAUFFEE A MONSIEUR, pour le 1er décembre, part à la salle de bains. Tél. 25 74 08.

IMMEDIATEMENT, logement 2 pièces, confort, Colombier. Tél. 25 12 55, heures de bureau.

POUR LE 24 DECEMBRE 1972, appartement 3 pièces, 290 fr., charges comprises, quartier des Brévards. Tél. 25 86 74, dès 19 heures.

CHAMBRES MEUBLEES à 1 et 2 lits, bains, éventuellement cuisines, à demoiselles. Téléphone 24 34 40.

POUPEES ANCIENNES. Particulier cherche poupées habillées ou non, ainsi que jouets anciens (jusqu'à 1920-30), Chambre de poupées, cuisines, dinettes, etc. Téléphoner le soir au (039) 23 86 07.

POUR MA COLLECTION PRIVEE: pistolet parabellum, revolver d'armée et fusil, sabre, canne à fusil et canne épais, et toutes armes anciennes. Tél. (038) 25 29 85.

CHAUFFE-EAU à gaz et un bac à douches. Tél. 25 90 50.

POUR PESEUX, femme de ménage 4 matins par semaine, de 8 à 11 heures. Téléphone 31 17 31, entre 8 et 11 heures.

SINGER

vous propose la machine à repasser à air comprimé

J. Monnier rue du Seyon 11 Neuchâtel Tél. (038) 25 12 70

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre Taunus 15 M bleue, 1966. Garage de la Station 2042 Valangin. Tél. 38 11 30.

A vendre Renault R 16 blanche, 1967, expertisée, Fr. 3000.—, Garage de la Station 2042 Valangin. Tél. 38 11 30.

A vendre Chrysler 160 modèle 1971, 23.500 km, gris métallisé avec 4 pneus clous montés sur jantes. Tél. (038) 31 47 33, de 18 à 20 heures, demander M. Riat.

Une belle occasion s'achète au GRAND GARAGE ROBERT NEUCHÂTEL

Service vente: B. KALTENRIEDER Qual Champ-Bouglin 36-38 Tél. 25 31 08

RENAULT 10 M, 52.000 km Modèle 1967

RENAULT 8 GORDINI 1300 Modèle 1969

RENAULT 8 M, 84.000 km Modèle 1963

SUNBEAM 1250, 36.000 km Modèle 1970

ALFA 1750 B, 64.000 km Modèle 1971

FORD TAUNUS 1300, 22.000 km Modèle 1971

NSU 1200 TT, 18.000 km Modèle 1972

Toutes ces voitures sont expertisées et garanties 3 mois par le concessionnaire officiel RENAULT

Occasion VOLVO 142 S

blanche, 1967, 50.000 km, expertisée, voiture soignée, prix très intéressant.

GARAGE DE L'AVENIR, Agence Mazda, Progrès 92, la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 22 18 01.

Achat - Vente. Nous cherchons moteurs 1500 et 1600 à réviser, accessoires, ridelles, boîtes, etc.

B. BUSSY, atelier mécanique, Tir-Fédéral 104, 1024 Ecublens (VD). Tél. (021) 35 68 25.

J'achète voitures d'occasion toutes marques. Tél. (038) 25 29 50.

A vendre moto Honda CB 125 K 3

neuve, modèle 1972 (valeur 2560 fr.), vendue à 1950 fr. Garage de la Côte S.A., Peseux. Tél. 31 23 85 ou 41 10 85.

A vendre Opel Kadett 1967, 60.000 km, expertisée. Tél. (038) 41 37 03.

Occasions 4 pneus neige Tubelless, clous, 5,60-13, état de neuf; 2 pneus neige normaux, 5,90-14, 90% V. Tél. (038) 63 11 76.

Occasion NSU 1200 C

blanche, 1969, état impeccable, expertisée. Prix très intéressant.

GARAGE DE L'AVENIR, Agence Mazda, Progrès 92, la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 22 18 01.

Une belle occasion FORD TAUNUS 1300 L

1971, rouge, drap noir, 22.000 km, impeccable Garantie - Echange

GRAND GARAGE ROBERT Qual Champ-Bouglin 36-38 Neuchâtel vente: B. KALTENRIEDER - Tél. 25 31 08 CONCESSIONNAIRE OFFICIEL

Garages Henri Favre S.A. Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

OCCASIONS AVANTAGEUSES

Table listing car models and prices: OPEL 1900 L (blanche, 1966), AUSTIN 1100 (beige, 1967, 49.000 km), VAUXHALL 2000 CBI (grise, 1969, 30.000 km), FIAT 125 (blanche, 1968, 60.000 km), RENAULT R 16 TS (bleu métallisé, 1968), DATSUN 1300 (bleue, 1968), SAAB V 4 96 (blanche, 1968, 45.000 km), SIMCA 1100 GLS Break (blanche, 1968, 57.000 km), VAUXHALL VIVA (grise, 1969), VW 1300 (bleue, 1968), OPEL BLITZ FOURGON (1500 kg charge utile, moteur révisé, 1969).

Demandez liste complète avec détails et prix - Facilités de paiement - Essais sans engagement, même à votre domicile

M. + J.-J. SEGESSEMAN & Cie Garage du Littoral

Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises - NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 99 91

Table listing car models and prices: CITROEN DW 21 Pallas inj. (1971), CITROEN DS 21 Pallas (1970), CITROEN D Super (1970), CITROEN D Spécial (1970), CITROEN GS Club (1971), CITROEN Ami 8 berline (1971), CITROEN Ami 8 berline (1969), CITROEN Ami 8 break (1972), CITROEN Ami 8 break (1969), CITROEN Dyane 6 Com. (1971), CITROEN Dyane 6 (1971), CITROEN Fourgon H (1968), AUTOBIANCHI A 111 (1969), AUTOBIANCHI A 112 (1972), AUTOBIANCHI Primula (1969), BMW 2500 (1969), BMW 2000 (1967), BMW 3.0 CS-Coupé (1971), FORD 2300 XL (1970), FORD Capri 1600 XL (1970), FORD Cortina Lotus (1967), FORD Taunus 12 M (1967), FORD Taunus 17 M (1966), FIAT 124 Spécial (1970), FIAT 124 Spécial (1970), FIAT 850 Coupé S Sport (1972), OPEL Manta S (1970), MERCEDES 190 Diesel (1970).

SÉLECTION

Table listing car models and prices: CITROEN D Spécial Targa (57.000 km), FORD Taunus 12 M, FORD Taunus 17 M (75.000 km), OPEL Record (57.000 km), LANCIA Flaminia (60.000 km), ALFA ROMEO 1750 (34.000 km), MG 1100 (1964), VAUXHALL (1969).

Garages Henri Favre S.A. Apollo Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

1 OTTOMANE ET SOMMIER métallique avec un matelas, 1 fauteuil à bascule, 1 table à allonges avec 4 chaises en frêne et acajou. Tél. 41 27 48.

2 PNEUS NEIGE 165 x 15, bons à 90 %/2, 2 lits à étage. Tél. 51 39 93, dès 18 heures.

CIREUSE-ASPIREUSE électrique Siemens, 3 brosses et accessoires; buffet de service. Tél. 53 14 84.

GRAND POELE à mazout Buderus No 272, très bon état, avec pompe et récupérateur. Tél. 41 12 00.

IMMEDIATEMENT SALON et salle à manger complète. Tél. 31 69 88, le matin jusqu'à 10 h et le soir dès 19 heures.

1 BIBLIOTHEQUE, longueur 240 cm, très bon état, 500 fr. Tél. 41 19 26.

2 PNEUS CLOUTES, 1 pneu d'été, 1 jante 6,00 x 13 pour Opel Kadett. Tél. 41 16 19.

4 PNEUS CLOUTES RADIAUX avec jantes pour NSU 1200 TT. Tél. 24 76 76, heures de bureau.

BEAU LANDAU de poupée, toile marine, garni, 35 fr. Tél. 31 63 69.

ARMOIRE 3 PORTES, 150 fr.; chauffage à gaz, 200 fr. Tél. 24 42 98, midi.

1 TABLE ET 6 CHAISES, 100 fr. Téléphone 25 73 87, le matin.

OCCASION: souliers de ski à boucles, No 38; skis juniors, fixations de sécurité, 105 cm; patins de hockey No 38. Prix à discuter. Tél. (038) 25 72 57.

MANTEAU HOMME, gabardine, gris, 48-50; manteau homme d'hiver, gris, 48; manteau dame, pluie, beige, 38-40; deux-pièces dame, vert, 38-40. Bon état. Tél. (038) 31 28 69.

CHAINES A NEIGE Rud 165-15, pour Peugeot 404. Tél. 25 80 49, heures des repas.

4 PNEUS NEIGE Klébert radiaux, 165 x 13, et une paire de chaînes 5,60-13-6,00 x 13. Téléphone 25 14 41 ou 33 19 27.

MANTEAU DAME, couleur framboise, taille 44-46, état neuf, porté 2 fois, 120 fr. Téléphone (038) 53 19 46, dès 19 h 30.

ROBE DE MARIEE, taille 38-40, longue; skis avec fixations, 200 cm, prix intéressants. Tél. 53 13 57, aux heures des repas.

LERMITE: balles lithographiques numérotées et signées, sujets jurassiens. Tél. 25 40 83.

4 PNEUS CLOUS pour Mini. Tél. 25 55 05, aux heures des repas.

TABLE RONDE, pied central; 4 chaises anciennes; régulateur à poids; secrétaire. Tél. (039) 31 18 50.

Miele Lave-vaisselle G 220

UN CADEAU DE NOËL RÊVÉ Comparez notre offre actuelle... une vraie surprise de fin d'année!

Quincaillerie de la Côte PESEUX

Parcage en face des magasins Samedi, ouvert jusqu'à 16 heures Tél. 31 12 43

PRÊTS sans caution de Fr. 500.— à 10.000.— Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue. BANQUE COURVOISIER S.A. 2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64

NOTRE FEUILLETON Le Chant sur la falaise par LÉO DARTEY

instant, ont acquis un succès unique dans les annales de la musique... Marga se redressa, hautaine. — Vous dire que je n'en suis pas jalouse le moins du monde... c'est que les instants pendant lesquels cette nouvelle gloire a été consacrée, je les ai passés dans les bras de mon fiancé! Très vite, elle quitta l'important. Une rage folle montait en son cœur. Quoi! ces fiançailles, devant lesquelles la cantatrice croyait voir tout Paris pâlir d'envie, passaient presque inaperçues en face de l'éclat de cette nouvelle étoile? — Surprenant! Merveilleux! — Et cette pureté de timbre! — La fraîcheur de la Patti, avec l'émotion d'une Delna... — Jamais, jamais je n'avais entendu un timbre pareil... — Mais savez-vous son nom? On s'interrogeait de proche en proche avec une curiosité ardente. — Vous la connaissez, vous? — Je donnerais bien un billet pour qu'on me dise le nom de ce rossignol... et son adresse, grommelait le directeur de l'Opéra-Comique, enthousiasmé. Elle crut même entendre, sur un ton de condoléances: — Pauvre Marga!... Heureux Brennoy!... Elle s'avança très vite, pâle, l'œil mauvais, la voix rauque: — Plus heureux que vous ne pensez! Car nous sommes fiancés depuis ce soir, mon cher. — Pas possible! Mais alors, l'autre?... — Quelle autre? Sa première fiancée? — Hé non. Que m'importe! J'ignorais d'ailleurs qu'il le fût déjà... Mais cette admirable inconnue qui a chanté masquée, là, tout à l'heure? Elle devient son interprète attirée, alors? — Où allez-vous prendre ces sornettes, mon bon? Pour ce soir, afin de goûter dans la paix mon bonheur de fiancée, j'ai demandé à... cette personne de bien vou-

loir me « doubler ». Je l'en savais capable! Mais, à l'avenir, ce sera toujours moi qui interpréterai la musique de mon fiancé et de mon mari. Quelqu'un, près d'elle, eut l'impertinence de murmurer: — Quel dommage! Et celui avec qui elle causait demanda impétueusement: — Ah! c'est vous qui l'avez découverte? Mais alors, vous allez tout nous dire. Qui est-elle? D'où vient-elle? Pourquoi a-t-elle chanté masquée? Mais Marga secouait sa jolie tête un peu crispée, d'un air mystérieux. — Je ne vous dirai rien de plus que ce qu'a pu vous dire Mouriez! — Ah! fit-on, désappointé. — Voyons! que vous a-t-il dit? fit-elle, curieuse à son tour de connaître la vérité sur sa mystérieuse remplaçante. — Ma foi, autant dire rien! Il a simplement annoncé que la cantatrice qui devait interpréter la « Réponse au Rossignol », morceau de concours de Philippe Brennoy, se trouvant empêchée à la dernière minute, un artiste avait bien voulu se dévouer pour la remplacer à l'improviste, mais que la condition imposée par cette personne était le strict incognito, et qu'elle entendait chanter sous le masque... Voilà, c'est tout! Et il s'en est tenu là encore après, le vieux renard. Il sent bien que le parfum de mystère de cette aventure augmente encore le succès! — Je ne serais même pas éloigné de croire, dit quelqu'un dans la foule, que ce fut une invention de lui... ce moyen romanesque de sauver le compositeur favori à la dernière minute! Satisfaite de trouver un moyen de saper un peu la gloire de « l'Autre », Marga lança pleine de réticence: — Et vous gagneriez peut-être! — Que voulez-vous dire? Vous étiez au courant? Philippe Brennoy aussi, peut-être? Allons! moyen de

comédie pour piquer l'intérêt et la curiosité, n'est-ce pas? — Peut-être! Je ne sais pas... Vous ne m'en ferez pas dire plus long... dit-elle en s'échappant pour courir à la loge directoriale. Elle voulait voir Mouriez tout de suite et obtenir de lui quelques renseignements enfin! En même temps, elle espérait y retrouver Philippe, peut-être. Mais Philippe n'avait pas reparu depuis sa disparition mouvementée. — Brennoy? fit Mouriez, maussade, ne m'en parlez pas! Ne m'en parlez plus! C'est un maladroit et un fou! A l'heure actuelle, pendant qu'ici on le réclame et l'acclame, je parie qu'il court derrière sa fiancée... — Mais il n'a plus d'autre fiancée que moi, Mouriez, ne l'oubliez pas! — Ah! fit-il sarcastique. Eh bien! il me semble que c'est plutôt lui qui l'oublie, ma pauvre Marga! — Nous verrons, fit-elle entre ses dents, s'il pourra reculer encore, maintenant que j'ai rendu la nouvelle officielle. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit, mon petit Mouriez, mais de cette femme, de tout ce mystère! Voyons, qui est-ce? — Il la regarda profondément. Puis, baissant les yeux, il débita comme une leçon apprise avec soin: — Je l'ignore; cette personne s'est présentée ici quelques instants avant le début du concert... — Mais elle était accompagnée? Qui vous l'a recommandée? — Personne, dit-il, toujours du même ton ambigu. Elle a prétendu venir de la part de Philippe lui-même, et elle m'a déclaré: « Monsieur, je puis sauver la situation en chantant ce soir la « Réponse au Rossignol »; si vous voulez m'entendre ici, vous serez convaincu que je puis avoir cette ambition sans danger pour l'auteur; mais je mets à mon dévouement une seule condition: je chanterai masquée et je disparaîtrai aussitôt mon morceau terminé sans que personne puisse savoir qui je suis. » (A suivre)

Une occasion rêvée pour une bonne affaire

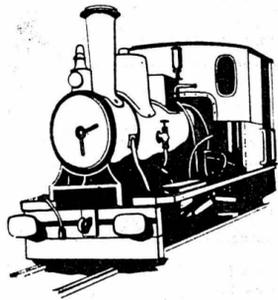
Votre équipement de ski à des prix fantastiques

**RABAIS 10 à 50 %**

sur skis, fixations, chaussures, bâtons.  
Modèles d'une saison et plus.

**DESPLAND**

Chaussures - sport.  
2022 BEVAIX - Tél. 46 12 46



Trains électriques des meilleures marques mondiales. Choix complet, y compris les pièces de rechange. Service après-vente assuré par du personnel expérimenté et capable de construire une maquette de A à Z.

Toutes les nouveautés sont arrivées

**Reymond**

Neuchâtel — 5, Saint-Honoré

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

**action pont de l'enfance**

Du 27 novembre au 2 décembre, à notre stand spécial au rez-de-chaussée, nous vous invitons à venir nombreux construire avec nous le pont de l'enfance en faveur des

**«ENFANTS DU MONDE»**

Ce stand sera animé par GENNARO OLIVIERI et OLIVIER DUCA.

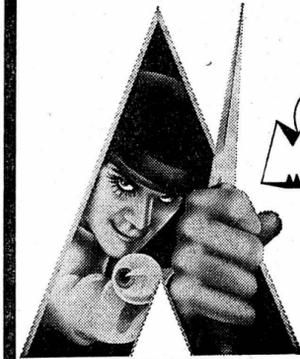
**armourins neuchâtel**

**ARCADES**  
25 78 78

AUJOURD'HUI 15 h - 20 h 30

18 ANS

LE SPECTACLE DÉBUTE PAR LE FILM



**STANLEY KUBRICK**

**ORANGE MÉCANIQUE**  
A CLOCKWORK ORANGE

**UN FILM CHOC QUI SORT DE L'ORDINAIRE**

LA VIOLENCE DANS LE MONDE DE DEMAIN...

**Restaurant de la Grappe**  
LA COUDRE NEUCHÂTEL

**Spécialités de saison**

les lundis : **Bollito Misto**

les mardis : **L'Osso buco**

les jeudis : **Polenta + lapin**

et toujours nos fameuses **pizza**

L. Marini.  
Tél. (038) 33 26 26.

**ZANKER** Machines à laver  
Vente et service  
P. Hauert  
Tél. (038) 25 51 84.

**Idéal pour le sport et les loisirs!**

**Spacry**  
CHEVREUIL - CHEMISER  
Terreaux 1

Les restaurants **BEAULAC**  
Snack bar  
H. Prod'Hom  
Tél. 038 24 42 42  
Neuchâtel

Tous les jours jusqu'au 15 décembre

**GRAND FESTIVAL**

de la gastronomie ALSACIENNE

**48 spécialités**

Quelques suggestions de notre grande carte :

- LA QUICHE ALSACIENNE
- Le foie gras frais maison
- LA TRUITE AU TOKAY D'ALSACE
- LE SALMIS DE CANARD
- LES PAUPIETTES DE VEAU « DES MOINES DE LUCELLES » et toujours
- nos fameuses CHOUCROUTES du PÈLERIN ou ROYALE

Et... des grands vins d'Alsace en bouteilles servis ouverts pour votre plaisir.

**Baux à louer**  
en vente au bureau du journal

**La buvette du stand de tir**

Pierre-à-Bot, Neuchâtel  
serait à remettre

pour date à convenir.

S'adresser : M. Jean Burkhardt, Saars 2, Neuchâtel.  
☎ 24 62 59.

Le Relais de la Grand-Rue

**La Prairie**

**SALON FRANÇAIS**  
Au premier étage se trouve le salon français dont la salle distinguée convient particulièrement pour les repas d'affaires, banquets, mariages, communiions. Menus spéciaux sur commande.  
Grand-Rue 8 Neuchâtel  
Tél. 25 57 57

**l'argent**

tout de suite

de Fr. 500.- à 20'000.-

confidentiel — discret

**Bon**

Je désire Fr. \_\_\_\_\_ tout de suite en espèces.  
Je rembourserai par mois environ Fr. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Profession \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_  
Etat civil \_\_\_\_\_ Nationalité \_\_\_\_\_  
Domicile (no postal) \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_ No. \_\_\_\_\_  
Depuis quand à cette adresse \_\_\_\_\_  
Adresse précédente \_\_\_\_\_  
Pendant combien de temps \_\_\_\_\_  
Employeur (aucune demande de renseignements) \_\_\_\_\_  
Depuis quand \_\_\_\_\_ Salaire mensuel Fr. \_\_\_\_\_  
Durée de l'emploi précédent \_\_\_\_\_  
Revenu accessoire (épouse, etc.) par mois Fr. \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_



plus de 670'000 crédits déjà accordés

Envoyez le bon aujourd'hui

**Banque Procrédit**

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5  
Tél. 038 - 24 63 63  
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00

**Vario-Lit** Salon transformable

Service agréable

- Livraison rapide gratuite
- Paiement net jusqu'à 90 jours
- Crédit avantageux jusqu'à 30 mois
- Essence gratuite ou billet CFF pour tout achat dès Fr. 500.-

Du simple au plus riche — moderne ou style — le plus grand choix de Suisse chez le spécialiste:

**Pfister ameublements sa**

GENÈVE Servette 53+44 022 - 34 66 00  
LAUSANNE Montchoisi 5 021 - 25 09 66  
BIENNE Pl. du Marché-Neuf 032 - 42 29 62 / 65  
NEUCHÂTEL Terreaux 7 038 - 25 79 14  
DELEMONT Mouline 12 066 - 22 32 10

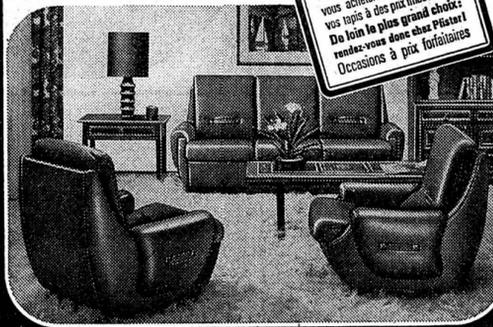
**1610.-**

le sofa-lit franco domicile

Recouvert de simili-cuir en beige ou d'autres couleurs selon collection spéciale. Matelas à ressorts 190/140 cm.

Salon complet, N° 36.244 K, comme photo ci-dessous, franco domicile: **2860.-**

Dans notre département spéciale **Super-Discount** vous achetez vos meubles et vos tapis à des prix imbattables! De loin le plus grand choix! rendez-vous donc chez Pfister! Occasions à prix forfaitaires



66-A-72



Salon de coiffure **BUSSY & STOLZ**  
Temple-Neuf 11  
NEUCHÂTEL - ☎ 25 25 78

**DÉMONSTRATION**

les mercredi 29, jeudi 30 novembre et samedi 1er décembre.

Soins et conseils gratuits

par l'esthéticienne de

**René Rimbaud - Paris**



Hôtel - Restaurant - Bar  
**LE VIEUX MANOIR**  
Morat-Meyriez

Situation et cadre uniques au bord du lac de Morat - Tranquillité Confort - Idéal pour vacances et week-end

Fêtes de famille, assemblées, déjeuner d'affaires, etc.

Une des meilleures cuisines de Suisse \*\*\*

Hans Buol, propr.  
Tél. (037) 71 12 83

LOTÉRIE ROMANDE

**plus que 5 jours!**

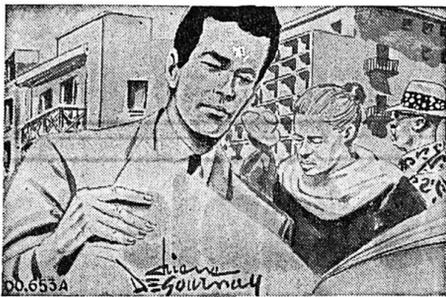
à Fiesch (VS)

## OSS 117: DOUBLE BANG A BANGKOK

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

**RÉSUMÉ:** Le policier thaïlandais s'inquiète de savoir si Hubert Bonisseur de la Bath a prévenu son ambassade.

### Péripéties nocturnes



Le policier parut soulagé. « Puis-je vous prier de signer une déclaration ? » demanda-t-il. « Volontiers, mais faisons vite. J'ai des rendez-vous que je ne puis remettre. » Le secrétaire installa sa machine sur la table, et Hubert répondit de bonne grâce aux questions qui lui étaient posées. Après le policier s'en alla content.



Hubert fit sa toilette et s'habilla soigneusement. Son programme était d'aller rendre visite à cette Luce-Anne dont Léo lui avait parlé, puis de rejoindre la nommée Scarlet O'Lala sur l'heure de midi. Il se munit de son appareil et quitta la chambre. La chateaux qui régnait dans le couloir le suffoqua pendant quelques secondes. Près du bureau d'étage, se tenait un agent de police en uniforme.



Hubert déposa sa clef, prit l'ascenseur, et remarqua dans le hall deux individus qui examinaient avec un peu trop d'attention une vitrine. Deux policiers, à coup sûr, chargés de s'attacher à ses pas. Montant dans un taxi, il tendit un billet au chauffeur: « Démarrez très vite, tournez à droite dans New-Road, ralentissez aussitôt, laissez-moi descendre, et continuez à toute allure vers le centre. Compris ? »



Le chauffeur thaïlandais exécuta fidèlement la consigne. Par la glace arrière, Hubert vit les deux hommes qu'il avait repérés s'engouffrer dans un taxi. Déjà, le sien filait comme une flèche, et virait sèchement dans New-Road, puis freinait. Hubert sauta sur la chaussée, repoussa la portière, et se dissimula derrière une camionnette de livraison. Un instant plus tard, l'autre taxi arrivait en trombe et se lançait à la poursuite du premier, qui avait déjà pris de la distance. Quand ils eurent l'un et l'autre disparu, Hubert revint dans la rue précédente pour acheter tous les journaux de langue anglaise qu'il put trouver.

**Demain: Hubert s'intéresse à la mode**

## HOROSCOPE

Climat agressif et souvent violent. Les discussions tourneront inévitablement en disputes. Le domaine sentimental connaîtra également des moments difficiles.

**Naissances:** Les enfants de ce jour seront sensibles, affectueux et très calmes.

### BÉLIER (21/3 - 19/4)

**Santé:** N'abusez pas des somnifères. **Amour:** Les idylles de ce jour seront sérieuses. **Affaires:** Ne soyez pas agressif envers vos collègues.

### TAUREAU (20/4 - 20/5)

**Santé:** Risque de malaises d'origine psychique. **Amour:** N'accordez pas votre confiance aussi vite. **Affaires:** Contrôlez bien tout ce que vous faites.

### GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

**Santé:** Mangez plus souvent du poisson. **Amour:** Soyez objectif devant vos problèmes familiaux. **Affaires:** Situation financière à améliorer.

### CANCER (22/6 - 22/7)

**Santé:** Vous fumez beaucoup trop. **Amour:** Ne vous occupez pas des affaires d'autrui. **Affaires:** Vous avez tout pour réussir.

### LION (23/7 - 23/8)

**Santé:** Faites des exercices physiques quotidiens. **Amour:** En toute occasion, demeurez maître de vous. **Affaires:** N'entreprenez pas trop de choses à la fois.

### VIERGE (24/8 - 23/9)

**Santé:** Ne restez pas enfermé toute la journée. **Amour:** Acceptez les invitations que l'on vous fera. **Affaires:** Montrez-vous agréable à votre travail.

### BALANCE (24/9 - 23/10)

**Santé:** Risques d'accidents. **Amour:** Ne faites pas d'observations désobligeantes. **Affaires:** Tenez votre programme de travail bien à jour.

### SCORPION (24/10 - 22/11)

**Santé:** Ne mangez pas si vite, vous avalez... **Amour:** Faites les concessions qui s'imposent. **Affaires:** Ne signez pas des papiers sérieux attendez.

### SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

**Santé:** Supprimez les drogues de toute sorte. **Amour:** Ne vous laissez pas déprimer par un échec. **Affaires:** Sachez reconnaître vos erreurs.

### CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

**Santé:** Prenez un tilleul menthe avant de vous coucher. **Amour:** Poursuivez vos efforts, on vous observe. **Affaires:** Nouveau travail intéressant.

### VERSEAU (20/1 - 18/2)

**Santé:** Buvez des tisanes calmantes. **Amour:** Réglez seul vos problèmes familiaux. **Affaires:** Ne divulguez pas trop vos projets.

### POISSONS (19/2 - 20/3)

**Santé:** Vous avez beaucoup de sommeil à récupérer. **Amour:** Modérez vos impulsions. **Affaires:** Ne refusez pas l'aide de personnes compétentes.

## POUR VOUS MADAME

### Un menu

Salade de pommes de terre  
Boudin grillé  
Pommes reinettes  
Biscottes au rhum

### LE PLAT DU JOUR:

### Biscottes au rhum

Préparation: 10 minutes, cuisson: 10 minutes. Pour 4 personnes: 1 dl de rhum, 1 pot de marmelade d'abricots, 3 dl d'eau, 150 g de sucre en poudre. — Tartiner les biscottes avec les 2/3 du pot de marmelade, les coller deux à deux en sandwich. Préparer le sirop, mettre le sucre et l'eau dans une casserole, amener à ébullition pendant environ une dizaine de minutes afin qu'il réduise, ajouter ensuite, hors du feu, le rhum. Ranger les sandwiches de biscottes sur un plat. Garnir chacun d'un demi-abricot, arroser les biscottes avec le sirop tiède et servir aussitôt.

### Votre peau et le froid

Les petits capillaires qui alimentent la peau se contractent, le sang qui lui apporte nourriture et oxygène, circule plus lentement.

Pour stimuler la circulation, tapotez chaque matin votre visage avec une batte d'os ou de caoutchouc ou encore du bout des doigts, ou bien faites de petits pincements rapides entre pouce et index. Vous vivifierez ainsi votre teint sans froisser ni tirer votre peau et sans risquer un massage mal fait. Vous aurez déjà le visage plus rose, avant même de le maquiller.

### Détendez vos traits

Le froid contracte les muscles, les rides d'expression s'accroissent en hiver. Par exemple, même si vous êtes jeune, vous avez presque toujours un petit pli marqué au coin de la bouche. Les jours où vous souhaitez avoir les traits plus reposés, faites un bain de vapeur au camphre (une cuillerée à soupe d'alcool camphré dans un inhalateur) qui détend les muscles: ou appliquez un masque relaxant aux fruits, aux algues. Vous pouvez encore vous allonger quel-

ques minutes en position inclinée, la tête plus basse que les pieds: mieux irrigué, le visage se recompose.

### Les femmes qui travaillent vivent moins longtemps

La durée de vie moyenne des femmes au travail est inférieure de 7 à 8 années à celle des hommes. Cela ressort d'une étude effectuée par la caisse centrale des assurances invalidité - vieillesse de France. En 1970, les femmes ayant exercé une activité professionnelle sont décédées à l'âge moyen de 68,5 ans. Cela tient probablement au surmenage causé par l'éducation des enfants et le travail ménager.

### Le parapluie à bretelles

Une nouveauté anglaise qui, sans être très esthétique présente l'avantage d'être pratique: un parapluie qui laisse les deux mains libres. Un support de métal appuie aux épaules, et permet aux femmes qui font leurs éternelles courses d'être à l'abri de la pluie.

### Dans vos écrans vous glisserez

— des tours de cou en grosses boucles d'or  
— des sautoirs de perles en cristal et jais  
— des colliers d'écaïlle façon grand-mère  
— des bracelets en plexiglas, des pendentifs en liège et bois.  
— des montres-bracelets à cadran d'ébène ou de bois de rose avec boutons de manchettes et boucles d'oreilles assorties.

### A méditer

Il n'y a pas de fardeau qui ne se trouve pas allégé si on le partage. Maurice SCHUMANN

## CARNET DU JOUR

### NEUCHÂTEL

est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry la Côte, J.-B. Frochoux, Colombier, 41 22 63.

**BEVAIX**  
Galerie Pro Arte: 1. Peinture française du XIXe siècle. 2. Paysages de Provence de Raymond Schaeppi.

**PESEUX**  
Cinéma de la Côte: 20 h 30, Prostitution aujourd'hui.

Pharmacie d'office: M. Wildhaber, rue de l'Orangerie. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service

## A LA TV AUJOURD'HUI

### SUISSE ROMANDE

16.45 Le Jardin de Romarin  
17.05 (C) La boîte à surprise  
18.00 Téléjournal  
18.05 (C) Off we go  
18.30 Football sous la loupe  
18.50 (C) Les Aventures de l'ours Colargol  
19.00 (C) Courrier romand  
19.10 (C) La Porteuse de pain  
19.40 Téléjournal  
20.00 (C) Carrefour  
20.15 Ici Berne  
20.25 (C) Les Gens de Mogador  
21.20 (C) En direct avec...  
22.20 env. Téléjournal portrait en 7 images

### SUISSE ALÉMANIQUE

18.15 Bienvenue en Italie  
18.45 (C) Fin de Journée  
18.50 Téléjournal  
19.00 (C) Pater Brown  
19.30 L'antenne  
20.00 Téléjournal  
20.20 Hürdenlauf  
21.45 (C) St-Adolf le second  
22.05 Téléjournal

### FRANCE I

10.40 Télévision scolaire  
11.00 Fin  
12.30 Midi trente  
13.00 24 heures sur la une  
13.30 Cours de la Bourse  
14.05 Télévision scolaire  
14.25 La Chevauchée des bannis  
15.55 Fin  
17.30 Télévision scolaire  
18.30 Vivre au présent  
18.50 Pour les petits...  
19.00 Actualités régionales  
19.25 Réponse à tout  
19.45 24 heures sur la une  
20.15 Le Fils du ciel  
20.30 Les Evasions célèbres  
21.20 Spécial radio

21.25 Frontières  
22.25 Catch sur la une  
22.55 24 heures dernière

### FRANCE II

17.15 (N) Télévision scolaire  
17.45 Fin  
18.00 (N) Cours du Conservatoire national des arts et métiers  
19.00 (N) Actualités régionales  
19.20 (C) Colorix  
19.30 (C) Poigne de fer et séduction  
20.00 (C) I.N.F. 2  
AU THÉÂTRE CE SOIR:  
20.30 (C) Le Signe des temps I.N.F. 2 dernière

### SVIZZERA ITALIANA

18.10 (C) Per I bambini  
19.05 Telegiornale  
19.15 Slim Johns  
19.50 Obiettivo sport  
20.20 Telegiornale  
20.40 L'elezione del presidente del Consiglio nazionale  
20.55 (C) Icarl bugiardi  
21.20 (C) Enciclopedia TV  
21.50 (C) Johnny Cash a San Quentin  
22.40 Telegiornale

### ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, rendez-vous à Berlin. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, actualités. 21 h, Liesbeth List. 21.45, Merzig-Moscou-Mexico. 22.30, téléjournal, météo. 22.50, New-York, Urbs ultima. 23.50 téléjournal.

### ALLEMAGNE II

17.30, téléjournal, météo. 17.35, Luftsprünge. 18.05, plaque tournante. 18.35, dessins animés. 19.10, Le Courrier de l'impératrice. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, voler sur et sous l'eau. 21 h, résurrection. 22.50, téléjournal, météo. 23.05, festival international de courts métrages

## RADIO

### Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, héliographe. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de presse. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, Eve au rendez-vous. 11.05, crescendo. 12 h, le journal de midi, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, le Tour du monde en quatre-vingts jours cent ans plus tard. 14.05, rétros. 15.05, concert chez soi.

16.05, le rendez-vous de 16 heures, L'Opération, de Franz Weyergans. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, histoire et littérature. 17.30, bonjour-bonsoir. 18 h, le journal du soir. 18.05, le miroir dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20 h, Eureka. 20.30, Pour vingt-cinq centimes de chance, pièce policière de Robert Schmid, sur un thème de Fletcher Flora. 21.25, quand ça balance. 22.10, le jeu de l'histoire et du hasard. 22.40, club de nuit. 23.30, aspects du jazz. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

### Second programme

10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire. 10.45, cours d'anglais de la BBC. 11 h, idées de demain. 11.30, la vie musicale. 12 h, midi-musique. 16 h, Kammermusik. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, bonjour-bonsoir. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, sciences et techniques. 20.30, compositeurs favoris. 21.40, le Chœur de la Radio suisse romande. 22 h, une œuvre de Paul Hindemith. 22.30, entre vos mains. 23 h, hymne national.

### Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, bonjour. 6.20, musique récréative pour jeunes et vieux. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, voyage musical au pays des contes. 8.50, récit. 9.10, Schéhérazade. Rimsky-Korsakov. 10.05, airs populaires. 11.05, Orchestre récréatif et de danse de Beromunster. 12 h, ensembles légers. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, jeunesse dans le vieux Bâle. 14.30, Orchestre récréatif de Beromunster et Orchestre du Südwestfunk. 15.05, pages de Kuchenbuch, Villa-Lobos et Rutschmann. 15.30, divertissement populaire.

16.05, théâtre. 16.40, bonjour musical de New-York. 17.30, pour les enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports. 19.15, actualités. 20 h, disques des auditeurs. 22.30, Sérénade pour Valentine. 23.30, choix musical de P. Kelliker.

### De tout pour faire un monde

### de trop

Les habitants de Cordoue furieux ont refusé en bloc de prendre possession de leurs nouveaux annuaires téléphoniques. Parce que cette année la compagnie a fait figurer en bonne place le numéro des pompiers, de police secours et de l'entreprise des pompes funèbres. Ce qui est du plus mauvais augure. (A.C.I.)

## MOTS CROISÉS

### Problème du No 874

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

### HORIZONTALEMENT

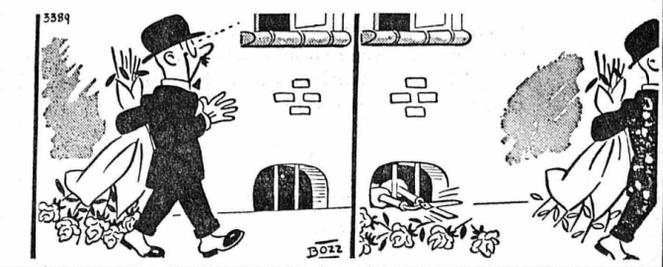
1. Homme grand et mal fait. 2. Lieu d'un important marché périodique. — Abréviation d'un titre. 3. Carcasse d'une malle. — Note. — Prénom féminin. 4. Refuse de recevoir. 5. Désigne avec mépris. — Qui a les qualités requises. — Mot d'enfant. 6. Où l'on verra bientôt la corde. — Patrie de Malherbe. 7. Rouspète. — Mauvais quand on rechigne. 8. Ile. — Les Mérovingiens en eurent dans leur palais. 9. Petits passe-temps. 10. Balance. — Pour n'en pas dire plus.

### VERTICALEMENT

1. Noyer. — Interjection. 2. Quatre liards. — Frayer subite. 3. Lutèce y tint tout entière. — Occlusion intestinale. 4. On le cherche dans la batée. — Elle tramet ou commande le mouvement. — Adverbe. 5. Court très vite. — Fiche. 6. Qui plaît à l'esprit. — Comble de présents. 7. Pronom. — Dépeint. 8. Un papillon l'est rapidement. — A l'air. 9. Modère. — Forme d'auxiliaire. 10. Merveilleux.

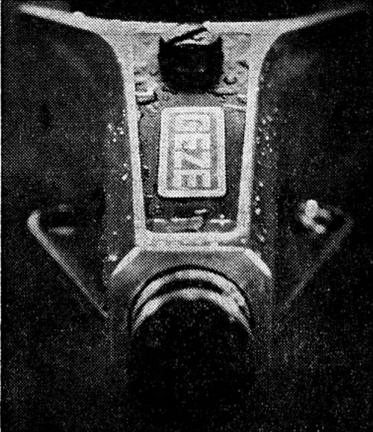
### Solution du No 870

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
N	E	C	E	S	A	I	L	R	E
I	E	C	A	I	L	L	E	R	
V	E	T	U	V	A	E	O		
E	S	T	M	A	I	S	D		
A	T	E	L	E	N	U	E		
U	R	E	A	R	S	P	R	E	
A	R	R	E	T	O	I	R	S	
A	G	A	R	A	R	N	O		
R	O	T	O	N	D	E	N	U	
A	N	N	I	E	L	L	E	S	



# GEZE

## la fixation idéale pour chaque skieur



### GEZE Junior Set

Une fixation formidable pour jeunes gens sportifs: GEZE Junior Set, une toute nouvelle fixation avec un maximum de confort et de sécurité; de 25 à 50 kg (poids du corps). 3 ans de garantie. Label BPA. Prix, montage compris Frs. 120.-

Le but des «Set» GEZE: offrir des ensembles adaptés à toutes les classes d'âge, pour le débutant comme pour le spécialiste et à la portée de toutes les bourses. En résumé: à chaque skieur «sa» fixation.



# Les tapis d'avant-garde

Tons et dessins ont toujours une longueur d'avance. Une qualité qui donne une mesure nouvelle. Entièrement synthétique et en de nombreuses variantes. Le tufting rolanafloor et le feutre à aiguilles diana, deux tapis suisses de haute qualité. Des tapis comme on les aime: ils ne posent aucun problème et sont d'une robustesse à toute épreuve. Immunisés contre l'humidité, insensibles à la lumière, antistatiques et de dimensions stables.

Et naturellement: leur confort ne laisse rien à désirer. Tels sont les tapis d'avant-garde. Les commerçants spécialisés se feront un plaisir de vous les présenter.

Fabricant  
E. KISTLER-ZINGG SA, fabrique de tapis  
8864 REICHENBURG / SZ  
Tél. 055 - 7 72 62 — à partir de  
novembre 72 055 - 67 12 12



**rolanafloor**  
Le tapis pour la vie.

ADRA

du vrai tabac, rien de plus!



## L'accord Suisse-CEE est favorable aux consommateurs

L'accord de libre-échange conclu entre la Suisse et les pays de la communauté ne touche pas aux structures de notre Etat. Il est favorable à l'économie suisse, surtout aux petites et aux moyennes entreprises.

Il est également favorable aux consommateurs qui se verront offrir une gamme plus étendue de produits.

C'est un accord commercial qui n'est pas un engrenage vers une adhésion plus étroite.

Qu'on se souvienne toutefois que la Suisse ne peut vivre en économie fermée et qu'elle doit conclure des traités de commerce avec ses voisins.

Votez OUI à l'accord avec la CEE

COMITÉ ROMAND POUR L'ACCORD COMMERCIAL SUISSE - CEE.



### Garage A. Waldherr

Agence Simca, Sunbeam, Rover



Votre voiture au garage pour l'hiver un autre véhicule vous attend

## AUTOLOCATION

Rue des Parcs 147

Tél. 24 12 65

Il est difficile de nous surpasser en

## TAPIS MUR À MUR

- Le choix
- La qualité
- Le service irréprochable
- Toujours les plus bas prix

# Benoit

Magasin: Maillefer 25 - Tél. 25 34 69  
Neuchâtel

Devis sans engagement - Crédit - Sur désir, présentation des collections le soir, à domicile.

GARANTIE STRÄULI QUALITÄT

**JUWO**

Kalkfrei abwaschen mit  
Relaver libre de calcaire avec  
Rigovernatura senza calcare con

**Brio + calgon**

200g

**Relaver libre de calcaire avec Brio,**  
car seul Brio contient du Calgon!

STRÄULI AG WINTERTHUR

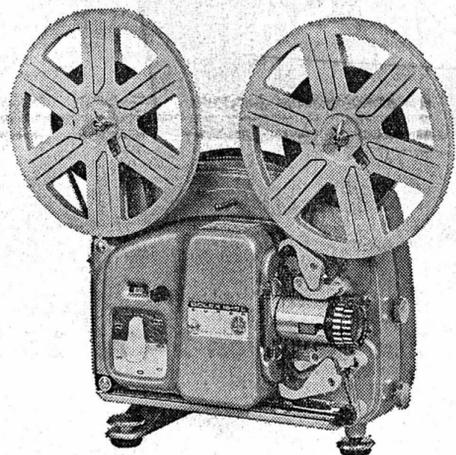
# Les projecteurs Bolex

## - la certitude d'un plaisir durable

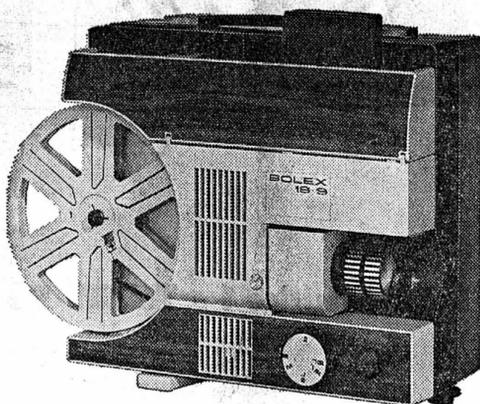
Cinq modèles de projecteurs, c'est ce que nous avons à vous proposer en Super 8. Tous différents, pour satisfaire à tous les goûts et à toutes les exigences possibles, quelle que soit leur diversité. Point culminant de la création cinématographique, la projection doit répondre, pour chaque cinéaste, à ce qu'il en attend personnellement. C'est pour cela qu'il y a cinq projecteurs Bolex différents. Ils se signalent tous les cinq par la luminosité et la parfaite netteté des images qu'ils projettent, par le soin extrême qu'ils prennent des films précieux et irremplaçables qui leur sont confiés, par leur précision et leur robustesse, autant de qualités que l'on attend tout naturellement d'un projecteur Bolex. Les modèles sonores se distinguent en outre par la fidélité et la plénitude des sons qu'ils reproduisent, par la perfection des enregistrements et la facilité avec laquelle ils assurent la sonorisation des films.

### Pourquoi tant de cinéastes font-ils confiance à Bolex ?

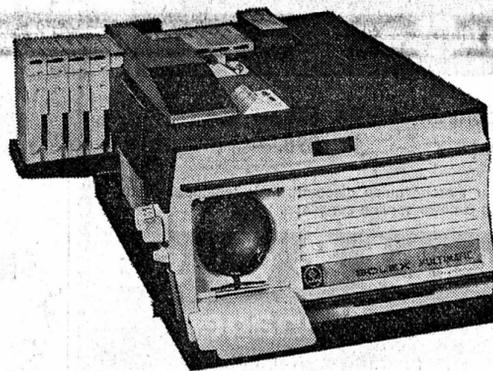
Parce que Bolex cultive une tradition de haute qualité. Parce que Bolex innove sans relâche et montre la voie du progrès. C'est pour cela que vous rencontrez toujours plus de cinéastes Bolex. Ce sont les plus exigeants. Projecteurs Bolex depuis fr. 495.- jusqu'à fr. 7500.-



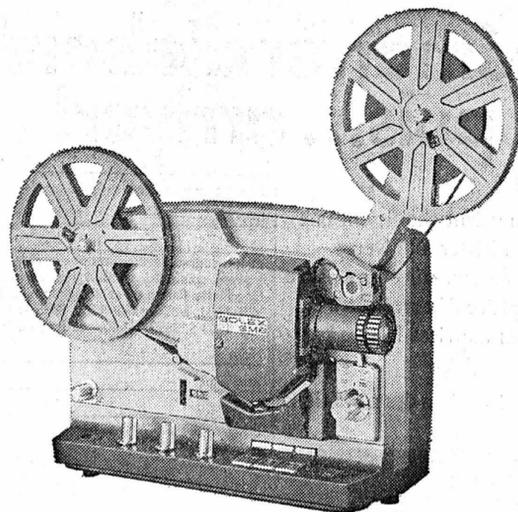
**Bolex 18-5 L Super – le projecteur qui a fait ses preuves à des centaines de milliers d'exemplaires:** bobines de 120 mètres, cadence normale et ralenti, lampe à bas voltage ou lampe halogène 12 V/75 W, objectif zoom. Prix indicatif à partir de fr. 595.-.



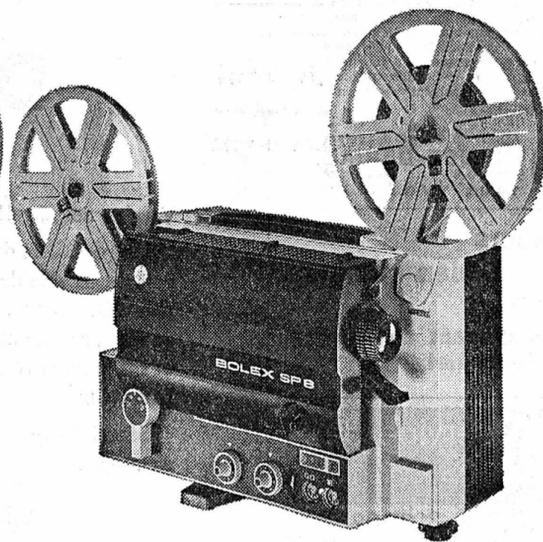
**Bolex 18-9 – le projecteur de l'avenir:** pour bobines et pour cassettes Kodak jusqu'à 120 mètres, cadence normale et ralenti, lampe halogène 12 V/100 W, objectif zoom. Prix indicatif à partir de fr. 495.-.



**Bolex Multimatic – le projecteur à système automatique intégral, unique au monde:** projection automatique d'un nombre illimité de bobines de 15 mètres, lampe halogène 15 V/150 W, objectif zoom. Prix indicatif à partir de fr. 798.-



**Bolex SM 8 – le projecteur sonore réunissant le maximum de qualités:** bobines jusqu'à 240 mètres, amplificateur de 8 watts, lampe halogène 12 V/100 W, objectif zoom. Prix indicatif fr. 1595.-



**Bolex SP 8 – le projecteur sonore unique par ses diodes lumineuses pour l'enregistrement:** bobines jusqu'à 180 mètres, amplificateur de 3 watts, lampe halogène 12 V/100 W, objectif zoom. Prix indicatif fr. 1090.-

**BOLEX**  
Tradition de haute qualité

# Black & Decker®

## SET APOLLO



**295.-**

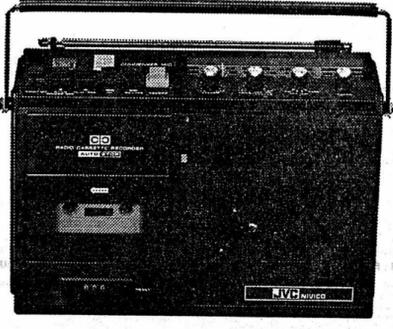
**12** mois de garantie totale

**Un super-assortiment à un véritable prix choc**

Baillod S.A., Bassin 4, Neuchâtel. Tél. 25 43 21.  
 Haefliger & Kaeser S.A., chemin des Mulets 3, Neuchâtel. Tél. 21 11 21.  
 Quincaillerie Lorimier, Château 18 Colombier. Tél. 41 33 54.  
 Quincaillerie de la Côte, route de Neuchâtel 12, Peseux. Tél. 31 12 43.  
 Quincaillerie Ph. Roy, Grand-Rue 16, Couvet. Tél. 63 12 06.

## Un radio-recorder de luxe

### NIVICO



enregistrement auto-matique  
 arrêt automatique de la bande  
 compte-tours  
 micro à condensateur incorporé  
 ondes OUC, OM, OL  
 antenne ferrite  
 antenne télescopique

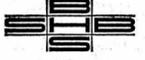
Prix conseillé **Fr. 375.-**  
 Notre prix **Fr. 298.-**

Pas plus cher, pas meilleur marché qu'au discount, mais tellement mieux grâce à notre service sur place.

## Jeanneret & C<sup>ie</sup> sa

### Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77



### Banque Hypothécaire et Commerciale Suisse

Soleure, Zurich, Genève, Neuchâtel, Schaffhouse

**Emprunt 5% 1972-78 de fr. 10500000**  
 avec certificats d'option pour l'acquisition d'actions

Principales modalités:

**Délai de souscription:** du 27 novembre au 7 décembre 1972, à midi

**Prix de souscription:** 100%, y compris la moitié du timbre fédéral sur titres

**Proportion:** Trois actions anciennes (tirées au porteur ou nominatives) donnent le droit de souscrire une obligation d'une valeur nominale de fr. 1000.-

**Exercice du droit:** remise du coupon No 11

**Libération:** jusqu'au 15 décembre 1972 au plus tard.

Le prospectus d'émission, qui contient toutes précisions utiles, peut être obtenu aux guichets de la Banque Hypothécaire et Commerciale Suisse à Soleure, Zurich, Genève, Neuchâtel et Schaffhouse.

### Atelier petite mécanique de précision

à vendre à Yverdon, pour cause de décès. Construction moderne, complètement équipée en machines-outils pour toute activité annexe de l'horlogerie, 15-20 personnes. L'usine peut reprendre son activité tout de suite et la région d'Yverdon offre certaines possibilités d'engagement de main-d'œuvre pour ce genre d'activité.

**AGENCE IMMOBILIÈRE CLAUDE DERIAZ**  
 CASINO 6 024 / 2 81 63  
 1401 YVERDON

### Toujours bien manger...

alors

**restaurant du Théâtre Neuchâtel**

**self-service des Deures** Clerc-Lœw

038 31 32 32



super normale  
 -.69 | -.66



**Dans tous nos magasins et dépôts**

**3 pour 2**

**TEINTURERIES REUNIES MORAT ET LYONNAISE SA**

Rue Saint-Maurice 1 - Tél. 25 93 93 - Rue du Seyon 5 - Tél. 25 33 16

## Démarrer d'abord, puis... arriver!

Verglas, neige, gel!

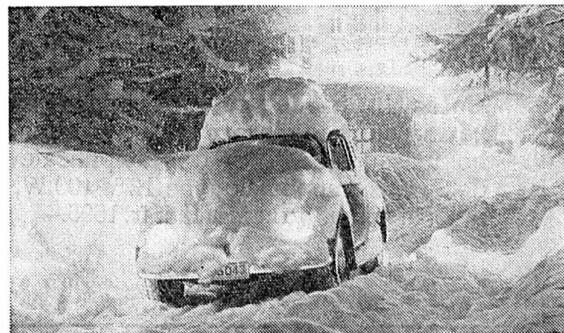
Les routiniers du volant choisissent une voiture capable de résister à l'hiver — une VW. Avec son moteur sûr et insensible au froid, son exemplaire démarrage à froid et ses grandes roues motrices lestées par le moteur.

Sécurité VW — même dans des conditions extrêmes!

Bon pour une offre de reprise. Je possède une voiture,

marque	modèle
année	km
et je voudrais savoir, sans aucun engagement, ce que j'aurais à payer, en sus du montant de la reprise, pour une nouvelle Coccinelle. Prière de souligner le modèle désiré: VW 1200, 7670.-; VW 1300, 8595.-; VW 1303, 9395.-; VW 1303 S, 9695.- +40.- de frais de transport.	
Nom	
Rue	
NP/localité	Tél.

Envoyer ce bon à AMAG, agence générale, 5116 Schinznach-Bad.



**La dot de la VW**  
 — le service sans doute le plus célèbre du monde.

# La vie nationale

## Nouveau contrat dans l'industrie du ciment

ZURICH, (AT S). — La conférence professionnelle de la Fédération suisse des ouvriers sur bois et du bâtiment a accepté à une forte majorité, les termes d'un nouveau contrat collectif pour l'industrie des produits en ciment, pour les années 1973 à 1975. Son entrée en force dépend encore de l'acceptation de l'Union suisse de fabricants de produits en ciment qui doit se prononcer le 4 décembre prochain, à l'occasion de son assemblée générale ordinaire.

On prévoit les augmentations du salaire horaire de 80 centimes pour tous les ouvriers à partir du 1er janvier prochain ainsi que l'introduction progressive du 13me mois de salaire.

## Vaud: six blessés

(c) Un accident de la circulation s'est produit hier, vers 18 h 20, sur la route Dullier-Genolier, au lieu dit « Petit Cordex ». M. Diego Vera, 42 ans domicilié à Arzier, se dirigeant vers Genolier, a perdu la maîtrise de son automobile qui est sortie de la route à gauche dans son sens de marche, puis a percuté un poteau métallique et pris feu. Le sinistre a été rapidement circonscrit par un agriculteur de la région. M. Vera, sa femme et leur fils de cinq ans, ainsi qu'un autre couple et leur bébé de six semaines, atteints de fractures, coupures et contusions diverses, ont été hospitalisés à Nyon. Le bébé a été conduit à l'hôpital de Genève. La voiture est hors d'usage.

## Cambriolage dans une bijouterie de Genève

GENÈVE (ATS). — Des inconnus ont pénétré par effraction dans une bijouterie du quartier de Cornavin, à Genève, et se sont emparés de montres-bracelets, de colliers, de bagues et de briquets d'une valeur de 100.000 francs.

## NORD VAUDOIS

### A l'Auberson, une voiture dérape et en heurte une autre

(c) Hier, à 14 h 15, une voiture neuchâteloise qui circulait non loin de l'hôtel de l'Auberson, s'était arrêtée pour bifurquer à gauche sur le centre de la chaussée, afin ensuite de reculer dans le parc de l'hôtel. Malheureusement survint au même instant une automobile vaudoise dont le conducteur freina énergiquement, mais la voiture dérapa sur la chaussée enneigée et entra en collision avec l'autre voiture s'apprêtant à tourner. Importants dégâts aux deux véhicules.

### Collision à la Brinaz

(c) Samedi, deux voitures venant d'Yverdon, circulaient en direction de Sainte-Croix. Une autre voiture qui n'a pas été retrouvée et venant de Sainte-Croix, a coupé la route à ces deux véhicules dont le premier freina. La seconde voiture ne roulant pas à une distance suffisante de la première, ne s'arrêta pas à temps et vint l'embourner. Gros dégâts.

## AUTOUR DU MONDE

### D'un chèque sans provision au décès d'un adolescent: poignante tragédie en France

PARIS (AP). — La mort dans la nuit de mercredi à jeudi à Saint-Michel-sous-Gland (Aisne) d'un adolescent, Thierry 14 ans, dont la mère était en prison pour un chèque sans provision de 78 fr., pose le problème de la responsabilité des pouvoirs publics.

Tout a commencé à Paris en 1968. La mère de Thierry Leblanc, dactylo et femme de ménage, divorcée avec quatre enfants, achète une paire de lunettes pour 78 fr. Elle règle à l'aide d'un chèque sans provision. Elle est condamnée par défaut en octobre 1969 par le tribunal correctionnel de Paris à deux mois de prison. L'inculpée fait opposition à ce jugement et est citée à comparaître le 30 octobre 1970 devant la même juridiction.

Mais, entre-temps, Mme Leblanc avait quitté la région parisienne pour un vil-

lage de l'Aisne, et s'était remariée avec un graveur, M. Hurier dont elle a eu quatre autres enfants. Ayant changé de domicile et même de nom, elle ne reçut pas la convocation du tribunal et fut condamnée à quatre mois de prison ferme pour abus de confiance.

Mme Hurier, à laquelle le jugement n'avait pu être signifié, faisait depuis cette date l'objet d'un avis de recherches et ce n'est que le 25 septembre dernier que les gendarmes de l'Aisne se présentèrent à son domicile. Malgré ses protestations, elle fut conduite à la prison de Laon, qu'elle réussit à quitter sur sa demande pressante au bout d'un mois. Elle fut ensuite incarcérée à Amiens.

A Saint-Michel-sous-Gland, petite ville de moins de 5000 habitants, la famille Hurier-Leblanc vit dans la misère. C'est la fille cadette, Myriam, 12 ans, qui s'occupe de ses frères et sœurs qui prennent leurs repas chez une parente. Les aînés vont en classe. Thierry et Myriam fréquentent le lycée où ils sont l'objet des sarcasmes de leurs camarades.

Depuis une quinzaine de jours, Thier-

ry fait l'école buissonnière. Il ne peut plus supporter d'être pour tous « le fils de la voleuse ». En outre, il est fatigué, car il aide son beau-père le soir à nettoyer une usine. Il écrit à sa mère pour lui exprimer son désir de passer Noël en sa compagnie.

ET PUIS...

Mercredi, Thierry va prendre son repas chez sa grand-mère. C'est là qu'il s'empara d'un tube de barbituriques. Nul ne sait encore si le jeune garçon a voulu se tuer ou simplement se rendre malade, comme l'affirme sa sœur cadette.

Dans le courant de la nuit de mercredi à jeudi, M. Hurier entend une sorte de râle. Devant l'état de Thierry, il demande à Myriam d'aller demander de l'aide. Mais les voisins déclarent ne pas avoir entendu son appel et lorsque le médecin arrivera, il sera trop tard.

Thierry sera enterré aujourd'hui à 10 h, en présence de sa mère.

Après la mort de l'enfant, le juge de l'application des peines du tribunal de grande instance d'Amiens a donné l'ordre de libérer Mme Hurier qui a regagné son domicile près d' Hirson.

## VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

### ASSEMBLÉE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE CERNIER UNE ÉCONOMIE QUI N'EN EST PLUS UNE

Le Conseil général de Cernier s'est réuni vendredi soir sous la présidence de M. Jean Thiébaud. Dans sa séance du 7 octobre 1971, ce même Conseil général avait alloué au Conseil communal un crédit de 502.000 francs pour le remplacement de la conduite d'eau reliant la station de pompage des Prés-Royer au réservoir de la commune. Dans son rapport à l'appui de cette demande de crédit, le Conseil communal avait relevé que la commune de Fontainemelon se trouvait également devant le problème du remplacement de sa conduite ascensionnelle et que si elle décidait d'emprunter le même tracé, les deux conduites pourraient être mises dans la même fouille, d'où une économie pour la commune de Cernier de 58.000 francs. Fontainemelon s'est rallié à cette solution et les deux conduites seront placées dans la même fouille depuis les Prés-Royer jusqu'à la cantine située à l'orée de la forêt, soit à une centaine de mètres du réservoir de Cernier.

Malheureusement, l'économie qui aurait pu être réalisée sera en partie absorbée par les augmentations intervenues au début de cette année dans le prix des tuyaux, de la main-d'œuvre et de l'appareillage nécessaires aux installations de télécommande. Les travaux, qui n'ont pas pu débuter en 1971 pour différentes raisons, sont actuellement en cours. L'Etat a donné une réponse positive à la demande qui lui a été présentée en vue du subventionnement de ces travaux. Dès qu'il connaîtra le montant de cette subvention, le Conseil communal entreprendra les démarches nécessaires en vue de trouver l'emprunt de consolidation de ce crédit de construction. Pour le moment, il sollicite l'autorisation d'ouvrir un crédit de 502.000 francs auprès de la BCN. Cette autorisation lui est donnée à l'unanimité.

Lors d'une précédente séance, un crédit de 10.000 francs a été alloué au Conseil communal pour les travaux de démolition

de l'ancien collège. Ces derniers ont été exécutés par la troupe dans le courant du mois de septembre. Le Conseil communal envisage d'utiliser l'emplacement devenu libre pour la construction d'un bâtiment à usages multiples. Différentes demandes lui ont été présentées au sujet de la location de locaux dans cet immeuble. Avant d'entreprendre une étude relative à la construction de ce nouvel immeuble, et pour autant que le Conseil général soit favorable à cette solution, le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit de 9000 fr. destiné à l'étude d'un avant-projet. Après une longue discussion, sur proposition de la commission d'urbanisme, le Conseil communal est invité à reprendre ce point de l'ordre du jour lors d'un prochain séance.

#### VENTE DE TERRAIN

Ce point de l'ordre du jour a fait également l'objet d'une longue discussion. Il s'agit de la vente d'une parcelle de terrain d'environ 10.000 m<sup>2</sup> à une société immobilière. Sur cette parcelle, située en bordure de forêt à l'ouest du village, cette société y construirait dans un délai de cinq ans trois immeubles locatifs comprenant au total 60 à 70 logements. A défaut, le terrain serait repris par la commune au même prix qu'elle l'aurait vendu. Plusieurs conseillers généraux prirent la parole pour ou contre cette vente avec des arguments aussi valables les uns que les autres. Finalement, ce n'est que par 12 voix contre 8 et 7 abstentions que le Conseil communal est autorisé à vendre ce terrain.

#### STATION D'ÉPURATION DE LA RINCIEURE

La mise en fonction de la station d'épuration de la Rincieure n'est pas pour aujourd'hui; peut-être en 1973? Si tout va bien! A la suite des sinistres survenus au cours des premières étapes de travaux de construction, le syndicat a rompu le

contrat passé avec le bureau d'ingénieurs chargé de la construction. A ce moment, plusieurs problèmes restaient en suspens. A la suite d'un rapport de l'Etat, le pont sur le Seyon, qui n'avait pas les dimensions requises, a dû être rehaussé. Le cône n'ayant pas été épanché, les aménagements autour du « monobloc » restent à faire.

D'un rapport du géomètre cantonal, il est apparu qu'une partie de la construction avait été faite sur le domaine public cantonal; une convention est intervenue à ce sujet. Une maison spécialisée avait présenté un devis pour l'épanchement du cône. La qualité du support ne permettant pas une étanchéité parfaite, le projet de cette maison a dû être abandonné après plusieurs tentatives infructueuses. Des essais ont été faits sur la densité du béton du cône. Les premiers résultats de la résistance à la rupture ont été très différents d'un échantillon à l'autre. Il est possible de supposer que la qualité du béton était bonne, mais qu'en certains endroits, celui-ci encore frais a été lavé par des venues d'eau. Il sera probablement nécessaire d'envisager des injections en deux phases, la première avec un mortier de ciment pour obstruer les plus grosses cavités puis ensuite les injections avec des résines acrylamines.

Des deux importants sinistres survenus en cours de travaux, le premier est réglé. Les frais se sont élevés à 205.000 fr. L'assurance a contesté ce chiffre en alléguant qu'une partie des travaux, les injections en particulier, auraient dû de toute façon être faits. Elle a offert une somme de 139.422 fr. 50 de laquelle il faut déduire la franchise de 10%. L'avocat conseil du syndicat a invité celui-ci à accepter ce montant. Le second sinistre a coûté 273.628 fr. 65. La responsabilité du bureau d'ingénieurs n'a pas encore été déterminée. Un tribunal arbitral a été désigné à cet effet. Celui-ci devra également se prononcer sur la rupture du contrat.

Une motion tendant à la construction de logements pour personnes âgées a été déposée, il y a un certain temps déjà. Ces logements pourraient très bien entrer dans le cadre d'un immeuble HLM. Le Conseil d'Etat ayant demandé aux communes si une telle construction les intéressait, le Conseil communal a répondu affirmativement. Une société coopérative de construction serait disposée à entreprendre cette construction. Le terrain qui lui a été offert, situé à l'ouest de la Pomologie, conviendrait parfaitement. Il lui serait vendu à un prix raisonnable. Une subvention sur les loyers serait versée par la commune qui pourrait prévoir sur le choix des locataires. Le Conseil communal est invité à poursuivre les pourparlers pour la construction de cet immeuble.

#### MOTION

MM. Jean-Pierre Bonjour et Jean-Jacques Happersberger ont déposé une motion, acceptée lors d'une précédente séance, dont la teneur est pour l'essentiel la suivante:

« L'activité actuelle de la commission du budget et des comptes a été limitée jusqu'à présent à l'examen relativement sommaire des comptes rendus du budget et des comptes et à un contrôle du portefeuille des titres. Cette commission étant chargée de proposer au Conseil général de donner décharge de sa gestion au Conseil communal, il serait judicieux et équitable qu'elle puisse procéder à un examen plus sérieux des comptes proprement dits, avant le bouclement de ceux-ci ou en cours d'année. Il conviendrait que cette commission soit saisie des projets du Conseil communal lorsqu'ils ont une incidence financière.

Après discussion, les motionnaires sont invités à présenter pour une prochaine séance un projet concernant les tâches bien définies qui incomberaient à la commission du budget et des comptes.

### Des tonnes de chlorure de vinyle vont-elles exploser près de Dijon?

DIJON, (AP). — Quatre wagons citernes contenant chacun 60 tonnes de chlorure de vinyle ont déraillé à la gare du triage de Perrigny près de Dijon à la suite, semble-t-il, d'une erreur d'aiguillage.

Si trois d'entre eux restaient miraculeusement sur leurs roues, le dernier se couchait sur le ballast. Dans le choc, une légère faille de la cuve apparaissait par où s'échappait peu à peu le très dangereux produit.

Considéré au début comme un incident sans gravité, ce déraillement prenait samedi soir une allure de catastrophe. Tout le trafic ferroviaire était

détourné par Bourg-en-Bresse. Des spécialistes des usines Selva, de Tavaux (Jura) pour le compte desquelles était transporté le produit, ne réussissent pas, en effet, à colmater la brèche du wagon-citerne malgré de nombreuses tentatives et le chlorure de vinyle continuait à se répandre sur la voie, créant ainsi un danger d'intoxication et surtout d'explosion.

Dans la nuit de samedi à dimanche, le préfet de la région Bourgogne, rendu sur place, décidait d'évacuer une partie de la population du village, une centaine de personnes environ, dont les habitations étaient situées à moins d'un kilomètre du lieu de l'accident.

### VIOLENT SÉISME EN ITALIE CENTRALE

ROME, (AFP). — La terre a tremblé assez fortement à plusieurs reprises en Italie centrale dimanche après-midi.

La première secousse, à 17 h 03, a duré près de seize secondes. Elle a atteint, selon l'Observatoire de sismologie d'Ancone (Marches) le huitième degré de l'échelle Mercalli. Quatre autres secousses, plus légères, ont suivi, qui ont été évaluées au troisième degré de l'échelle Mercalli.

Dans plusieurs villes, des immeubles ont été lézardés — notamment à Ascoli-Piceno (50.000 habitants), où des corniches sont tombées.

A Ascoli également, le plancher de l'hôpital menace de s'effondrer. Des ambulances évacuent les cent cinquante malades

qui s'y trouvent pour les transporter dans les hôpitaux des villes les plus proches. Les habitants, après les premiers instants de panique, se sont préparés à passer la nuit dehors, à la belle étoile.

L'inquiétude est vive également dans les autres centres — Ancone, où la terre tremble depuis plusieurs mois, Macerata, où la population s'est précipitée dans les rues, Pescara.

Le mouvement tellurique a été ressenti jusqu'à Milan dans le nord de la Péninsule.

Il y a trois jours déjà, la terre « bougeait » en Italie centrale. Quatre secousses avaient été enregistrées dans la nuit du 23 au 24 novembre.



**viso**  
La haute couture de la gaine

Gagnez quelques centimètres, en portant...

...cet élégant soutien-gorge VISO, en dentelle avec armature **29.80**

B-C en blanc et poudre

...et la gaine culotte VISO en dentelle, d'un maintien parfait **52.50**

En blanc et poudre **67.50**

Même modèle avec fermeture éclair.

Une conseillère de la maison VISO est à votre disposition, à notre rayon de corseterie, du 28 novembre au 2 décembre.



**AU LOUVRE**  
La Nouveauté sa



Pour vos cadeaux de Noël, choisissez parmi les dernières nouveautés en

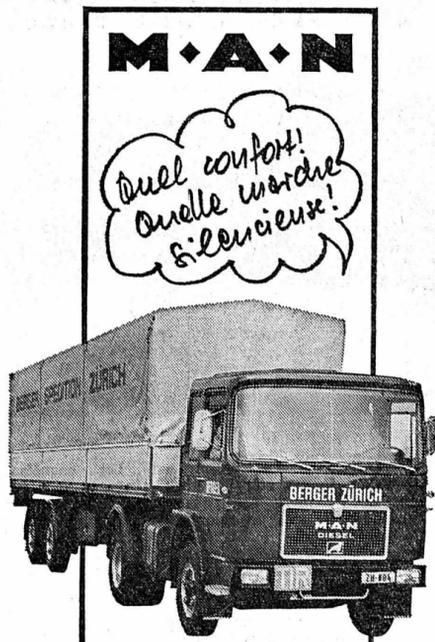
# pullover

dames - messieurs - enfants

toujours à

## PRIX DISCOUNT

PRIX NETS - FERMÉ LE LUNDI



Quelle confort!  
Quelle marche  
Silencieuse!

Vente — service:

**ALFAG**

Société Anonyme pour Véhicules

1023 Crissier, Tél. 021/35 63 31

Bernard Elmerich, Garage

2105 Travers, Tél. 038/63 17 81



# Le durcissement des deux délégations aurait abouti à l'impasse aux entretiens de Paris

M. Ziegler, porte-parole du président Nixon, a mis les journalistes en garde contre toute spéculation sur la signification de l'ajournement des pourparlers secrets. Pressé de dire si les négociateurs avaient buté sur quelque obstacle majeur, M. Ziegler a déclaré: « Nous avons toujours dit que nous ne signerions pas l'accord avant qu'il ne soit jugé satisfaisant. Il a par ailleurs souligné qu'en accord avec les Nord-Vietnamiens, il n'était pas question de donner des détails sur les négociations.

Selon des informations concordantes venues de Washington, Hanoi et Paris, les négociations ont abouti à une impasse à la suite de nouvelles demandes américaines qui remettent en cause le fond même des accords intervenus le 22 octobre dernier. Il semble que M. Kissinger ait repris à son compte l'ensemble des revendications du président Thieu: exigence d'un retrait

des troupes nord-vietnamiennes du Sud, refus de la formule des trois composantes, refus de tout engagement de libérer les prisonniers politiques détenus au Viet-nam du Sud. Devant ce durcissement de la position américaine, les Nord-Vietnamiens, selon certaines indications de la presse américaine, seraient revenus, eux aussi, sur certaines de leurs concessions: M. Le Duc-tho exigerait de nouveau la démission immédiate du président Thieu.

Mais, selon le journal nord-vietnamien «Nhan-dan», organe du parti des travailleurs du Viet-nam, ce sont avant tout les nouvelles exigences américaines dans le domaine militaire qui sont à l'origine de l'impasse. Les dirigeants nord-vietnamiens ne sont pas disposés à faire de nouvelles concessions concernant le retrait de leurs troupes du Viet-nam du Sud, écrit notamment le journal, qui rappelle que les Etats-Unis ont

accepté de laisser la question des forces armées en présence au Viet-nam être réglée entre les deux parties vietnamiennes.

**LES CONDITIONS DE THIEU**

D'autre part, dans une interview accordée au correspondant à Saigon du quotidien japonais «Asahi shimbun», M. Tran Van-lam, ministre sud-vietnamien des affaires étrangères, a révélé que trois conditions pour un cessez-le-feu étaient au centre des discussions secrètes de Paris. M. Lam a précisé que ces conditions étaient le retrait des troupes nord-vietnamiennes du Sud le maintien de la zone démilitarisée et la précision du caractère et des fonctions du Conseil national de réconciliation.

Interrogé sur les projets d'un retrait partiel des troupes nord-vietnamiennes, M. Lam a souligné que les questions techniques seraient résolues une fois le principe du retrait admis.

Cependant, dès son arrivée à New-York, M. Kissinger s'est rendu au Waldorf-Astoria où réside M. Nixon.

M. Ziegler a souligné que le président Nixon estime important de «parvenir à un règlement non seulement juste à court terme mais aussi à long terme» et qu'il est disposé «à prendre le temps nécessaire pour parvenir à cette forme de règlement».

M. Kissinger se rendra à Washington cette semaine pour de nouvelles consultations sur l'état de négociations. Il participera notamment à l'entrevue entre le président Nixon et l'ambassadeur du président Thieu.



Cela n'empêche pas M. et Mme Nixon de faire du lèche-vitrines dans les rues de New-York en compagnie de leur fille Julie, et de leur gendre Edward Cox. (Téléphoto AP)

# Le roi Hussein de Jordanie légèrement blessé au cours d'un nouvel attentat?

BEYROUTH, (AP). — Selon le journal libanais généralement bien informé «An Nahar», le roi Hussein a été légèrement blessé au cours de l'autre week-end par l'éclat d'une roquette, tirée par un pilote de l'armée de l'air jordanienne contre son hélicoptère qui a explosé.

Par la suite, déclare le journal, plusieurs officiers loyaux de l'armée de l'air ont décollé et pris en chasse l'avion du pilote, qu'ils ont attaqué à la roquette.

L'avion s'est écrasé et le pilote, un nommé Talal al-Khatib, a été tué, ajoute le journal.

Le souverain, d'après «An Nahar» a été admis à l'hôpital militaire le même jour, officiellement pour soigner une

arythmie cardiaque due à un surmenage. Il serait sorti deux jours plus tard.

L'attentat se situerait dans le cadre d'un putsch préparé par 300 officiers, de l'armée de terre et de l'armée de l'air. Selon un autre journal libanais, «Al Moharrer», les conjurés voulaient renverser le roi et proclamer une République.

**LE VENT DE LIBYE**

Le journal déclare que le complot a été financé par Saïd Dajani, un banquier jordanien, qui aurait obtenu 20 millions de dollars du colonel Kadhafi, chef de l'Etat libyen dans ce but.

Le complot aurait été préparé il y a

six mois et les conjurés auraient eu l'intention de passer à l'action fin novembre. Mais, le roi aurait eu vent de l'affaire et aurait fait échouer le projet.

De nombreuses arrestations auraient suivi, mais, aux dires de «An Nahar», des officiers d'aviation auraient décidé d'agir malgré tout et Al Khatib aurait équipé son chasseur de roquettes pour essayer de tuer le roi.

On ignore quelle gravité présentait la blessure du roi, mais des informations en provenance de Beyrouth ont annoncé qu'il avait présidé samedi un Conseil des ministres.

Un autre journal de Beyrouth, «Al Hayat», a annoncé que deux employés de banque jordaniens avaient été arrêtés en même temps que M. Dajani pour avoir participé aux fonds des services spéciaux libyens destinés au colonel Hindawi.

Selon le journal, la police aurait découvert, à son arrestation, 350.000 f. f. cachés dans le lit du colonel.

# Libre circulation de la main-d'œuvre : une délégation suisse au sommet de Rome

De notre correspondant à Rome :

On peut prévoir que, dans un proche avenir, la libre circulation de la main-d'œuvre, d'un pays à l'autre du continent, deviendra une réalité.

Telle est la leçon qui se dégage des travaux des ministres européens du travail, qui se sont réunis à Rome pendant trois jours, à la fin de la semaine dernière, de jeudi à samedi. Seize Etats membres du Conseil de l'Europe, dont la Suisse, étaient représentés à cette conférence. Notre délégation était présidée par M. Grubel, directeur de l'OFIANT (Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail), et comprenait en particulier M. Motta, directeur suppléant de l'Office fédéral des assurances sociales, et M. Dessibourg, sous-directeur de la police fédérale des étrangers.

Le premier sujet à l'ordre du jour était le suivant: les jeunes dans le monde du travail. Il est apparu que tous les problèmes sont envisagés dans une perspective internationale. Dans ce cadre, le vœu a été exprimé que les jeunes travailleurs à la recherche d'un premier emploi soient mis au bénéfice d'un système d'échanges au niveau européen, qu'ils soient informés sur les possibilités de travailler dans tel ou tel pays, que leur formation professionnelle soit améliorée, que des mesures soient prises pour faciliter leur intégration,

qu'ils leur soit permis de participer activement à la vie des entreprises.

Il serait souhaitable, d'autre part, de mettre sur pied une convention sur le «statut européen» du jeune travailleur.

**LES MIGRANTS**

Le second sujet à l'ordre du jour (la situation des travailleurs migrants en Europe) a retenu plus particulièrement l'attention de notre délégation.

Une résolution a été approuvée, qui comprend notamment les points suivants: les travailleurs migrants doivent être placés, sur un pied d'égalité, avec les travailleurs nationaux. Il faut empêcher l'introduction clandestine de la main-d'œuvre étrangère. Il est souhaitable de favoriser l'intégration des migrants et de leurs familles dans les collectivités locales du pays d'immigration. A cet égard, la question des logements a été longuement débattue, et l'on a demandé que l'on fasse un effort spécial dans le domaine de la scolarisation.

compte actuellement en Europe plus de six millions de migrants, et l'on prévoit qu'en 1980, leur nombre atteindra onze millions. Il est par conséquent dans l'ordre des choses que l'on prépare une «convention européenne relative au statut juridique du travailleur migrant».

Jacques Ferrier

# L'arsenal de Fiumicino



ROME, (AP). — La police a découvert durant l'autre nuit un stock d'armes et de munitions dans quatre valises abandonnées dans un salon de l'aérogare de Fiumicino.

Les armes étaient chargées et «prêtes à servir», a déclaré un capitaine de carabinieri, qui a ajouté que les valises contenaient quatre mitraillettes de fabrication tchécoslovaque, chacune chargée de 450 cartouches, huit grenades, deux pistolets également chargés et trois bombes incendiaires.

Les enquêteurs pensent que les bagages ont été abandonnés dans le salon au moment où des artificiers ont été appelés pour les ouvrir. Durant cette période, cinq avions ont décollé à destination de Nairobi, Rio-de-Janeiro, Dakar, le Caire et Johannesburg.

D'après les enquêteurs, il est possible qu'un passager, qui devait embarquer à bord de l'un de ces avions, ait abandonné les bagages à l'aérogare, plutôt que de se soumettre à un contrôle.

# PIRATERIE: LA SUISSE INTERMÉDIAIRE ENTRE LES ETATS-UNIS ET LA HAVANE

WASHINGTON (AP). — Le département d'Etat a annoncé que l'ambassadeur de Suisse à la Havane, qui représente les intérêts américains à Cuba, a commencé des discussions avec les autorités cubaines sur la question des détournements d'avion.

De source américaine, on déclare toutefois qu'il s'agit simplement d'entretiens préliminaires et que l'ambassadeur de Suisse n'a encore adressé à Washington aucun rapport.

Les Etats-Unis, qui ont fait savoir que ces contacts seraient limités aux problèmes de la piraterie aérienne, souhaitent un accord qui permettrait de limiter les détournements d'avion et de châtier les «pirates». Cuba, de son côté, voudrait que les Américains prennent l'engagement de faire tout leur possible pour arrêter ce qu'ils disent être une émigration illégale vers les Etats-Unis. Les Cubains ont aussi demandé que les Américains extradent les personnes qui, pour eux, sont des criminels et qui ont cherché refuge aux Etats-Unis. Cependant, on croit savoir dans certains milieux officiels de Washington, que les Cubains pourraient assouplir leur position sur ce dernier point, ce qui faciliterait des négociations.

Widera refusa tout contact direct avec les négociateurs. Il dictait ses exigences — qui s'avèrent variées — à Mlle Sommer, qui rédigeait des notes que le «pirate» lançait par la porte de l'avion.

Au bout de six heures de détention, l'hôtesse fit passer à l'extérieur un mot ainsi conçu: «Jusqu'à présent, ça va. Un peu nerveuse; espère que tout va bien marcher. Merci. Ai eu une conversation encourageante avec M. X. (le pirate), Margit Sommer».

Finalement, l'hôtesse devait être libérée samedi après-midi après qu'un tireur d'élite de la police eut abattu Widera, alors qu'il se tenait derrière une porte entrouverte de l'avion.

Le DC-8 à bord duquel s'est déroulé le drame est parti pour Montréal avec son équipage, mais sans ses passagers qui ont emprunté un autre appareil.

# Référendum jeudi en Irlande du Sud sur la «situation» de l'Eglise catholique

DUBLIN, (AP). — «Non au divorce, non à la pilule», proclame un slogan peint sur un mur dans un village au nord de Dublin. Il résume l'attitude de «refus de la capitulation» d'un grand nombre de catholiques irlandais inquiets du projet de modification de la constitution.

L'Irlande se rend jeudi aux urnes pour un référendum. Les 1.750.000 électeurs devront répondre à deux questions: d'abord autoriser l'abaissement de l'âge électoral de 21 à 18 ans. Ensuite, et c'est là surtout que surgit la controverse, rayer de la constitution de 1937 la «situation spéciale» faite à l'Eglise catholique dans les affaires de la République.

Les trois principaux partis politiques sont tous favorables à la suppression de la «situation spéciale», définie dans un passage de l'article 44. Cette situation de l'Eglise romaine est devenue gênante dans la campagne pour la réunion de l'Ulster à l'Irlande du Sud. Les leaders

politiques de l'Ulster, à forte prédominance protestante, invoquent à l'appui de leur refus de la réunion la position de l'Eglise catholique, affirmant que la République irlandaise est gouvernée par l'Eglise.

**DE FIL EN AIGUILLE**

Le principal foyer d'opposition à la réforme est une organisation qui s'intitule «défend 44», dirigée par M. Broadbery, comptable de Dublin père de 17 enfants.

Ses partisans bombardent les journaux de lettres. Un «oui» au référendum, disent-ils, ouvrira les vannes à la société de tolérance. L'étape suivante sera la légalisation du divorce, de la contraception, de l'avortement, et, un beau jour, de l'euthanasie.

Is font valoir aussi, qu'en accordant à l'Eglise une position spéciale en tant que gardienne d'une foi professée par la grande majorité des citoyens, la constitution ne fait que reconnaître une donnée statistique: 95% des trois millions d'Irlandais sont catholiques, et pour la grande majorité pratiquants.

**LA «GUERRE»**

Cependant, un peu partout les violences continuent. Quarante personnes ont été blessées dont cinq grièvement par l'explosion survenue dimanche dans un cinéma du centre de Dublin.

Enfin, le chef de l'aile provisoire de l'armée républicaine irlandaise «IRA», Sean Macstiofain, a été condamné à six mois de prison par un tribunal spécial de Dublin, pour appartenance à une organisation illégale.

Un commando armé a tenté dimanche de libérer Sean Macstiofain, chef de l'«IRA» condamné à la prison.

Macstiofain, qui a été condamné à six mois de prison samedi, fait la grève de la faim depuis son arrestation, il y a huit jours. Son avocat a déclaré dimanche qu'il était prêt de mourir.

Selon les premières informations, deux hommes du commando ont été blessés dans la fusillade avec les policiers. Un policier a été blessé d'une balle à la main. La troupe a été mise en état d'alerte dans la capitale irlandaise.

**UN FAIT PAR JOUR ET LA PAIX?**

C'était le 20 août à Miami. La convention républicaine allait s'ouvrir. Sitôt arrivé, M. Ford, ami personnel de Nixon, y avait été assailli par les journalistes. Devant nos confrères, sages comme des images, M. Ford avait déclaré ce qui suit: «Le Viet-nam? J'ai l'intuition que le président Nixon va annoncer une grande nouvelle! Bien que familier de la Maison-Blanche, M. Ford s'était trompé. Un peu. Beaucoup.

«Imagine que je tiens ce matin la clé d'au moins un mystère. Nixon, nous a-t-on laissé entendre, désire faire le ménage au département d'Etat. Il en aurait peut-être bien besoin. Car, en cette même journée du 20 août, M. Rogers, assurément, n'y était pas allé de main morte. Répondant aux questions de la chaîne de journaux «Knight», le chef de la diplomatie américaine n'avait pas craint d'affirmer: «Je pense que nous aurons un règlement négocié au Viet-nam avant le 7 novembre». M. Rogers, lui aussi, s'était trompé. Un peu. Beaucoup.

En vérité, alors que le «New-York Times» titrait en première page: «Rogers prédit la paix pour cette année», celui-ci avait quand même une excuse. Il sortait d'un dîner, réunissant quatre convives pas comme les autres: Nixon, Kissinger, son adjoint, le général Haig et... Rogers justement. Toute l'Amérique, que dis-je, le monde entier, pouvait supposer que Rogers avait été chargé de révéler un peu de ce qui s'était dit entre la poire et le fromage. Cette espérance avait peut-être été partagée par les quatre convives car on notera que l'accord en neuf points qui fit tant de bruit est du 8 octobre. Il s'en est fallu de peu, pour que Nixon, sorte de son chapeau, au moment voulu, le petit oiseau annonçant la fin du conflit vietnamien. Tout le monde est bien excusable de l'avoir cru un moment. Certains d'ailleurs persistent à le croire. Et peut-être ont-ils raison. Après tout, c'est en arrivant à Paris l'autre jour, que Kissinger confia à qui voulait l'entendre que «la paix était à la portée de la main».

Le 17 novembre d'ailleurs, les milieux diplomatiques américains nageaient encore dans l'optimisme. «Nous espérons le plein succès des conversations secrètes», déclarait encore le porte-parole de la Maison-Blanche. C'est M. Ziegler, aussi, qui nous avait fait part, que l'arrivée de Kissinger préjudicait au marathon politique qui vient de tourner court. «Nous en aurons pour beaucoup plus que 3 à 4 jours» avait alors précisé le porte-parole de la Maison-Blanche. Lui aussi s'était trompé. Un peu. Beaucoup.

Pour employer un euphémisme diplomatique, il semble donc qu'il ne s'agisse plus seulement de dissiper «certaines ambiguïtés» comme l'avait laissé entendre le messager américain. Une pierre a-t-elle été lancée dans la mer? Qui en est responsable? Thieu? Hanoi? A force de parler ensemble les Américains et les communistes ont-ils fini par comprendre qu'ils ne s'étaient pas compris?

Tout cela est bien possible. Pourtant, faisant partie de velours, le chef du gouvernement de Hanoi n'avait-il pas choisi à la mi-octobre l'hebdomadaire américain «Newsweek» pour nous confier ses états d'âme. Phan Dam-long n'avait-il pas dit cette chose incroyable il y a encore quelques mois dans la bouche d'un dirigeant du Viet-nam du Nord: «L'important, c'est la réconciliation nationale». Et, prenant à témoin le journaliste américain, le premier ministre nord-vietnamien n'avait-il pas ajouté: «On doit admettre qu'il y a deux administrations contrôlant chacun leur propre zone. C'est un fait indéniable. Chacun doit respecter cet état de choses».

Au lieu de hurler contre la clique de Saigon, Phan Dam-long ne s'était-il pas borné à dire: «Que voulez-vous Thieu est dépassé». N'est-il pas vrai, aussi, qu'un terme de son interview le chef du gouvernement de Hanoi avait précisé, qu'après la guerre, il espérait bien qu'Américains et Nord-Vietnamiens noueraient de «nouvelles relations sur de nouvelles bases». Espoir déçu?

(A suivre) L. GRANGER

# AUTOUR DU MONDE

## EUROPE

**Bormann vivant?**

LONDRES, (AFP). — Martin Bormann est vivant, prétend le «Daily Express». Sur huit colonnes à la une, le quotidien londonien relance en exclusivité, l'affaire Bormann et affirme que l'ancien adjoint d'Hitler même maintenant à 72 ans, une vie paisible d'homme d'affaires dans un pays d'Amérique du Sud dont le nom n'est pas précisé.

**Les 80 ans de Franco**

MADRID (AP). — Le général Franco, au pouvoir depuis plus de 30 ans, fêtera son 80ème anniversaire le 4 décembre.

On pense que cette journée ne donnera lieu à aucune manifestation particulière. Mais cette discrétion même ne fait que souligner l'autorité dont jouit le caudillo, depuis qu'il a pris en main les destinées de l'Espagne, en 1939, à la fin de la guerre civile.

En fait, les observateurs étrangers s'accordent de plus en plus à penser que le général a d'ores et déjà pris des dispositions pour que son régime se perpétue pendant encore des années, même s'il venait à disparaître demain.

Néanmoins, chaque anniversaire est un rappel que son règne personnel touche à sa fin. Aux dires de diplomates qu'il reçoit son état de santé varie sensiblement d'un jour à l'autre.

**Elections locales en Italie**

ROME (AP). — Près de quatre millions d'électeurs italiens — soit environ un dixième du total — participent à des élections locales dans un millier de villes, provinces ou régions. La plus importante de ces villes est Trieste, avec 214.000 électeurs.

Bien qu'il s'agisse d'élections locales, des questions nationales sont en jeu, et cette consultation fournira un premier test pour le gouvernement du centre formé en mai dernier par M. Andreotti, démocrate-chrétien de tendance modérée.

Il y a une quinzaine de jours, le gouvernement a annoncé un taux record de la hausse des prix, qui a atteint 1,25% en octobre, ce qui correspondrait à un taux annuel de 15%.

## ASIE

**L'Inde va ouvrir ses camps**

DELHI (AFP). — Les familles des Pakistanais internés en Inde, qui ils soient civils ou prisonniers de guerre, vont être rapatriés.

Le gouvernement indien a demandé à l'ambassade de Suisse à Delhi d'entamer des démarches auprès du gouvernement pakistanais afin qu'un accord soit trouvé sur la date du début du rapatriement.

La décision indienne, précise-t-on, fait suite à l'autorisation de regagner le Bangladesh donnée par le Pakistan à dix mille femmes et enfants bengalis.

## PROCHE-ORIENT

**Conflit entre Mme Meir et Abba Eban**

JERUSALEM (AP). — Mme Golda Meir a désigné son collaborateur le plus proche, M. Dinitz, directeur-général de son cabinet, au poste d'ambassadeur à Washington, ce qui a provoqué une vive protestation de la part de M. Abba Eban, ministre des affaires étrangères.

M. Dinitz remplacera le général Rabin, qui a l'espoir de devenir ministre à l'expiration de sa mission de quatre ans, en janvier prochain.

La candidature de M. Dinitz était à l'étude depuis plus d'un an, malgré l'hostilité de M. Eban. Mme Meir a pris sa décision définitive pendant le week-end à la suite de consultations à un haut niveau.

## AMÉRIQUE

**Peron retournerait en Europe**

MAR-DEL-PLATA, (AFP). — L'ancien président Juan Peron quitterait Buenos-Aires, à destination de Rome le 15 décembre accompagné de sa femme Isabelle Martinez et de son secrétaire privé annonce le journal «La Capitale».

Le chef des «descamisados» a déclaré à plusieurs reprises qu'il rentrerait en Europe une fois terminée la mission de paix qu'il se propose d'accomplir en Argentine.

**Prêt à porter**

**Chapel**

**Couture**

ST-HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL - TÉL. 25 43 46